

MONTREAL, VENDREDI,
24 AVRIL 1936Vol. 1—No 50—Tél. FAI Kirk 1171*
20 pages — Case Postale 1480LE CONSEIL VOTERA-T-IL LES
SECOURS DIRECTS POUR MAI?

(A LIRE EN PAGE 3)



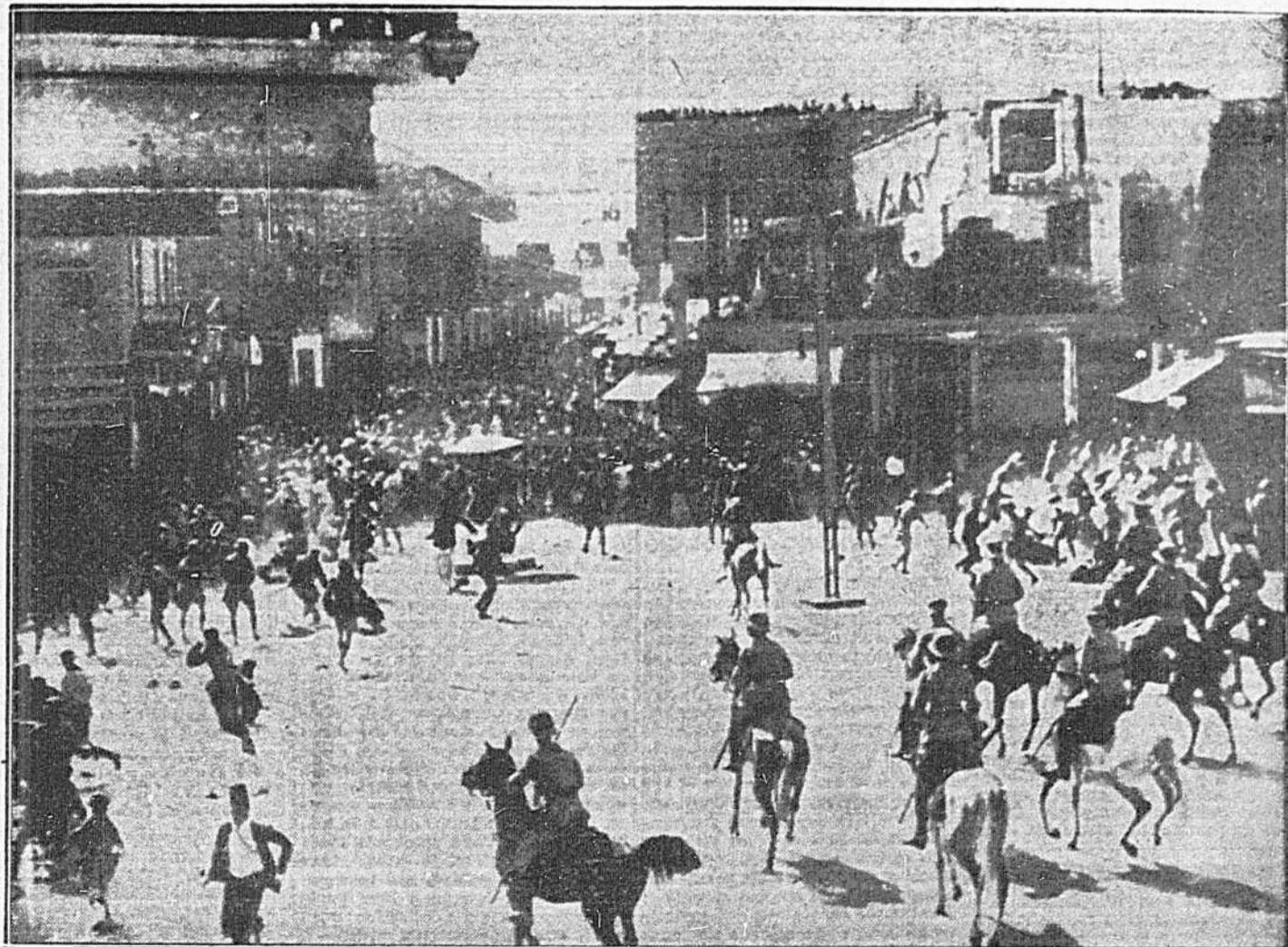
Photographie de Son Excellence Monseigneur Joseph-Marie Lemieux qui a été récemment élu évêque du diocèse de Sendai, Japon. Ci-dessus une vue de l'église dont il est le curé à Hakodate.



CONSEIL DE L'AMICALE STE-FAMILLE-ST-PIERRE CLAVER. — De gauche à droite, assis: MM. Valère Lecrenier, trésorier; René Dupuis, 1er vice-président; Frère André-Marie, directeur de l'école; MM. Léonidas Joubert, président; Maurice Richard, 2e vice-président; Roméo Poulin, secrétaire. Debout: MM. Gustave Archambault; Ernest Guénette, Paul Laforce, Henri Côté, Paul-E. Legris, Gaston Leblanc et Gérard Dussault.



Herbert M. Morrison, député travailliste et leader du conseil municipal de Londres, photographié au moment où il donnait une causerie radiophonique à New-York.



Le pillage et l'incendie se mêlent à l'horreur des émeutes qui ont éclaté entre Juifs et Arabes dans les villes de Jaffa et Tel Aviv, Jérusalem. Les flammes visibles à des milles de distance font, dit-on, rage dans le quartier juif et arabe de Jaffa après avoir été allumées par les émeutiers. Jusqu'à date le nombre de morts a été porté à 18 tandis que les blessés dépassent la centaine. Au nombre des morts il y a 12 Juifs et 4 Arabes tandis que les blessés sont répartis entre 63 Juifs et 47 Arabes.

Les élections les plus malpropres de notre histoire

C'EST AINSI QUE M. GREGOIRE A QUALIFIE CELLES DE NOVEMBRE

Pourquoi un ordre nouveau

(par Maurice DUBRULE)

QUEBEC, 23—(De notre envoyé)—M. J.-E. Grégoire, maire de Québec et député de Montmagny, a terminé son discours cet après-midi à 5h. 15 Il a dénoncé vertement les élections du régime et les méfaits de ce dernier et démontré le respect dû à l'autorité et à l'ordre nouveau. Le discours du maire de Québec a eu l'effet d'une douche froide sur les ministériels. Peu habitués à une forte opposition, les ministériels ne se cachent pas pour dire hors de la Chambre que ces attaques ne peuvent que produire des événements sensationnels dans un avenir rapproché.

Le Secrétaire provincial a donné la réplique au maire de Québec. Selon son habitude, il est monté dans les régions étherées et pour énoncer de nombreuses vérités de la Palisse. Il a parlé de l'instruction publique, de l'histoire du Canada, du dévouement de nos religieux et son respect pour le clergé. Toutefois, les effets oratoires de M. David ont été applaudis frénétiquement par la droite.

Une séance de routine aura lieu demain matin et le débat sera ajourné à mardi prochain.

ELECTIONS VOLEES

M. J.-E. Grégoire, maire de Québec et député de Montmagny a repris cet après-midi le débat sur l'adresse du Trône. Au début de ses remarques, M. Grégoire donne lecture d'une page écrite par Victor Hugo au sujet des élections volées et qui se termine comme suit:

"Vous étendez le bras droit, et vous signez sur ce papier. Si quelqueun bouge ou parle, voici la gueule de mon pistolet. Du reste, vous êtes libres. Cela fait, le brigand relève la tête et dit: "J'ai sept millions cinq cents mille voix".

"Voilà ajoute M. Grégoire, une description du scrutin tel qu'organisé sous Napoléon III, mais qui serait encore plus vraie des scrutins organisés par le régime provincial. Un scrutin n'est pas valable à moins de compter les trois conditions suivantes: l'honnêteté de la liste électorale, la loyauté de l'information et la liberté du vote".

M. Grégoire dit que le régime a violé ces trois conditions. Le peuple a voté sur des listes truquées; nous avons été trompés systématiquement par les journaux ministériels et les électeurs n'ont pu voter librement. Pour renverser le gouvernement, avec les moeurs électorales en cours, il faut non seulement l'approbation de 51 pour cent des électeurs mais un dégoût à peu près unanime pour les iniquités ministérielles, dégoût assez audacieux même pour braver toutes les intimidations. M. Grégoire fustige ensuite les voleurs d'élections qui ont le culot de contester son élection dans Montmagny. La population de ce comté ne s'est pas laissée intimider par les écumeurs à la solde du régime.

REGIME DEGRADE

"Jamais, depuis 1837, en cette province, la question du respect dû à l'autorité civile ne s'est posée autant que sous le régime actuel parce que le régime subventionne à même les fonds publics des journaux chargés de représenter sous un faux jour toute la politique de cette province; parce que le régime a baissé nos moeurs électorales au point que l'autorité religieuse pour sauver notre peuple de l'immoralité publique, a cru devoir intervenir de façon toute spéciale; parce que le régime a organisé les élections les plus malpropres de toute notre histoire politique; parce que dans certains comtés il s'est donné plus

de votes que la liste ne contenait de noms d'électeurs; parce qu'il a vendu aux étrangers le plus beau des ressources naturelles de la province; parce qu'il a laissé tomber l'agriculture dans le marasme; parce que les trusts se sont aménagés, en cette province, un véritable paradis terrestre; parce qu'il est avant tout un distributeur de places et de patronage; parce qu'il est incapable d'offrir autre chose à notre jeunesse sans travail qu'un bureau de placement; parce qu'il se moque des hommes croyant à la fécondité des encycliques et laisse ses journaux insulter notre clergé aussi longtemps que cette campagne anticléricale ne lui a pas valu une rebuffade très ineffective; parce qu'il maintient un système de mouchardage, d'intimidation et de terrorisme; parce qu'il utilise la police de l'Etat pour consolider ses positions électorales; parce qu'il protège les bandits électoraux; parce qu'il a édicté la loi la plus exécutable des lois adoptées en pays parlementaire: la loi Dillon; parce que le peuple est incapable de respecter un régime qui se cramponne à un pouvoir malgré son impopularité manifeste, malgré tous les scandales électoraux perpétrés le 25 novembre dernier; parce qu'il a discrédité l'autorité de façon désolante, etc.

ARISTIDE-LE-JUSTE

M. Grégoire reproche au ministre de la Voirie d'avoir qualifié M. Taschereau d'Aristide-le-Juste, et il ajoute: car on ne disait pas en Grèce "Aristide-le-Retors", "Aristide-la-Roue", mais "Aristide-le-Juste". Si le ministre a cru entendre la population dire "Alexandre-le-Juste", c'est évidemment qu'il a l'oreille dure.

"De plus, je rappellerai à M. le ministre qu'Aristide-le-Juste était obligé pour ses adversaires, qu'il n'était pas directeur d'aucune corporation, mais tout entier au service de sa patrie, tantôt à la tribune, tantôt sous les drapeaux, et qu'enfin Aristide-le-Juste est mort pauvre, après avoir connu de longs succès politiques".

ORDRE NOUVEAU

"Devant la faillite sociale des méthodes qui ont fait leur fortune politiques, nos amis de la droite ont la naïveté de nous demander ce que nous entendons par l'ordre nouveau, pour ce qui concerne le domaine provincial", ajoute M. Grégoire.

"C'est bien simple l'ordre nouveau, c'est celui où nous verrons la province administrée au bénéfice du peuple et non, plus, seulement, des financiers québécois ontariens ou américains; où la proportion des prolétaires au sein de notre peuple diminuera au lieu d'augmenter; qui aura pour roi le consommateur et non plus le financier et le grand industriel; où le jeune homme de talent, de courage et de santé se trouvera en face d'un avenir moins repoussant que l'institution des secours directs; où une juste et rationnelle distribution du travail et des biens nous permettra de supprimer les secours directs; où le peuple constatera enfin que le machinisme et la science ne sont pas venus accroître indéfiniment la puissance de production de notre époque pour gonfler le dividende des capitalistes; où l'on enseignera aux travailleurs l'art d'utiliser moralement, intelligemment et profitablement

En marge du débat

La Price Brothers

M. Maurice Duplessis, dès le début de la séance a posé la question suivante au ministre des Terres et Forêts. "On nous apprend que dans l'affaire de la Price Brothers, des actionnaires deviendraient propriétaires de la compagnie. Il y a eu des objections de part et d'autres, et je voudrais savoir quelle sera l'attitude du gouvernement sur cette question.

M. Honoré Mercier—Rien d'officiel ne nous a été communiqué à ce sujet, mais lorsque nous aurons obtenu les renseignements désirés, nous verrons à protéger le gouvernement, la province, et tous les intéressés".

Vers l'Opposition

Un incident amusant s'est produit quelques minutes avant l'ouverture de la séance du soir M. Taschereau était assis au siège de M. Duplessis, à converser avec un député de la gauche. Le chef de l'Opposition en faisant son entrée dans la Chambre aperçut M. Taschereau assis à son siège. Il se rendit immédiatement au siège de M. Taschereau aux applaudissements des deux côtés de la Chambre.

Les réponses

M. Maurice Duplessis a interpellé le gouvernement hier après-midi de la façon suivante: "Depuis le deux avril, nous avons posé une série de questions. Nous sommes rendus au 23, et le gouvernement n'a pas encore donné une seule réponse, bien qu'il ait eu un délai de vingt jours pour ce faire. Le gouvernement ne semble pas anxieux de répondre.

M. Taschereau—"Demain matin, nous répondrons à une série de questions comme c'est l'usage.

M. W. Tremblay—"La vieille routine".

RECETTES DU C.N.R.

Les recettes, brutes du Réseau National pour la semaine terminée le 21 avril dernier se sont élevées à \$3,595,061 à comparer avec \$3,116,971 durant la semaine de 1935 correspondante, une augmentation de \$478,090.

LE "LADY SOMERS"

Le "Lady Somers", de la Canadian National Steamship, est attendu à Montréal dimanche soir, vers six heures, avec plusieurs passagers de marque et une grosse cargaison de produits tropicaux. C'est la première fois que ce paquebot nous visite cette année.

ment les loisirs plus nombreux à cause des progrès réalisés etc.

"Au cas où MM. les ministres appréhenderaient l'avènement de l'ordre nouveau pour leurs collègues des friands conseils d'administration, je me hâte de les rassurer, en leur disant que MM. Webster, Holt, Grautien, Smith et autres personnages de même dimension auront encore le droit de vivre dans l'ordre nouveau. Tout ce qui, alors sera prohibé ce sera d'empêcher les autres de vivre. Il me semble que nous sommes ainsi de bons comptes; et nous voudrions qu'ils le fussent autant. Voilà quelques idées propres à éclairer, je crois, tous les esprits en retard, qui se montrent ébahis, lorsqu'on leur parle de l'ordre nouveau; cet ordre nouveau, que nous aurons, grâce à Dieu dans la province de Québec lorsque, tout prochainement, l'Union nationale Duplessis-Gouin aura conquis de fait le pouvoir qu'elle possède de droit, depuis son immense victoire du 25 novembre dernier.

M. DAVID REpond A M. GREGOIRE PAR UN DISCOURS "ACADEMIQUE"

Nombreuses interruptions

QUEBEC, 23—(De notre envoyé)—M. Athanase David, Secrétaire provincial, a prononcé son discours académique annuel cet après-midi, au cours duquel il a particulièrement pris la défense du parti libéral qui dit-il, a le désir sincère de voir survivre les nôtres. M. David donnait la réplique à M. Grégoire, il lui fallut donc parler de M. Grégoire et il s'en prit à son professorat d'économie politique pour ensuite dénoncer des injures lancées par le maire de Québec. M. David avait commencé son discours au début de l'après-midi et il le continua dans la soirée.

Au début de ses remarques, M. David accuse M. Grégoire d'avoir traité notre race de scieurs de bois et de porteurs d'eau. M. Grégoire proteste et déclare qu'il n'a jamais prononcé ces paroles. M. Duplessis prend la parole et demande à M. David d'accepter la parole du député de Montmagny. M. David lance de nouveau une insinuation contre M. Grégoire à l'effet que le maire à Québec a insulté sa province. M. Grégoire proteste de nouveau.

Porteurs d'eau

M. David parle ensuite de nos historiens et nos écrivains, nos poètes qui n'étaient pas des scieurs de bois et des porteurs d'eau. Cartier, Lafontaine, Marchand, Chapleau, Laurier, Gouin n'étaient pas non plus des porteurs d'eau. La littérature française n'est pas morte chez nous. Porteurs d'eau nos musiciens, nos professeurs d'université! La Chambre s'esclaffe. M. David continue à établir des comparaisons favorables à toutes les classes de notre société avec les porteurs d'eau et des scieurs de bois.

M. David demande ensuite si M. Wilfrid Pelletier, chef d'orchestre de l'Opéra Métropolitain de New-York, est un scieur de bois. Le secrétaire revient de nouveau sur le dévouement de notre clergé et de nos institutions d'enseignement.

M. David félicite M. Lauriault, député unioniste de St-Henri-Montreal, pour la pondération de son discours, et de sa défense de la jeunesse.

M. David dit que Sir Lomer Gouin fonda des écoles techniques, des maisons de hautes études commerciales et encouragea l'éducation afin qu'un jour nous ne fusions pas accusés d'être des porteurs d'eau et des scieurs de bois. Il loue le haut dévouement de Sir Lomer Gouin et il demande à M. Paul Gouin si on n'a pas lancé de la boue à son père. Ce dernier était convaincu du grand rôle qu'il jouait au profit de ses compatriotes.

Jamais le nom de Sir Lomer Gouin ne peut être mentionné sans que l'on baisse la tête devant les nombreux actes qu'il a accomplis. Dès son entrée dans le cabinet Gouin, M. David a pris la ferme résolution de travailler sans relâche au bien-être de la jeunesse de sa province.

Envie et jalousie

Dans Québec pour être un grand homme il faut être six pieds sous terre. Envie et jalousie deux grands défauts des Canadiens-français qui nous ont empêchés de jouer dans différents domaines, le rôle que nous aurions dû jouer. Nous avons sacrifié la politique à l'économie. Revenons à la stabilité de nos pères. Après les élections, essayons de nous faire pardonner réciproquement les injures que nous aurions pu nous lancer.

M. David dit que Sir Lomer Gouin a invité le capital étranger à s'établir dans notre province, reprenant ainsi une phrase de Chapleau à cet effet.

M. David dit qu'il a regretté la disparition de nombreuses industries canadiennes-françaises parce que notre mentalité de rentiers n'a pas permis aux fils de continuer l'oeuvre de leur père. Depuis vingt ans, M. David conseille aux jeunes

gens de ne pas se lancer dans les professions encombrées mais plutôt dans le commerce. C'est pourquoi Sir Lomer Gouin a fondé l'École des Hautes Etudes Commerciales.

M. David dit que nous sommes demeurés des idéalistes. Le manque de confiance en nos propres compatriotes est un autre tort national.

La crise dont nous souffrons est mondiale et il est impossible d'en trouver les remèdes dans les formules. Dans toutes les périodes, le monde a traversé des crises. Il est à souhaiter que les jeunes d'aujourd'hui, aguerris par la crise, profitent de cette leçon pour se diriger vers des temps meilleurs.

L'après-midi

Le début du discours de M. David, cet après-midi, a tout d'abord été marqué par une vive discussion entre le secrétaire provincial et le maire de Québec. M. David parla d'injures et M. Grégoire voulut des explications. M. Dugay put finalement rétablir l'ordre et M. David critiqua sévèrement l'ordre nouveau préconisé par l'Union nationale.

Il fait ensuite ce que l'on appelle un résumé de notre histoire nationale et rappelle le dévouement du clergé et de nos religieux et religieuses. "La force spirituelle, dit-il, doit primer sur toutes les autres." Le discours du secrétaire provincial, comme d'habitude, abonde en vérités de La Palisse. A un certain moment, M. J.-F. Leduc interrompt M. David. Ce dernier proteste en un langage qui ne plaît pas à M. Drouin. Ce dernier ne se cache pas pour le dire et finalement, le député de Terrebonne parvient à terminer son discours par une fable de La Fontaine. La Chambre ajourna alors à huit heures ce soir.

Au Club Confédération

C'est ce soir que se continuera dans les salons du club Confédération le tournoi de bridge commencé il y a déjà plusieurs semaines et auquel prennent part plusieurs équipes sous la direction de professeur Lorenzo Lapointe.

Tous les amateurs de bridge sont cordialement invités à assister à ce tournoi et à bénéficier des bons conseils d'un professeur de bridge connu de tous les meilleurs cercles de bridge de notre métropole. L'entrée est libre.

HANGARS INCENDIES

Quatre hangars appartenant à des logements situés à 7814-16 et 7818, rue Lajeunesse ont été considérablement avariés hier soir lorsqu'un incendie éclata dans l'un d'eux et se propagea rapidement aux autres. Les pompiers ont eu raison des flammes en peu de temps. Personne ne fut blessé au cours des manœuvres.

CLINIQUE PRIVEE

Maladies vénériennes — Voies urinaires — Maladies intimes, hommes et femmes — Prostate — Traitements discrets rapides et sûrs.

DR A.-A. LEFEBVRE

M. D. A. M. — des Hôpitaux de Paris. 4120, St-Hubert — FAH 1621

STUDIO DE MASSAGE

Gardes-malades gradués donnent massages médicinaux à la main — bains — frictions à l'alcool et traitements électriques qui agissent les nerfs et procurent le sommeil.

FRES PRIVE — MA. 1576
1451, RUE McKAY — APT. 2
De 11 hrs a.m. à 11 hrs p.m.

PAS DE SECOURS DIRECTS POUR MAI?

La ville refuserait de voter le secours direct et les augmentations de loyer, à l'assemblée du conseil aujourd'hui. — Des échevins s'opposent au paiement des allocations tant que les gouvernements ne contribueront pas dans une juste mesure.

Aujourd'hui les autorités de notre ville devront prendre une ferme décision! On sait en effet que les conseillers seront invités à voter les secours directs du mois de mai qui atteignent la somme de \$1,361,440.

Ce montant renferme aussi les augmentations de loyer et autres crédits pour allocations de chômage.

Il appert que plusieurs échevins s'opposent au paiement entier par la ville de ces augmentations de loyers, de l'électricité et des soins médicaux, si le gouvernement ou plutôt les gouvernements ne veulent contribuer dans une juste mesure. On sait que nos échevins n'ont pas reçu à Québec une réponse catégorique, le gouvernement déclarant aux autorités de la ville qu'il prendrait la question en sérieuse considération et qu'il demanderait tout d'abord à Ottawa quelle serait la participation du fédéral.

Les augmentations de secours votées récemment par la ville représentent une somme de \$138,109 pour le mois de mai seulement et ce montant est inclus dans le total soumis aujourd'hui au conseil pour adoption, soit \$1,361,440, crédits nécessaires pour le paiement des secours directs pour le mois de mai.

Grave situation

On croit en certains milieux à l'hôtel de ville que les secours directs ne seront pas votés aujourd'hui. M. Hector Dupuis consulté s'est déclaré en faveur du vote des secours directs, y compris les augmentations de loyers. Mais d'autres échevins s'opposent à la continuation d'un état de choses qui est excessivement préjudiciable à la ville et surtout au trésor municipal.

On veut que les gouvernements viennent en aide à la ville et l'on croit que le seul moyen de les décider à agir c'est de ne pas voter, aujourd'hui, les crédits nécessaires pour la distribution du secours direct ou le paiement augmenté des loyers de chômeurs.

La question est d'un intérêt particulier, le problème est d'une extrême gravité! Mais si nos administrateurs en arrivent jamais à une telle décision, la population de Montréal peut être assurée que l'on agira ainsi afin d'éviter de plus grands malheurs.

Une autre lettre sur l'affaire Michaud

QUEBEC, 23. — (D.N.C.). — M. Hector Choquette, député de Shefford, prend la parole au début de la séance pour relever une lettre publiée par les journaux et dans laquelle le curé de Biencourt disait que ses affirmations sur le cas d'un colon de Rimouski étaient plus ou moins inexacts. Le député de Shefford vient à peine de dire quelques mots que des protestations surgissent de la droite. M. Laurent Barré, député de Rouville, intervient: "Le député de Shefford n'est pas obligé de rester ainsi toute sa vie sous une accusation de mensonge. Il défend son honneur et sa réputation, et je dis qu'on ne doit pas étouffer sa voix".

Voici la teneur de la lettre que voulait lire M. Choquette mais qu'il n'a pu lire.

Granby, 18 avril 1936.
Monsieur H. Choquette,

J'ai pris connaissance de la lettre sur les journaux disant que les paroles que vous avez prononcées à l'égard de notre fille Mme Fir-

min Michaud étaient fausses. Je proteste contre cette lettre, parce que vous aviez dit la vérité. Je suis allé dans cette place nouvelle et j'ai trouvé les colons bien misérables. Notre fille nous écrivait maintes fois pour nous demander de l'aide. Nous lui avons envoyé des boîtes de linge pour habiller les enfants et de l'argent pour lui aider à vivre. Elle nous disait qu'ils auraient désiré manger d'autre chose que du gruau préparé à l'eau et souvent de la galette de sarrasin. Quand le mari vivait il aurait eu besoin de bien plus pour le travail qu'il faisait et quand il allait chercher des provisions au magasin du gouvernement avec leurs pitons, ils étaient obligés de payer les effets énormément cher. Ils ont payé le lard salé jusqu'à 32 cents la livre quand nous le vendions pour 10 à 11 cents la livre.

Elle était des 4 ou 5 mois sans recevoir ses dînes et dans ce temps-là, la situation était lamentable pour cette famille.

(signé) M. Joseph Fortin, Granby.

L'assemblée des employés de tramway

Une nombreuse assemblée des employés de tramways de Montréal avait lieu, hier soir, à l'Assistance, sous la présidence de M. Gérard Gagnon, président du comité des négociations, assisté de MM. Ph. Corriveau et R. Trépanier, aussi membres du comité sus-mentionnés.

Le but de cette assemblée était d'étudier l'opportunité de renouveler le contrat de travail actuellement en vigueur mais qui doit expirer sous peu.

Il fut donc proposé de charger le comité des négociations d'aviser la Compagnie des Tramways que c'est le désir des employés de rouvrir les négociations en vue d'une révision du contrat tant pour ce qui concerne les conditions et des heures de travail ainsi que des salaires.

Comme on devait s'y attendre, cette question souleva un long débat auquel ont pris part MM. Ph. Girard, R. Trépanier, P. Corriveau, A. Gérard, A. St-Germain, G. Gagnon, MM. Lopa, Boisselle, O. Hébert et autres.

Le vote fut pris et la proposition devant la chaire fut adoptée par une forte majorité.

Par un autre vote, MM. G. Gagnon, Ph. Corriveau et R. Trépanier furent de nouveau nommés membres du comité de négociations. M. Ph. Girard a enregistré une protestation au sujet d'un vote sur un amendement. Le comité nommé aura le droit de s'adjoindre d'autres membres.

Incendie rue St-Laurent

Vers 9 h. 30 hier soir le feu a éclaté dans un magasin innocupé situé à 4386 boulevard Saint-Laurent et s'est ensuite propagé à une synagogue juive, causant des dégâts considérables avant d'être réprimé par les pompiers sous la direction du chef de district Sainte-Marie. On ignore la cause de l'incendie.

Félicitations du roi aux sauveteurs de Moose River

HALIFAX, 23. — Sa Majesté le roi Edouard VIII a envoyé un message de félicitations aux mineurs de la Nouvelle-Ecosse qui ont sauvé de la mort le Dr D.-E. Robertson et M. Alfred Scadding en les retirant après plusieurs jours de labeur acharné de leur véritable prison souterraine. C'est le Gouverneur général du Canada qui reçut le câblogramme et l'a adressé immédiatement au lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, l'hon. W.-H. Covert.

Le message du Roi était ainsi conçu: "C'est avec une vive admiration que j'ai suivi toutes les étapes du travail magnifique accompli par les mineurs de la Nouvelle-Ecosse dans leurs efforts surhumains pour libérer de leur prison le Dr Robertson et Alfred Scadding. Je tiens à leur offrir mes plus sincères félicitations et les assurer de mon admiration et de mes sentiments sincères de gratitude et de reconnaissance. J'espère que ces sauveteurs n'auront pas à souffrir des malaises ou des effets nocifs, à la suite de leur long séjour dans la mine de Moose River et qu'ils ne contracteront aucune maladie sérieuse."



Edouard VIII plus sincères félicitations et les assurer de mon admiration et de mes sentiments sincères de gratitude et de reconnaissance. J'espère que ces sauveteurs n'auront pas à souffrir des malaises ou des effets nocifs, à la suite de leur long séjour dans la mine de Moose River et qu'ils ne contracteront aucune maladie sérieuse."

MOOSE RIVER, N.-E., 23. — Le Dr Robertson et Alfred Scadding sont en convalescence à l'hôpital, reprenant peu à peu leurs forces après une lutte sans exemple contre la mort. Pendant ce temps le corps de leur infortuné camarade est transporté dans une voiture à destination de Halifax. L'infortuné Herman Magill n'a pu survivre aux rigueurs, à la privation de nourri-

Au conseil central des syndicats catholiques

La séance régulière du Conseil central des syndicats catholiques avait lieu, hier soir, sous la présidence de M. J. B. Delsis. Les délégués des syndicats ont été priés de prendre bonne note que l'Association Canadienne - Française de l'Alberta demande aux Canadiens-français des dons de livres de récompense pour les élèves de là-bas ainsi qu'en argent.

Le comité de la fête du travail a fait rapport que ses officiers sont les suivants: président, Médéric Dufort; vice-président, G. Morache; secrétaire, J. M. Chalut.

Le comité d'action religieuse annonce que la retraite fermée des syndicats catholiques aura lieu à la Villa St-Martin, du 28 au 31 mai prochain. Une invitation est faite aux syndicats de faire en sorte que le nombre de retraitants soit plus considérable que l'an dernier.

Le comité exécutif a fait rapport qu'il a étudié la question d'un mode d'administration pour la cité de Montréal. Il a pris connaissance de deux plans en particulier et que, bien que son étude n'est pas encore complète, il favoriserait la division de la ville pourvoyant à l'élection de seize échevins avec le maire élu par toute la ville. Cette question reviendra de nouveau devant le conseil.

ACCUSES DE RAPT

NEW-YORK, 23. — Un grand jury de Brooklyn a ce soir prononcé des mises en accusation contre cinq personnes, dont Ellis Parker, fils du détective Parker du New Jersey, les accusant d'enlèvement et de voies de fait sur Paul Wendel, avocat déqualifié de Trenton N.J., qui figura éminemment dans les derniers jours qu'a vécus Hauptmann.

ture, au manque de soins dans le sombre réduit où il lutta pendant plusieurs jours contre la maladie, le froid et la pneumonie qui devait l'emporter.

"Ils vont mieux", "Ils se rétablissent" redisent aujourd'hui les mineurs qui prirent part au sauvetage fameux et qui se disposent à quitter le petit village où s'est déroulé un des drames les plus poignants dont fasse mention l'histoire canadienne.

Pendant que Robertson et Scadding se reposent, à bout de forces, mais revenant sûrement à leur état normal et à la santé, on a commencé ici une enquête sur la tragédie de la mine. Le coroner du district interroge des témoins et dirige les procédures, sur la mort de Magill l'un des associés des deux autres citoyens de Toronto. Ces trois hommes on le sait, avaient acheté cette mine abandonnée qui valut un temps \$400,000.

PNEUMONIE

"Je crois sincèrement que Magill a été emporté par la pneumonie" a déclaré le coroner, le Docteur Glen Donovan de Halifax en s'adressant aux membres du jury. Puis il ajourna la cause à jeudi prochain quand Robertson et Scadding seront invités à rendre témoignage dans cette affaire.

Scadding peu après, souffrant atrocement d'enflures aux pieds a été transporté en avion à Halifax.

LE Dr ROBERTSON

Le Dr Robertson est en convalescence à l'hôpital de la mine et il recouvre ses forces peu à peu. Les médecins qui l'entourent et veillent sur sa santé ont déclaré que le patient donnait des signes certains de recouvrement parfait. Le Dr Robertson est un des chirurgiens les plus en vue de notre pays et il est particulièrement connu en Ontario où il a accompli des interventions chirurgicales des plus difficiles.

Madame Robertson se tient constamment à ses côtés. Pendant plusieurs jours elle n'a pas quitté le lieu de la tragédie et depuis qu'il est sorti du puits de Moose River cette femme courageuse n'a pas voulu quitter son mari, en dépit de ses forces qui semblaient l'abandonner à certains moments.

GRATIS
Flacon d'essai de
KRUSCHEN
Procurez-vous-en un
Demandez chez votre pharmacien le "gros paquet" de Kruschen à 75c, contenant un flacon ordinaire et un flacon d'essai. Employez d'abord celui-ci et, si vous n'êtes pas satisfait, renvoyez le flacon régulier non ouvert. Votre argent vous sera remboursé.

LA SESSION FEDERALE

LE BILL DES CHEMINS DE FER

OTTAWA, 23. — L'honorable R. B. Bennett a demandé à la Chambre aujourd'hui une déclaration du gouvernement sur sa politique de chemin de fer. C'est le ministre des Finances, l'hon. Charles Dunning, qui a répondu au chef de l'Opposition. Il a déclaré que le gouvernement voulait voter un montant de \$39,990,000 pour couvrir le déficit du Canadian National pour l'année courante (1936). Si le premier ministre désire de plus amples informations il pourra étudier le rapport et les recommandations du comité chargé d'enquêter sur la situation ferroviaire et sur l'administration du chemin de fer de l'Etat.

Mais le chef de l'Opposition et l'honorable H. H. Stevens reviennent encore à la charge. Ils ne voient pas d'un bon oeil le bill du ministre des chemins de fer octroyant un crédit au Canadian National alors que l'hon. Charles Dunning a déjà soumis dans la présentation des crédits budgétaires une somme de \$47,421,464.80 afin de couvrir le déficit de la même compagnie de chemin de fer. M. Dunning explique qu'il s'agit maintenant d'un octroi pour 1936 de \$39,990 nécessaire pour libérer le Canadian National de dettes trop lourdes à porter. Le chef de l'Opposition pourra discuter la question devant le comité spécial puisque les sommes prévues devront tout d'abord être soumises à ce comité qui en arrivera ensuite à une décision quelconque.

Si nous devons autoriser le paiement de sommes qui seront et devront être dépensées durant les opérations de 1936, dit M. Bennett, il est important que nous soyons au courant et que nous discutons tous les items principaux du bill de l'hon. C. D. Howe.

CONVOCATION

La section Iberville de la Société St-Jean-Baptiste tiendra ce soir sa réunion hebdomadaire, à 8h., à la salle du foyer.

...une
légère "touche"!

Les
SWEET
CAPORALS
sont irrésistibles



"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé." — Lances

3439, St-Denis — BELAIR 1809

Dr Jérôme Fournelle

Maladies de la peau, du sang, voies urinaires, vénériennes.
ELECTRICITE MEDICALE
RAYONS-X

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

MEMBRE DE L'A. B. C.

Publiée et imprimée par la Fédération des Journalistes Canadiens Incorporée.

REDICTION ET ADMINISTRATION, 1124, rue Marie-Anne, est Montréal

Case postale 1480. — Téléphone: FAIKIRK 1171.

MONTREAL, VENDREDI, 24 AVRIL 1936

Une entreprise commerciale confiée à des fonctionnaires!

Malgré l'opposition que son projet a soulevée dans toutes les provinces intéressées, l'hon. M. Howe, ministre du Transport, semble déterminé à obtenir coûte que coûte la centralisation des ports maritimes canadiens. Il a répondu de bien piètre façon aux arguments sérieux qui ont été apportés contre son projet.

Ainsi, lorsque M. Ernest Bertrand, député de Montréal-Laurier, propose de former trois commissions de trois membres, l'une pour les ports du Pacifique, l'autre pour les ports du Saint-Laurent et la troisième pour les ports de l'Atlantique, M. Howe répondit qu'il serait impossible aux villes concernées de s'entendre sur le choix des commissaires et d'obtenir satisfaction. Mais comment M. Howe croit-il mieux réaliser la bonne entente et donner satisfaction à tous avec seulement trois commissaires pour tout le Canada.

M. Howe, dans son projet de loi, allègue quatre raisons en faveur de la centralisation: 1—donner au Parlement le contrôle des dépenses faites par les sept ports intéressés et transférer leur comptabilité à l'Auditeur général; 2—rendre plus efficace la gestion de ces ports; 3—empêcher les dépenses injustifiées et les constructions peu économiques; 4—détruire le lien trop faible qui unissait insuffisamment l'administration locale des ports au ministère.

Toutes ces raisons ont été anéanties depuis longtemps par des preuves de faits. Le Parlement peut, par un simple amendement aux multiples lois promulguées dans le passé, prendre le contrôle des dépenses; mais il a été prouvé dans tous les pays que ce contrôle est désastreux, car le développement des ports en souffre considérablement par le manque d'initiative locale. Le rapport Gibb, s'il a attaqué la faiblesse de certains commissaires ou de rares erreurs, n'a pu en rien diminuer le système des commissions; au contraire, le rapport n'est qu'un long éloge de la vision, de l'audace, de l'esprit d'entreprise et de la bonne administration des commissaires qui ont bâti et développé le port de Montréal pendant cent ans. En ce qui concerne les dépenses exagérées et les constructions peu économiques, M. Howe devrait savoir qu'elles ont toujours été occasionnées par les politiciens; car, s'il y a une coulisse—et combien active!—à Ottawa, il n'y en a jamais eu à la Commission du port. Quant au lien trop faible et insuffisant entre la commission et le ministère, la faute en a toujours été au ministère et M. Howe en a donné lui-même la preuve quand il disait tout récemment que le ministre de la Marine n'avait, pour tout personnel de contact avec les commissions, que deux commis et une sténographe.

A la lumière de l'expérience, le projet de M. Howe si le gouvernement a la faiblesse d'en forcer la réalisation, ne pourra que produire des résultats contraires à ceux qu'il prétend viser. La gestion des ports sera moins efficace et plus désastreuse; les dépenses seront moins bien contrôlées et plus sujettes que jamais aux manoeuvres de coulisse; non seulement le lien sera faible, mais il n'existera pas du tout.

Toutes les raisons soumises par M. Howe, de quelque façon qu'on les retourne, démontrent que le ministre ne considère cette question que comme une simple question fiscale, alors que c'est avant tout une question économique nationale de la plus grande importance. La question de nos ports maritimes, c'est avant tout la question du trafic commercial canadien, en rapport direct avec l'intérêt des chemins de fer; c'est une question de lutte intensive pour la défense du volume de transport que nous avons déjà, et de conquête agressive de ce qu'ont les ports américains et qui devrait nous appartenir normalement. Seuls des hommes d'affaires locaux, intéressés, peuvent réussir à bien régler cette question, alors que des fonctionnaires ne pourront jamais suppléer par le "fonctionnarisme" à l'esprit de direction et d'initiative qui leur manquera.

Boucler le budget d'un port de mer (et celui de Montréal l'a toujours fait sans intervention extérieure), en contracter les dépenses et en restreindre les constructions n'a rien à faire avec son développement commercial, la lutte pour lui gagner un trafic nouveau. Cette dernière chose est la chose capitale, l'autre est secondaire. M. Howe pourvoit à l'accessoire et néglige les conditions qui font la vie même d'un port et son progrès. Sa loi ne peut qu'être mauvaise, et ses effets que funestes pour Montréal et le pays.

MISE AU POINT



ALEXANDRE: Enfin, vous avez dit que le gouvernement était sans scrupules?
GREGOIRE: Mais non, voyons! J'ai dit qu'il n'avait pas de scrupules.
ALEXANDRE: Ah! bon! Comme ça c'est correct.

Protestations de Roméo Parent

"Le Soleil" du 20 courant publie la communication suivante:

Ville de Beauport, 17 avril 1936.
A une assemblée spéciale tenue le 17 courant le comité d'organisation libérale de Beauport a passé la résolution suivante: Il est proposé et adopté unanimement que:

"Le comité d'organisation libérale de la ville de Beauport désire protester énergiquement de la manière dont la Commission Canadienne de la Radio réserve ses postes à un certain parti national qui n'a d'autres buts que d'insulter et d'essayer de soulever le peuple de la province de Québec contre le premier ministre et son gouvernement qui méritent certainement la confiance et le respect du peuple de cette province.

"Après le discours prononcé, mercredi le 15 courant, par un nommé Gustave Jobidon, partisan du parti Duplessis-Gouin, discours accompagné d'injures, de mensonges et de calomnies à l'adresse de l'hon. M. Taschereau et de son gouvernement, notre comité se croit justifiable de blâmer la C. C. de la Radio de ne pas prendre les mesures nécessaires pour empêcher de tels abus de langage qui durent depuis les élections de cette province au grand mécontentement des radiophiles.

"De plus, le comité est unanime à demander une rétraction complète à cet individu et même de sévir rigoureusement si nécessaire pour avoir induit la Commission de la Radio en erreur.

"Le Comité d'organisation libéral de Beauport est aussi unanime à condamner ces causeries qui sont données sous les auspices de l'Union Duplessis-Gouin, causeries qui n'ont d'autre but que de faire appel aux passions populaires et d'inciter à la révolution les citoyens de cette province.

"Que copie de cette protestation soit transmise à l'hon. C.-D. Howe, ministre de la Marine, à l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, à l'hon. Alex. Taschereau, premier ministre de cette province, à M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency, et aux journaux de cette ville pour publication".

Roméo PARENT,
président,
Léo GARIEPY,
secrétaire.

Il est à noter que Roméo Parent, président du comité d'organisation libéral de Beauport, est le même individu qui a été condamné à subir son procès devant les Assises criminelles sous l'accusation d'avoir assailli les orateurs avec une "gang" de ses amis à l'Ange-Gardien.

Avant de se plaindre d'excès de langage, ce dénommé Parent devrait d'abord expliquer son étrange conduite de l'Ange-Gardien. Les "casseurs de guéules" sont mal venus de critiquer de simples discours.

"Ça chauffe, hein?"

En régime parlementaire, on juge généralement de la valeur d'un homme par l'acharnement que ses ennemis mettent à le harceler, l'ennuyer et essayer de le discréditer.

A lire les comptes rendus du discours prononcé à la Législature par le maire de Québec et député de Montmagny, M. J.-E. Grégoire, il faut conclure que c'est un homme de haute valeur et que, comme tel, la députation ministérielle a tout intérêt à l'ennuyer comme elle l'a fait mercredi dernier.

Ce magnifique discours, dont la vérité et la virilité sont les qualités principales, aurait sans doute été moins lu si les innombrables interruptions de la faible phalange de M. Taschereau n'avaient pas servi à attirer l'attention du lecteur. Et, en le lisant tout au long, comme la disposition typographique l'y incitait, le lecteur s'est instruit davantage de l'absence totale de scrupules chez le régime despotique qui régit notre province.

A la chasse, ce qui aide le plus le chasseur, ce sont les impulsions désordonnées du gibier en panique et qui ne répond plus qu'à l'instinct de conservation. Lorsque des politiciens se voient traqués devant le gouffre du précipice, qu'ils s'y sentent poussés malgré tous leurs efforts, que la panique est leur seul guide, eux aussi ne connaissent plus qu'une seule voix: l'instinct de conservation.

Cela les porte aux pires bêtises, surtout quand surgit devant eux quelqu'un qui représente un plus grand danger. La présente session de la Législature en fournit un exemple frappant. Le Pouvoir, qui généralement possède les attributs du calme, de la sérénité, de la force consciente et grave, n'offre plus le tableau de d'une bande de gens désarmés, semblables à des sinistrés. Ils disent n'importe quoi, lancent n'importe quels oris. Et M. William Tremblay traduit parfaitement le sentiment populaire de toute la province quand, devant ce débordement d'interruptions, de balourdises, de mots plats, il dit en souriant: "Ça chauffe, hein?"

Fin d'un drame pathétique

C'est avec un immense soulagement et une bien grande joie que toute la population canadienne a appris le dénouement heureux du drame si pathétique de Moose-River.

Dans les derniers jours de cette émouvante affaire, le Canada tout entier—on peut dire le continent tout entier— a suivi avec angoisse, d'heure en heure, la course héroïque de mineurs indomptables contre la mort. Les immenses dangers qui menaçaient à tout moment ces valeureux travailleurs, les possibilités d'éboulement, l'affaiblissement graduel des deux emmurés qui n'avaient pas pris l'équivalent d'un repas en dix jours, tout concourait à rendre le sauvetage périlleux et bien difficile. Il y a quelque chose de vraiment providentiel dans l'issue finale de cette tragédie.

Si les mineurs, dans leur ténacité et leurs efforts surhumains, ont mérité une admiration sans borne, si la solidarité manifestée spontanément de tous côtés peut nous permettre d'être fiers de la possibilité d'union en ce pays, on ne saurait trop souligner la conduite admirable du Dr Robertson, l'un des deux sinistrés qui ont survécu.

Faisant preuve d'une grande maîtrise de lui-même, d'un jugement alerte et d'une endurance morale peu commune, non seulement il a pour ainsi dire aidé à la direction du sauvetage, du fond de la galerie où il était emprisonné, mais les détails de cet emprisonnement nous apprennent maintenant avec quelle mansuétude il a agi pour arracher ses compagnons à la mort, les traitant comme une mère traite ses petits enfants malades. S'il n'a pu sauver Magill, c'est que c'était humainement impossible: si Scadding a survécu, c'est à cause des soins et du régime de vie imaginés par cet admirable médecin, dont la conduite s'offre comme un beau et noble modèle de dévouement.

Une grève des contribuables, cet été?

M. W.-H. Biggar, échevin de Notre-Dame de Grâce déclare que la ville ne doit pas voter le budget supplémentaire de \$2,500,000 si elle ne veut pas que les contribuables fassent la grève durant les mois d'été et refusent de payer leurs impôts à la cité.

C'est aujourd'hui même à l'hôtel de ville que l'on reprendra le débat sur la brûlante question d'actualité, sur le fameux budget supplémentaire de \$2,500,000. Mardi dernier les opinions étaient visiblement partagées au sein même du comité exécutif, la discussion en caucus l'a prouvé amplement. M. Hector Dupuis, échevin de Papineau, après avoir protesté, pendant un certain temps, de la bonne foi des membres du comité exécutif a déclaré qu'il faudrait pourtant en arriver à une solution définitive.

Rapport du comité exécutif

Voici ce que dit le rapport du comité exécutif: "Le comité exécutif a l'honneur de vous soumettre le rapport suivant et il vous recommande d'insérer cet amendement dans le bill que la cité doit présenter à la Législature, savoir:

La cité est autorisée à emprunter durant l'année fiscale 1936-37 une somme n'excédant pas \$2,500,000, pour une durée n'excédant pas cinq ans et cela pour les dépenses d'administration pour ladite année fiscale 1936-37.

Avant l'adoption des amendements de pouvoirs d'emprunt, on

devra préparer un budget supplémentaire et l'adopter en suivant le procédé employé pour la présentation du budget annuel.

Pour rencontrer les intérêts de cet emprunt et afin de trouver les fonds nécessaires lors du remboursement de cette somme, la cité est autorisée à ajouter chaque année à la taxe spéciale le montant nécessaire à cette fin."

Ce rapport a été présenté sur la signature de M. J.-M. Savignac, sous toute réserve, et, après avoir été discuté en caucus, il fut soumis à l'assemblée du conseil, dans l'après-midi, et de nouveau renvoyé

au comité exécutif, sans discussion.

6 cents par \$100

M. Biggar a déclaré au représentant de l'«Illustration Nouvelle» que les conseillers ont retourné le rapport au comité parce que celui-ci prévoyait une taxe additionnelle de six cents par \$100 dévaluation des immeubles pour une durée de cinq ans, afin de rembourser le prêt recommandé de \$2,500,000.

Ce prêt devait servir à combler le déficit amené par certaines réductions de taxes de ventes ou autres. Ainsi on veut, continue M. Biggar, l'exemption de la taxe sur les ventes de 25 cents ou moins. Ce qui occasionnera à la ville une perte de revenus de \$500,000.

En second lieu, l'intérêt sur les crédits pour l'exécution de travaux coûtera environ \$325,000.

Troisièmement, les dépenses secondaires occasionnées par le nouveau programme de travaux (pensions, contrats, débetures) atteindront \$150,000. Les dépenses d'administration \$1,250,000 et le réajustement des salaires, \$265,000.

L'échevin Biggar explique que ses objections ne sont pas puériles et que la ville s'engage dans une voie dangereuse en permettant que l'on insère ce prêt de \$2,500,000 dans les amendements au bill de la cité.

\$11 millions de travaux ?

M. Biggar déclare encore que la ville ne peut dans les circonstances dépenser \$11,000,000 pour des travaux répartis comme suit:

Marché de l'est \$950,000; aqueduc, \$2,850,000; égouts, \$1,200,000; carrières, \$500,000; conduites souterraines, prise d'eau, \$1,000,000; parcs, terrains de jeux, édifices, \$1,500,000.

La plupart de ces travaux ne seront d'aucun avantage et d'aucun profit pour les chômeurs.

Et les salaires ?

Le conseil municipal a déjà déclaré qu'il ne devait pas y avoir de parasites à l'hôtel de ville et l'on voudrait aujourd'hui, dit M. Biggar, le réajustement des salaires, dans une période de crise, réajustement qui coûterait à la ville près d'un demi-million et voici comment. Le conseil avait décidé une diminution de \$475,000. Or d'après le budget soumis les salaires seront augmentés de \$265,000 et le seul département de la canalisation bénéficiera d'une augmentation de \$130,000, c'est-à-dire que les salaires ne seront réduits en définitive que de \$80,000.

Nous n'approchons pas de la somme de \$475,000, diminution décrétée et adoptée par le conseil. Est-ce que le comité exécutif respecte les opinions et les ordres du conseil ?

Toutes les dépenses d'administration seront accrues. Et il n'est pas nécessaire de les énumérer. Qu'il me soit permis de conclure, dit M. Biggar, que nous n'avons pas besoin de budget supplémentaire, cette année. Les contribuables de la cité sont à bout et il ne faut pas attendre qu'il se produise chez nous des incidents regrettables. Au train où vont les choses, nous aurons bientôt une grève de contribuables à Montréal dès cet été.

LINDBERGH EN FRANCE

BOULOGNE, France, 23. — Le colonel et Mme Charles-A. Lindbergh ont améri ici aujourd'hui arrivant d'Angleterre, et se sont immédiatement dirigés vers Le Touquet, sur la côte française, dans un automobile fermé et rapide. Ils avaient un visa de touriste de 10 jours, et ont donné Monte Carlo comme leur point de destination.

La Poudre à Coquerelles
MYSTERIEUSE
Détruit
radicalement
les coquerelles.
En vente partout



CENT CINQUANTE ANS DANS LA RUE NOTRE-DAME



VOICI la brasserie que construisit John Molson en 1786, sur un emplacement qui était situé à environ trois quarts de mille des murs de Montréal, dans la direction est, le long de la route de la poste de Québec. On appelait alors ce voisinage le "faubourg de Québec".

Ce site avait été choisi avec beaucoup de sagacité, car c'était là le point extrême sur le fleuve où les bateaux pouvaient se rendre sans avoir à remonter le courant Ste-Marie. A cette époque, il fallait à un bateau un fort vent d'est ou l'assistance d'une robuste paire de boeufs, pour arriver jusque dans le port de Montréal. Très souvent, des voiliers devaient perdre plusieurs jours dans l'attente de conditions favorables.

L'endroit était aussi fort commode pour les cultivateurs qui apportaient leurs produits par eau. D'autre part, une très bonne route reliait la brasserie aux portes de la ville.

La propriété des Molson s'étendit graduellement par des achats successifs de terrain, puis la ville, dans son expansion ininterrompue, finit par entourer complètement la brasserie. La route fut élargie, pavée, et on lui donna le nom de rue Ste-Marie, avant qu'elle ne portât celui de Notre-Dame.

A mesure que passèrent les années, les entreprises de la famille Molson se multiplièrent et prospérèrent. A l'exemple du fondateur, les générations de Molson qui suivirent participèrent au développement de la ville et du pays — construisirent des bateaux, financèrent le premier chemin de fer du Canada et la première compagnie de gaz de Montréal, fondèrent une banque et furent toujours en évidence dans les domaines industriel, commercial et social.

La brasserie, considérablement agrandie et complètement modernisée, se dresse encore aujourd'hui à l'endroit même que le fondateur, John Molson, avait choisi pour la sienne.

M. Duplessis prend la défense du petit propriétaire

Ce dernier est un facteur qui amortit les crises économiques et sociales

Les ligues de propriétaires

QUEBEC, 23.—(De notre envoyé)—Les délégués de l'Union des Ligues de Propriétaires de la province de Québec, après avoir rencontré les ministres du gouvernement, ce matin, ont rencontré MM. Maurice Duplessis et Paul Gouin, à 2 heures 15 cet après-midi. Les délégués, sous la présidence de M. Emery Sauvé ont renouvelé leurs demandes aux chefs de l'Union Nationale à l'effet d'édicter un moratoire de cinq années sur les dettes hypothécaires, au lieu d'un moratoire renouvelé à cinq années et un taux d'intérêt et maximum de 5 pour cent sur les prêts hypothécaires.

UN REMPART

M. Maurice Duplessis remercie les délégués et les félicite de s'être groupés pour défendre leurs intérêts. Il dit en souriant. Ce matin vous êtes allés rencontrer le pouvoir d'aujourd'hui et l'opposition de demain. Cet après-midi vous rencontrez l'opposition d'aujourd'hui et le pouvoir de demain. Nos sentiments sur l'importance de la petite propriété sont bien connus. Nous avons dit et répété que la petite propriété est le rempart contre la consécration de la richesse d'un puissant facteur d'ordre, de progrès et d'économie, et le facteur qui amortit le mieux les attaques des crises économiques et sociales. C'est particulièrement pour nous, Canadiens-français, un agent de progrès et d'influence.

ASSAULTS GRAVES

"La petite propriété a subi depuis quelques années des assauts graves, et la situation est désastreuse. Alors que la ville de Toronto a 70 pour cent de propriétaires, le pourcentage n'est que de 15 pour cent à Montréal et dans d'autres villes de notre province. Il faut remédier à cette situation sans délai. Nous n'avons pas les responsabilités administratives, aussi si les hommes responsables de l'administration des affaires publiques ne prennent pas les initiatives voulues, vous ne nous en tiendrez pas responsables."

"Les mesures que vous suggérez sont certes utiles, mais ce sont des remèdes d'urgence; c'est si vous le voulez un bandeau appliqué pour arrêter l'hémorragie mortelle, mais il faudra en activer la circulation, vivifier l'organisme. Il est certaines réformes qui s'imposent."

LES DEBENTURES

Ainsi le prêt sur débetures ont détourné une forte partie de la finance qui allait auparavant à la construction immobilière.

Ces débetures ont été émises sur des biens futurs, autrement dit, sur rien. La propriété en a subi la répercussion. Le jour où l'émission d'obligations sur les biens inexistants sera prohibée, la propriété verra affluer un capital considérable et qui offrira des taux plus avantageux. De plus il y a trop d'exemptions de taxes en faveur de

compagnies qui ont les moyens de payer.

LES EXEMPTIONS

"Que résulte-t-il de ces exemptions? C'est que le petit propriétaire doit payer non seulement ses taxes, mais les taxes que les compagnies ne paient pas; et comme il se trouve que ces compagnies entreprennent de travaux municipaux c'est le petit propriétaire qui paie pour les améliorations des grosses compagnies.

"De plus, il y a trop de privilèges qui grèvent la propriété de donner en nantissement sur les prêts. Ces privilèges sont si nombreux qu'il n'est pas un prêteur qui sache, lorsqu'il consent un prêt, ou il en est exactement.

"Il y a les privilèges enregistrés, et il y a aussi ceux qui ne sont pas enregistrés; taxes fédérales, provinciales et municipales non perçues, taxes de gazoline, ou de repas non payées, etc.

ENVERS DU BON SENS

"Le moratoire actuel est fait surtout pour les riches. Il faut un moratoire qui soit plus généreux. Il est évident aussi que l'intérêt sur les arrérages de taxes est trop élevé.

"Et puis les diverses législations sous lesquelles nous vivons sont à l'envers du bon sens. Les choses ont été créées pour servir à l'homme. Or, les lois ont été faites de telle façon qu'elles subordonnent les hommes aux choses. Il est par exemple, ridicule que l'or ou l'argent rapporte plus de profits que le travail de l'homme sous forme de salaires.

"Le taux d'intérêt au point de vue de l'usure, est souvent dépassé. C'est le devoir des autorités fédérales, bleus ou rouges, car dans les questions d'intérêt public, il ne peut être question de politique de couleur, de limiter le taux de façon à ne pas laisser d'échappatoire. Car c'est une attribution strictement fédérale. Et c'est le devoir du gouvernement provincial d'abaisser le taux d'intérêt actuel par des mesures appropriées.

SENS DE LA JUSTICE

"On a parlé de violation des contrats. Il ne faut pas confondre la réputation avec la confiscation. Ici à la Législature on a changé des testaments en nombre considérable. Il y a de la différence entre la confiscation et le rétablissement de la justice. Il faut ramener dans les affaires le sens de la justice et de l'équité, sans quoi nous courons à un désastre social et économique.

CONTRATS COLLECTIFS

M. Duplessis parle des contrats collectifs. Je suis, dit-il, en faveur que l'ouvrier reçoive des salaires raisonnables pour qu'il puisse devenir petit propriétaire. Et les intérêts des petits propriétaires et des ouvriers sont connexes. Les contrats collectifs ne sont pas parfaits, et il se peut qu'une loi du salaire minimum soit plus utile. Mais je le répète, ouvriers et petits propriétaires doivent marcher la main dans la main, car ce sont les ouvriers qui deviennent petits propriétaires et leurs intérêts conjoints sont les plus importants de la province.

M. Paul Gouin félicite également les délégués et dit que lorsque l'opposition sera appelée à administrer la province, elle rendra justice à toutes les classes de la société.

M. Emery Sauvé a remercié MM. Duplessis et Gouin au nom des délégués.



Un autre médecin canadien vient de se classer parmi les médecins fameux de l'univers. Il s'agit du docteur Edward A. Archibald, de Montréal, qui a remporté la médaille Trudeau de l'Association anti-tuberculeuse de New-York en reconnaissance des services signalés qu'il a rendus dans ses efforts pour enrayer ce terrible fléau.

Deux cinquièmes de l'objectif ont été atteints hier

La campagne de la Fédération vient d'atteindre les 2/5 de son but, soit \$148,025 sur un objectif fixé de \$370,825.

Il reste 60% à trouver d'ici le 28; cela fait une somme de \$222,800 à recueillir, ce qui veut dire que la tâche à accomplir d'ici mardi soir prochain sera lourde.

En cinq jours il va falloir ramasser une moyenne quotidienne de \$44,560. On a là une idée de la besogne qui incombe aux auxiliaires, d'une part, et de l'autre du champ de générosité qui reste ouvert au public.

Personne ne sera blâmé si l'objectif non seulement est atteint, mais dépassé.

DE L'EXTERIEUR

De nouvelles souscriptions arrivent non seulement de Montréal, mais de l'extérieur; jusque du Lac St-Jean. Il est venu des offrandes par lettres anonymes. D'ordinaire cette sorte de correspondance n'a rien de charitable. Pour cette fois la charité s'y glisse et personne n'y trouve à redire aux quartiers généraux de la Fédération.

On y est tout à fait satisfait de l'assistance au déjeuner du Windsor hier, où plus de 400 personnes se sont réunies, chacun payant son couvert, et de l'esprit de corps dont ont fait preuve les représentants de toutes les sections.

Il ne faudrait pas néanmoins que l'élan qui a marqué le travail, jusqu'ici, diminue avant le 28. Au contraire, déclare M. Paul Vaillancourt, président de la campagne, l'enthousiasme raisonné de tous les auxiliaires doit s'accroître. Il s'agit de ne pas désappointer les pauvres, les miséreux et les oeuvres qui attendent du secours.

La part du pauvre doit être tout ce dont il a besoin.

HEURTE PAR UN CAMION

Vers 4 h. 40 hier après-midi, M. Wilfrid Bazinet, 36 ans, 424, rue Lecaron, a été transporté à l'hôpital St. Mary's souffrant de blessures à la tête-subies en face de 1884, avenue de l'Eglise lorsqu'il fut heurté par un camion conduit par M. Ludger Guay, de 371, rue Eleonore. Le conducteur du véhicule stoppa sur le champ, s'empressa auprès du blessé et prévint aussitôt les autorités policières. C'est à l'arrivée du sergent Weston, du poste de police numéro 25 et de deux constables de la radio-police que la victime fut transportée à l'hôpital. M. Bazinet n'est pas en danger.

LES BILLS PRIVÉS

Les avantages dont bénéficiera la "Three Rivers Elevator and Grain"

Magog et les chain-stores

QUEBEC, 23.—(De notre envoyé)—L'élevateur à grain que l'on est à construire actuellement sur les quais des Trois-Rivières bénéficiera des avantages que lui a consentis le conseil de ville, et que la population a ratifiés à l'unanimité, lors d'un référendum. Le comité des bills privés de la législature l'a en effet adopté quand il lui fut soumis, ce midi. Mais le terme des commutations a été réduit de dix à cinq ans.

La Three Rivers Grain and Elevator Co. Ltd., jouira d'une exemption de taxes de 75 pour cent, pour fins municipales. De plus, ses biens meubles et immeubles seront évalués, durant cette période, à \$200,000. Il n'y a pas d'exemption pour les taxes scolaires.

L'élevateur en question aura une capacité de deux millions de boisseaux.

Contrairement à ce que l'on prévoyait, la bataille ardue ne s'est pas produite, et l'hon. Wilfrid Garriépy, l'avocat de la compagnie, put conduire sa barque sur des eaux relativement calmes.

Dès le début, l'hon. Taschereau suggéra comme compromis de couper à cinq années le terme des concessions. Aussitôt M. F. J. Leduc, député de Laval, se déclara dissident.

M. Maurice Duplessis, chef de l'Opposition, et député des Trois-Rivières, souligna qu'il ne s'objecterait pas en autant que l'on se soumettrait aux conditions qu'il a mentionnées la semaine dernière: avoir une garantie que des salaires convenables seront payés aux ouvriers, que ceux-ci devront être des Trois-Rivières et être traités humainement.

Cette construction est de nature à donner du travail dit-il. En principe, je suis contre les exemptions, mais il s'agit d'un cas spécial.

La ville de Sorel a eu un élevateur qui a obtenu des commutations considérables, et je ne voudrais pas que ma ville natale subisse de ce fait un désavantage. Je crois que le temps est arrivé de procéder à une révision de toutes ces exemptions de taxes. Mais, dans ce cas-ci, je ne m'objecte pas à la suggestion de cinq ans, que j'ai déjà proposée.

PREMIER VOTE

Le premier vote depuis l'ouverture de la session a été donné ce midi au comité des bills privés. La ville de Magog réclamait l'autorisation de charger aux propriétaires la taxe d'eau impayée par un locataire à moins que le propriétaire n'autorise la municipalité à fermer l'eau si le locataire refuse de la solder. Cette clause fut maintenue par un vote de 19 voix contre 18. La clause réclamait l'imposition d'une taxe de \$500 aux "Chain Stores" a donné lieu au débat suivant:

M. William Tremblay — L'enquête Stevens a démontré que les magasins à chaînes exploitaient non seulement le public mais aussi leurs employés. Si vous désirez les sortir de votre ville imposez-leur une taxe prohibitive de \$2,000 par exemple. La taxe de \$500 n'est pas suffisante.

M. R. F. Stockwell — Mon honorable ami de Maisonneuve établit un mauvais principe: l'établissement de barrières à tendance nationalistes. On applique en petit aux municipalités les barrières tarifaires nationalistes imposées par les grands pays du monde.

UNE EXPLOITATION

M. Maurice Duplessis — Je crois que le député de Maisonneuve a raison. L'enquête sur l'écart des prix a prouvé que les magasins à chaînes sont une exploitation du public. Il y fut démontré de façon catégorique que le gérant de magasin est responsable des pertes subies et qu'il se trouve dans l'obligation de voler sur la pesée et de payer des salaires de famine à ses subordonnés. L'organisation des magasins à chaînes fait disparaître l'épicier du coin. Il n'y a pas d'encouragement à leur donner. Nous

devons prendre les mesures nécessaires pour s'en débarrasser. Je ne crains pas de prendre mes responsabilités à ce sujet.

Ces magasins entraînent aux Etats-Unis les revenus obtenus de leur exploitation des clients et des employés. C'est un encouragement aux trusts odieux. Qu'ils soient de gros souscripteurs aux fonds électoraux, cela ne m'intéresse nullement. Nous devons voir à l'intérêt public en premier lieu. Ce doit être le souci constant des législateurs de protéger le peuple.

UN DANGER

M. T. D. Bouchard — Nous devons retrancher cette clause du bill de Magog.

M. Alexis Caron — Pour une fois je suis de l'avis des députés des Trois-Rivières et de Maisonneuve. Mais il existe un danger à accepter la clause telle que présentement rédigée. Elle produira exactement ce qui est survenu entre les villes de Hull et d'Ottawa et paralysera le commerce local. Si Magog tient à tout prix à se débarrasser des magasins à chaînes que ses représentants le disent, mais qu'ils ne nous obligent pas d'édicter une loi générale.

Le Dr Philippe Hamel — Il ne s'agit pas de l'occurrence d'un excès de nationalisme, tel que le prétend M. Stockwell mais cette clause est inspirée dans le but de protéger nos petits commerçants. L'enquête Stevens a démontré les mauvais effets des pratiques commerciales établies par ces magasins à chaînes. Nous ne voulons pas qu'un seul homme contrôle le commerce au détriment de la majorité des commerçants de notre province.

La clause fut finalement remise pour étude à une séance ultérieure.

JUGE ASSERMENTE

OTTAWA, 23. — L'Honorable A.-B. Hudson, nouvellement nommé juge de la Cour Suprême du Canada, a été assermenté, comme tel ici aujourd'hui dans la chambre de conférence de l'édifice de la Cour Suprême. Le juge en chef Sir Lyman-P. Duff a présidé la cérémonie en présence de tous les juges de la Cour. Le juge Hudson est venu ici de Winnipeg pour remplir le poste laissé vacant à la mort du juge Lamont.

Fêtes à Ste-Agathe

Les citoyens de Ste-Agathe-des-Monts se préparent à fêter dignement les 22, 23 et 24 mai prochains, le 25e anniversaire de l'arrivée de leur vénéré curé, M. Jean-Baptiste Bazinet. Comme cet anniversaire correspond avec le 75e anniversaire de la fondation de la paroisse de Ste-Agathe, ces fêtes revêtiront un aspect grandiose et imposant. Le 24 mai au matin Son Exc. Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier, fera l'ordination de plusieurs Oblats dans l'église paroissiale, et ce sera le digne couronnement de ces jours de réjouissances religieuses et civiles.

BRULEE A LA JAMBE

Jeanne Robert, âgée de 15 ans, demeurant à 8838, rue Saint-Denis, a été admise à l'hôpital Sainte-Justine hier soir souffrant de brûlures à une jambe subies lorsqu'elle renversa sur elle-même le contenu d'une chaudière d'eau bouillante.

L'Heure Catholique

La causerie religieuse à l'Heure catholique du 26 avril, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sera donnée par le R. P. M.-A. Lamarche, O.P. Il continuera son étude sur la Révolution française et traitera de la constitution civile du clergé.

Cette causerie commence à 5 h. précises. A 5 h. 20 audition de chant religieux par la Chorale de la paroisse Saint-Jean-Berchmans sous la direction de M. Alfred Routhier. A 5 h. 45 causerie pour l'ouverture de la Semaine du Dimanche par le R. P. Lévi Côté, O.M.I.

SLAGHT A L'HOPITAL

TORONTO, 23. — Arthur Slaght, avocat de Toronto et membre du parlement, a subi une opération pour troubles d'estomac aujourd'hui. Sa condition a été décrite comme satisfaisante.

BLONDINETTE —

— Autorité paternelle

Maintenant, assieds-toi dans ce coin jusqu'à ce que tu sois devenu un bon garçon. Tu devrais avoir honte!



Quand j'étais petit, j'étais toujours sage. Mon papa et ma maman n'avaient jamais à me punir. Je les écoutais toujours. Assieds-toi. Cesse de faire le singe quand je parle.



Qu'est-ce que tu es en train de lui raconter! Ton père me disait qu'il était obligé de te rouer de coups. Il ajoutait que tu avais passé la moitié de ta jeunesse dans un coin.



Acquittée de l'accusation d'avoir extorqué \$500.00 à son propre père

Mme Laurette Ethier-Demers a subi hier mat'n devant le juge Enright son procès sous l'accusation



M. Uirle Ethier

d'avoir extorqué à son propre père, M. Uirle Ethier, 56 ans, 2122 rue Sanguinet, une somme de \$500.

Disons dès le début, de ce réclt qu'elle a été acquittée par le président du tribunal sans que son avocat, Me Jean Fautoux, n'ait eu à faire entendre de témoins en défense.

La preuve a révélé que M. Uirle Ethier, le plaignant, avait réclamé à l'Ordre Catholique des Forestiers

une somme de \$500 en paiement d'une prime d'assurance couvrant l'incapacité. Mme Demers, l'accusée, obtint de son père une autorisation écrite par laquelle il lui céda tous ses droits sur le chèque à retirer des Forestiers et la permission de l'endosser.

Mme Demers produisit son autorisation, obtint le chèque, l'endossa et se servit de l'argent. Plus tard, sur les conseils d'une tierce personne, Ethier se ravisa et réclama son argent à sa fille. Celle-ci lui répondit qu'elle l'avait dépensé.

C'est alors qu'il décida de porter plainte.

Plusieurs officiers de l'Ordre Catholique des Forestiers ont témoigné au sujet du chèque. Mme Demers n'a pas nié l'avoir reçu et encaissé.



Me Jean Fautoux

Me Jean Fautoux a soutenu, lorsqu'il demanda le renvoi de la plainte après que la Couronne eût fait sa preuve, que sa cliente avait le droit de considérer l'argent comme sa propriété, que l'autorisation écrite produite en cours la justifiait d'agr ainsi.

Le tribunal abonda dans le sens du défendeur et déclara qu'il n'était pas besoin de faire entendre de témoins pour le convaincre que l'accusée ne s'était pas rendue coupable de l'offense qu'on lui reprochait. Il l'a acquittée sur le champ.

Au cours du témoignage du plaignant, celui-ci a déclaré qu'il habitait chez M. Albert St-Martin, rue Sanguinet.

M. Cohen jura sur les Evangiles

Hier après-midi Mes Gustave Monette et Alexandre Prud'homme se sont présentés en Cour de pratique, devant M. le juge Alfred Forest, qui devait entendre l'enquête et l'audition sur les objections préliminaires dans la cause de contestation de l'élection de Josef Cohen. Me Prud'homme, procureur de Josef Cohen, a fait la déclaration suivante au tribunal:

"Les procureurs du défendeur (Cohen) soumettent humblement que cette Cour n'a plus juridiction et ne peut procéder sur les objections préliminaires pour entre autres raisons que la pétition est périmée et de nul effet."

Me Prud'homme a ensuite demandé la permission de se retirer permission qui lui fut accordée. Après quoi Me Monette a demandé: "Est-ce que le défendeur se désiste et démissionne également?" Pour toute réponse Me Prud'homme est sorti en souriant de la Cour de pratique.

Me T.-J. COONAN

Me Monette a ensuite fait entendre comme témoin le pétitionnaire dans cette cause, Me Thomas Joseph Coonan, candidat unioniste dans Saint-Laurent aux dernières élections provinciales. Me Coonan a déposé deux documents établissant qu'il était électeur dans Saint-Laurent, le 25 novembre dernier, et, à la demande de Me Monette, il a déclaré que Josef Cohen n'était pas chrétien, mais de religion hébraïque.

Me Monette, après avoir fait appeler Josef Cohen et ses procureurs à différentes reprises, mais en vain, a lu à la Cour un document versé au dossier de cette cause et signé par Josef Cohen. Il a déclaré que le défendeur jurait que ses déclarations contenaient la vérité, mais il a souligné que ces déclarations avaient été assermentées sur l'Evangile. Or, a-t-il poursuivi, Josef Cohen n'a pas prêté serment comme le veut la loi en cette circonstance. Et Me Monette a cité de la jurisprudence à l'effet que le serment que prête un Juif sur l'Evangile est nul, puisqu'il doit le prêter sur l'Ancien Testament, ce qui n'est pas le cas ici. Aussi Me Monette a détruit que les objections préliminaires formulées par Josef Cohen étaient irrégulièrement fondées parce que le défendeur n'avait pas le droit de faire serment sur l'Evangile, mais uniquement sur l'Ancien Testament.

Pour ces raisons Me Monette a demandé le renvoi des objections préliminaires. Me le juge Forest devrait rendre sa décision cet avant-midi, à dix heures.

INCONNUE IDENTIFIEE

HAMILTON, Ont., 23. — Une femme qui est demeurée au General Hospital ici au cours des deux derniers jours, gravement malade, a été identifiée comme étant Mlle Sarah Holden de Kingston, Ont., aujourd'hui par le Dr D. L. Kennedy de Hamilton, qui est déjà Mlle Holden à son service.

Le juge Enright condamne Léo Denis et Raymond Huppé à 6 mois de prison

Raymond Huppé, 22 ans, 5272 Drolet, et Léo Denis, 19 ans, 1210, rue Bellechasse, passeront six mois à Bordeaux parce que l'explication qu'ils ont apportée au juge Enright pour justifier leur présence près d'un poste d'essence cambriolé rue Van Horne la semaine dernière n'a pas été acceptée.

"Nous revenions de Ste-Anne de Bellevue, a tenté d'expliquer Denis, lorsque j'ai demandé à mon compagnon, Huppé d'arrêter sa voiture. J'ava's besoin de descendre un petit moment.

"Je me suis éloigné d'une vingtaine de pieds de la rue et Huppé m'a accompagné. C'est au moment où nous sommes revenus vers notre voiture que les détectives nous ont arrêtés, revolver au poing."

La version que donne Huppé de

gnait d'avoir eu leur poste cambriolé.

"J'ai décidé, avec mon compagnon, de me renseigner. Lorsque nous sommes arrêtés près de la voiture, nous avons vu les deux accusés. L'un a jeté un paquet par terre et nous avons constaté par la suite que c'était un "flash light" une tournevis et des pièces.

"Nous sommes allés au poste et avons constaté que la porte avait été enfoncée au moyen d'une masse et d'une pince monseigneur prises dans un local voisin où l'entrepreneur qui vient de construire ce poste d'essence avait laissé ces outils.

"On avait tenté de forcer le coffre de sûreté à coups de masse. Nous avons également trouvé non loin de cet endroit, quatre bouteilles



RAYMOND HUPPE



LEO DENIS

cette affaire est à peu près la même.

"J'accompagnais Denis qui avait besoin de descendre de la voiture. J'en ai profité, moi aussi, votre honneur.

—Comment se fait-il, demande le juge Enright avec son savoureux accent, que vous aviez déolaré à la police que la voiture n'appartenait pas à vous?

"J'ai été tellement surpris de voir la police venir à nous, revolver au poing, que j'ai eu peur."

Le constable Barbeau, de la radio-police, fournit des éclaircissements à cette affaire.

"Nous patrouillions cette section de la ville, a-t-il raconté. Il était une heure du matin lorsque nous avons vu cette voiture arrêtée sans lumière près d'un poste d'essence, à un endroit où il n'y a pas de maisons. Ça faisait plusieurs fois que les propriétaires se plain-

tes d'huile volées au poste d'essence."

Comme les deux accusés avaient des dossiers criminels qui n'avaient pas leur passé, le juge les a condamnés sans hésitation à six mois de prison.

"C'est parce que vous êtes jeunes que je ne vous envoie pas au pénitencier. J'espère que cette leçon vous profitera."

AUX RESTAURATEURS

Le Bureau de Direction de la Ligue des Restaurateurs de la province de Québec se réunira samedi soir le 25 courant à 9 heures p. m. au Café "Chez Son Père" 12, rue Craig est, Montréal. Tous les directeurs et officiers sont priés d'être présents pour affaires importantes. Par ordre: F.-X. Moisan, président

UN HOMME TROP ENTREPRENANT

Richard Gauthier, 1686 rue St-Hubert, un jeune homme entreprenant qui dit à tout le monde qu'il est le neveu de J.-V. Cordeau, président de la Commission des Licences, a été condamné mercredi à subir son examen volontaire sous l'accusation d'avoir, au cours des trois dernières années, extorqué à différentes personnes \$850 sous de fausses représentations.

Gauthier est un jeune sportif. Il s'est déclaré un bon matin fondateur de "L'Association des Anciens Collégiens". C'est une association qui n'existe pas, a prouvé Me Robert Bourassa, avocat de la Couronne dans cette affaire.

Gauthier abordait des citoyens auquel il racontait son histoire d'Association des Anciens Collégiens, se réclamait de son oncle puissant et terminait en réclamant une petite souscription. C'est de cette façon que dans différentes villes, comme Joliette, Sorel, St-Hyacinthe, St-Jean et autres lieux il a récolté quelque \$850.

Ayant entendu plusieurs témoins qui versèrent à l'accusé des souscriptions, le juge Desmarais décida que la preuve était suffisante et il fixa au 29 avril l'examen volontaire de l'accusé.

ENFANT VICTIME D'UN MENSONGE

OTTAWA, 23. — Une petite fille était à l'article de la mort aujourd'hui pour avoir ajouté foi à un mensonge.

Doreen Inglis, âgée de 6 ans, élève d'un Jardin d'Enfance, s'amusa avec des compagnes lorsqu'une fillette annonça tout à coup que leur école était en feu. Doreen accourut sur les lieux. Au moment où elle

quittait le trottoir de la rue Elgin pour s'aventurer sur la chaussée proprement dite elle fut heurtée par un tombereau, subissant une fracture de la jambe et du bassin. Il n'y avait pas d'incendie.

Hier soir elle était consciente mais les médecins qui lui prodiguèrent les meilleurs soins ne croyaient pas à son rétablissement éventuel.

La France va décider de son avenir

LORS DES ELECTIONS GENERALES QUI AURONT LIEU DIMANCHE LE 26

La question franco-russe

PARIS, 23.—(De notre correspondant particulier)—C'est après demain, dimanche, 26 avril, qu'auront lieu les élections générales législatives françaises.

Jamais, peut-être, depuis la fondation de la troisième république le renouvellement du Parlement n'a revêtu une importance aussi considérable comme cette fois.

La partie qui va se jouer dimanche va être, en effet, non seulement pour la France, mais pour tout le reste de l'Europe, car il n'est pas hasardeux de dire que de son résultat va dépendre en grande partie la paix ou la guerre dans un avenir très proche...

Les élections françaises sont liées intimement aux événements qui, depuis quelques mois, agitent le monde... C'est sur elles que compte la Russie pour déclencher la guerre en Extrême-Orient. Les historiens qui, dans le futur, se pencheront sur notre époque, retrouveront sans doute, au printemps agité de 1936, les préludes de grandes évolutions.

Les journalistes historiens éphémères de vingt-quatre heures, doivent faire eux, un effort pour essayer de comprendre, et pour éclairer les lecteurs sans se laisser accrocher à tel ou tel système, à tel ou à tel homme d'état, car tous semblent chercher leur vole avec angoisse...

SITUATION EXTEDIEURE

C'est pour cette raison que tout en examinant les élections de dimanche, on ne peut les séparer des événements qui se déroulent sur le plan international, car qu'on le veuille ou non, ceux-ci pèsent de tout leur poids formidable, et imposent une ligne de conduite à tous les électeurs français, quelque soit leur opinion politique.

Après un début de semaine fort agité, dépendant encore de la réunion de Genève, un certain calme semble être revenu. Mais il ne s'agit que d'un calme apparent... Plus que jamais le travail se poursuit, et nous ne tarderons pas à en constater les effets.

L'AFFAIRE AUTRICHIENNE

A preuve, que la menace allemande contre l'indépendance autrichienne, dont on a tant parlé hier, semble être l'effet d'une manœuvre politique...

M. Jules Sauerwein, l'envoyé spécial à Genève de PARIS-SOIR (le grand journal parisien, dont le tirage atteint deux millions d'exem-

plaires quotidiens) signalait déjà, il y a quelques jours:

—"En persistant dans sa politique italienne au sujet de l'affaire éthiopienne, l'Angleterre finira par pousser irrésistiblement l'Italie dans les bras de l'Allemagne, et ceci malgré la pomme de la discorde existant entre elles, représentée par l'Autriche. A la fin, Berlin et Rome pourraient s'entendre sur la base d'un compromis."

"On prête à l'Angleterre, devant ce péril, une étrange pensée et je dois la formuler, puisque je l'ai entendue commenter dans les couloirs de la Société des Nations. Si l'Angleterre se trouve hors d'état, par ses propres moyens, de faire céder l'Italie dans la Méditerranée, elle fermera les yeux sur la mainmise allemande en Autriche, de manière à faire sur Rome une pression décisive."

"Ces bruits ont circulé dans les chancelleries de l'Europe Centrale, et ils sont arrivés jusqu'à Genève. M. Eden a fait au Comité des Treize une déclaration pour affirmer que l'Angleterre est aux côtés de toutes les petites nations attaquées... Mais le malaise persiste..."

Il persiste tellement que depuis quarante-huit heures on n'a parlé dans toute l'Europe, que de "la tentative imminente des nazis sur l'Autriche".

Il reste à souhaiter que ces bruits soient démentis par les faits, et qu'au contraire, grâce à un revirement que tout le monde en France voudrait voir se produire au plutôt, l'Angleterre permette de reconstituer le front diplomatique de Stresa... seule garantie de paix.

LE PACTE FRANCO-RUSSE

En attendant, les Soviétiques exploitent plus que jamais la dénonciation allemande du traité de Locarno, se déclarant prêts "à tout" contre l'Allemagne.

Au cours d'une conversation qui a eu lieu cet après-midi entre le Ministre des Affaires Etrangères, M. Pierre-Etienne Flandin et l'Ambassadeur bolchevique, M. Potemkin, il a été décidé que prochaine-

ment une conférence militaire franco-russe se tiendrait à Paris, au cours de laquelle le gouvernement de Moscou donnerait à la France "des garanties pour sa défense en cas d'attaque de la part de l'Allemagne".

Par ailleurs, comme la Russie est elle aussi très étroitement intéressée à empêcher l'ANSCHLUSS, il semble que sur l'instigation de l'ambassadeur Potemkin, le gouvernement français se serait décidé à interroger le cabinet de Londres afin de savoir quelle attitude assumerait celui-ci au cas d'une invasion de l'Autriche par l'Allemagne.

On aura une idée de l'importance que l'on attache, ici, à la question autrichienne, du fait que la France semble prête à accepter le rétablissement de la monarchie en Autriche — qu'elle avait toujours combattue jusqu'ici — et à faire pression auprès des gouvernements de la Petite Entente pour qu'ils donnent leur consentement aussi...

LA FIN DE L'ETHIOPIE

Les nouvelles militaires d'Ethiopie — celles dignes de foi, car il est évident que l'on ne peut faire aucun cas des bulletins d'Addis-Abéba — signalent que "la capitulation du Négus ne peut plus désormais tarder longtemps".

Les troupes du Maréchal Badoglio avancent de plusieurs côtés à la fois, et, fait significatif, elles trouvent partout des tribus prêtes à se rendre et à faire acte de soumission. Signe évident que les indigènes ne veulent plus guerroyer.

Ces informations sont accueillies avec une très grande satisfaction par l'opinion française, qui considère, avec raison, que plus vite la guerre éthiopienne sera finie et plus vite l'ensemble déjà lourd des préoccupations européennes sera débarrassé d'un élément de friction.

On sait à Paris qu'une fois la capitulation du Négus obtenue, Mussolini n'abusera aucunement de la brillante victoire de ses troupes.

L'AMI DU PEUPLE écrit: "Dans quelques mois le monde entier sera obligé de rendre hommage à la haute civilisation apportée par les Italiens dans ce dernier refuge de la barbarie qu'était l'Ethiopie."

VEILLE D'ELECTIONS...

Ce "tour d'horizon" effectué, revenons aux élections de dimanche. Une constatation s'impose. C'est que malgré la gravité du moment, et l'importance de la décision qu'elle est sur le point de prendre, la France garde un calme admirable. Preuve évidente de sa robuste santé politique, et de la force vraiment exceptionnelle de ce pays



M. PÔTEMKIN, ambassadeur bolchévique en France

qui, à travers les siècles, a soutenu et a combattu tant de batailles... Ce qui n'exclut pas, bien entendu, que la lutte entre les Partis soit très ardente, et qu'elle semble même s'accroître de plus en plus...

PRECISIONS...

Il est utile de préciser — car des dépêches d'agences, à la presse américaine ont donné à ce sujet des informations bien inexactes — comment auront lieu les élections législatives, en France.

Dimanche, donc, le pays tout entier doit réélire 600 députés environ.

Les élections ont lieu au scrutin uninominal. C'est-à-dire que dans chaque circonscription sera élu le candidat ayant remporté au moins la moitié plus une des voix exprimées. Dans celles où aucun candidat n'aura atteint ce chiffre, le ballottage est proclamé.

Le ballottage veut dire que l'élection se renouvelle le dimanche suivant 3 mai, et ce jour là pour qu'un candidat soit élu il suffit qu'il remporte la majorité absolue des voix, contre ses concurrents, quelque soit le nombre des voix recueillies par eux.

Ce système a donné lieu autrefois à maintes critiques... Si bien qu'il fut remplacé en 1919 par la proportionnelle, où l'on vota une liste entière de candidats et non le nom d'un seul candidat. Mais après un essai de deux législatures on revint à l'ancien mode, qui permet à certains partis, comme le radical-socialiste, par exemple, de faire leur "cuisine".

NOMBREUX CANDIDATS

Le nombre des candidats est très grand... Mais, comme le dit le pro-

verbe, celui des élus le sera beaucoup moins, car... il est fixé d'avance.

On compte environ cinq mille candidatures pour 600 sièges à pourvoir, ce qui fait une moyenne d'environ dix candidats par collège... Mais il ne faut pas prendre ces chiffres à la lettre.

Il y a, dans le nombre, beaucoup de candidats fantaisistes; d'autres qui se présentent seulement pour faire une affirmation et enfin d'autres qui sont payés par le parti adverse à celui qui a la majorité dans la circonscription, afin de créer une dispersion de voix.

On peut dire, d'une manière générale, que partout deux blocs se rencontreront: celui des partis de droite, appelé le Front National, et celui des gauches, Front Populaire.

Nous examinerons demain, à l'aide des dernières déclarations de principes, qui doivent être faites ce soir, quelles sont les véritables chances de succès d'un groupe et de l'autre.

Bien qu'il y ait quelque temps on pouvait considérer la "partie courue" en faveur du Front Populaire, depuis l'affaire de la Rhénanie on constate un gros revirement dans l'opinion du pays.

Et ce revirement pourrait bien réserver quelques surprises...

La Société de Biologie

La prochaine réunion de la Société de Biologie de Montréal aura lieu lundi, le 27 avril prochain à 5 heures et quart précises dans l'Amphithéâtre de Physiologie, salle 107 de l'immeuble central de l'université de Montréal, rue St-Denis.

Communications. — 1—M. J. L. Riopelle: "Eosinophilie sanguine et tumeur maligne"; 2—MM. G. Gosselin et P. Bouthillier: "L'eau fixée chez les plantes aquatiques"; 3—M. P. Masson: "Innervation des glomus cutanés". 4—Elections générales.

DEPUTE A L'AMENDE

WASHINGTON, 23. — Le représentant Zioncheck de Washington, a été condamné à \$45 d'amende ou à passer 20 jours en prison (selon aujourd'hui pour avoir fait de la vitesse dans le district de Columbia, a-t-on annoncé en cour des délits de la circulation.

Le juge Curran en deuil

Charles Kennedy Curran, frère du Juge Frank Curran et un ancien employé de la Commission du Port, est mort subitement hier matin à sa résidence, 5663, chemin Côte des Neiges, à 9 heures, à la suite d'une attaque cardiaque.

victime. Mais, ajoutai-je aussitôt, en prenant un air déçu, ne voulez-vous pas, véritablement, que je sois vêtue de blanc le jour de notre mariage?

Devant ma mine déconfitée, il sourit et vint à moi.

— Mon cher amour, dit-il en me serrant tendrement dans ses bras, il ne m'en coûte pas de vous donner satisfaction. Je veux que, ce jour-là, tous vos souhaits soient comblés.

Et il m'emmena aussitôt dans l'une des maisons de couture qui ont la spécialité de ce genre de toilette. J'y trouvais tout de suite la robe de mes rêves... Je n'eus même pas à m'occuper du prix!

Et c'est ainsi que je vis, un matin, se lever l'aube rayonnante de mon mariage... Sans aucun nuage, ni dans le ciel, ni dans mon cœur!

Lorsque je me rappelle cette radieuse journée, de mon mariage, je peux dire que j'en ai conservé l'impression d'un bonheur sans mélange.

Tout m'a semblé beau, normal, parfait!

Les quelques détails qui, à la réflexion, ont pu me laisser un moins bon souvenir, ne me sont revenus que plus tard. Sur le moment, rien n'a pu assombrir, si peu que ce soit, ma joie immense. C'est ainsi que, maintenant, je

suis étonnée de n'avoir même pas remarqué que j'étais absolument seule en un pareil jour... Seule, sans famille, et sans amis!

Pour ma famille, je le savais d'avance, puisque je n'avais pu avertir mon père qui se serait opposé, par tous les moyens possibles, à ce mariage contracté sans son assentiment.

Pour la même raison, et afin que mon père ne fût pas prévenu, j'avais évité d'écrire à mon ancienne directrice et à Marine, les deux seuls êtres qui comptassent encore pour moi à Lyon.

Quant à mes compagnes de l'hôpital, Gys ne tenant pas à les voir à mes côtés ce jour-là, je n'avais pu les inviter, et elles avaient été assez froides au moment où je leur avais dit adieu.

Mais, je le répète, je ne fis même pas attention à mon isolement; j'étais tout à mon bonheur.

Par contre, les amis de Gys étaient venus nombreux et fort aimés.

Ils me parurent très jeunes et très gais, comme il est naturel de l'être lorsqu'on est étudiant et que l'on fête le mariage d'un compatriote qui sera sans doute, un jour, un grand personnage dans votre patrie.

C'était, en effet, toute la jeune colonie du Diamantino qui, ce matin-là, avait délaissé les cours du

Quartier latin pour assister à la cérémonie.

Notre légation n'a point de palais somptueux pour domicile. Elle est située tout simplement dans un vieil hôtel de la rive gauche, au fond d'une cour ancienne et qui a fort grand air.

Cette cour, à notre arrivée, était déjà remplie de jeunes gens et de jeunes filles. Quand nous descendîmes de voiture, Gys en toilette noire et moi auréolée de neige, les uns agitaient leurs bécots d'étudiants et les autres des rameaux de verdure et des fleurs.

Ils nous acclamèrent joyeusement:

— Vivent le prince Gys et la princesse Valentine!

Je fus profondément remuée de ces vivats... La pensée de ce titre, qui résonnait pour la première fois à mes oreilles, m'émut si fort que mes yeux s'emplirent de larmes de joie.

Quel dommage que mon père, dont je connaissais l'immense orgueil, ne pût me voir en un pareil moment!...

A la dérobée, je regardai Gys. Il me sembla plutôt ennuyé de tout ce bruit fait autour de nous.

Je compris sa gêne. Il ne tenait pas à ce que notre mariage s'ébruitât... Et puis, lui, il devait être habitué à toutes ces vaines acclamations. (A suivre)

Feuilleton de l'Illustration Nouvelle

FILLE de PRINCE

Roman par Max du Veuzit

Autorisée par la Société des Gens de Lettres

No 16 (Suite)

Mais il y avait trop peu de temps que j'étais à l'hôpital franco-américain pour avoir fait des économies et celles que je possédais au moment de mon départ de Lyon, avaient fondu complètement.

Gys qui observait, en véritable amoureux, chacune de mes expressions de visage, perçut un jour ce petit souci et m'en demanda l'explication.

— Je dus lui avouer mon désir.

— J'aimerais porter la robe neuve des vierges et je voudrais qu'elle fût digne d'une princesse d'Ampoils... Je serais si heureuse, Gys, qu'un photographe enregistrait, pour l'avenir, ma silhouette à vos côtés, revêtue de cette robe immaculée que chez nous les jeu-

nes filles sages ont, seules, le droit de porter pour quelques heures.

— C'est une coutume païenne, le savez-vous, chère petite fille naïve et formaliste?

— Une coutume païenne, protestai-je avec horreur, devant ce que je prenais pour une hérésie. Oh! l'église catholique a toujours vêtu de blanc ses vierges et ses enfants.

— Souvenirs du paganisme qui habitait de blanc l'épousée timide qu'on allait livrer à son futur maître et mari, aussi bien que l'enfant très pure qu'on sacrifiait à une divinité monstrueuse sur quelque table sanglante.

— Ce qui revient au même, fis-je, taquine. Dans les deux cas, on immolait une femme! La femme qui se marie étant toujours une

Le corsaire des Antilles —

— Le toit s'écroule

Vite, passez par cette porte. Par l'ordre de Brick.



Nous sommes sauvés mais Brick est en-



coré là-dedans. Et je retourne lui porter secours.

Trop tard. Regarde. le toit s'écroule.



Voici un avion du gouvernement de l'Ontario, CF-AYE, chargeant des ravitaillements pour les sauveteurs de Moose River, à l'aéroport St-Hubert. Le premier ministre Mitchell Hepburn d'Ontario a envoyé cet avion avec deux docteurs et en plus un équipement spécial de radium, à part des ravitaillements.

MARINE ET CHEMINS DE FER

Le commandant Pignet

Le commandant René Pignet, le capitaine du fameux paquebot français "Normandie" qui reprendra son service sur l'Atlantique le mois prochain, arrivant à New-York le 11 mai, vient de terminer une période de 10 jours d'entraînement dans la Section de l'Aviation de la Marine Française, d'après les rapports envoyés du Havre à New-York.

Comme "Capitaine de Frégate" dans l'aviation française, ce qui équivaut au titre de commandant dans la Marine Américaine, le versatile navigateur a visité plusieurs localités pour ensuite voler jusqu'au Havre où le "Normandie" est à se préparer pour sa première traversée de 1936. Le "Normandie" quittera le Havre le 6 mai.

L'"Ile de France"

Parmi les nombreux voyageurs qui se sont embarqués à midi hier à New-York à bord du paquebot "Ile de France" de la French Line, à destination de Plymouth ou du Havre, sont les membres suivants de la société:

Mme H. Delano Forbes, de Paris, la tante du président Roosevelt; Mme Cortlandt Bishop, Mlle Edith Nixon, Mme Ector Munn et son fils Rodman de Heeren; la comtesse Hlinski; Mme Allen Livingston; M. et Mme F. Worthington Hine; Mme Joseph P. Kennedy de New-York; le comte et la comtesse de Vogue; le comte et la comtesse Bernard de Sieyes, de Paris; Lady Elizabeth Prescott de Londres; Madame Calati Parucca, belle-mère du chef du protocole à la Maison Blanche à Washington; Mme Henry Pearce, de Boston; Mme D.-A. Chaffreix, âgé de 88 ans, de Nouvelle-Orléans et autres.

Parmi les passagers de Montréal, on remarquait: M. et Mme Hobart A. Springler; M. et Mme Després de Losmes; Mme Marie Briand; M. Maurice Stitt; M. H. Simon; M. Alfred Montri et Mme Marie L. Irwin.

Le "Duchess of Bedford" partira ce matin

Le "Duchess of Bedford" du Pacifique Canadien, le premier paquebot qui ait remonté jusqu'à Montréal après l'ouverture de la navigation sur le fleuve, repartira ce matin pour Glasgow, Belfast et Liverpool avec un grand nombre de passagers. On remarque sur la liste de ceux qui partiront par le "Bedford", le major-général F.-J. Duncan, qui retourne en Angleterre après un séjour au Canada; Mme C.-F. Doutré, C.-G. Mussell, Mlle Phyllis et Mlle Constance Mussell, M. et Mme H.-A. Clark, Mme C.-A. Govan, Mlle Margaret Govan, M. Dexter, R. Cochrane, Mme J.-A. Mann, Mme D. Grant, Mlle Eleanor Grant, M. et Mme Paul J. Jensen, H. P. Jensen, Mlle Ruth L. Stearns, W.-I. Bishop, M. et Mme S.-H.-J. Brown, Mme Angus MacLachlan, Mlle Margaret et Mlle A.-J. MacLachlan, Mme S.-W. Vickery, de Montréal; les docteurs C.-A. Marchand et M. Lynch, d'Ottawa.

L'"Australia" à Québec

L'"Empress of Australia", arrivé aujourd'hui à Québec, venant de New-York, partira pour l'Europe dimanche avec une longue liste de passagers. On remarque parmi ceux-ci Sir Alexander Cadogan, ambassadeur de Grande-Bretagne en Chine, Lady Cadogan et leurs filles; Sir Newton et lady Moore, de Montréal; V.-L. George, M. et Mme J.-J. Warren, Mme J. Routhier, Hugh-A. Allan, Mlle Jean Ross, L.-M. Hart, Mme J.-S. Rutherford, L.-A.-G. Dru, Mlle F.-G. Perry, C.-T. Pearce et Pierre Malrie, de Montréal.

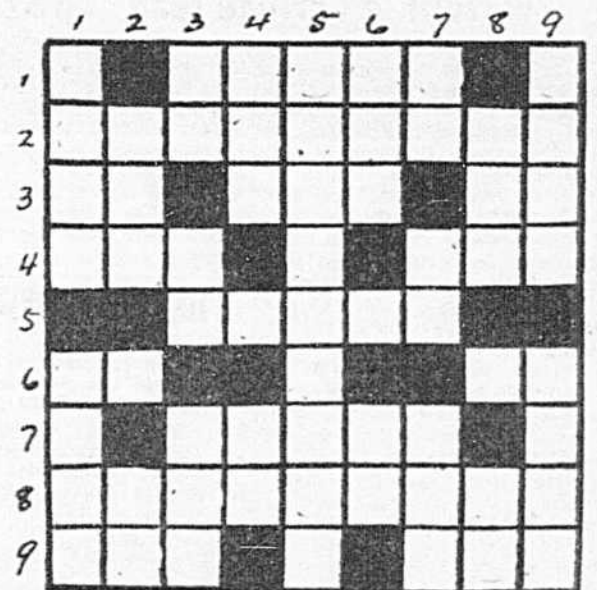
Le "Britain"

HONOLULU, 22. — L'"Empress of Britain" poursuivant sa croisière annuelle autour du monde, est arrivée ici aujourd'hui, venant du Japon. Ses quatre cents passagers visiteront les sites intéressants de Hawaii et de l'île de Hilo demain et vendredi, puis repartiront samedi soir pour San Francisco.

L'"Empress of Britain" doit arriver à New-York le 18 mai prochain après une absence de plus de quatre mois.

LES MOTS CROISES

Voici un autre problème de mots-croisés. La solution paraîtra dans notre édition de samedi matin.



SERIE-B-No. 79

HORIZONTALEMENT

- 1—Qui a le pouvoir d'agir ou de ne pas agir.
- 2—Vieilles ferrailles dont on chargeait les canons, les obus.
- 3—Pronom personnel. — De l'auxiliaire être. — Préfixe privatif.
- 4—Adjectif possessif. — Action de jeter.
- 5—Marque salissants
- 6—Ce qui est dû à quelqu'un. — Note de la gamme.
- 7—Magistrat municipal d'une grande ville.
- 8—Qui aime à s'entremettre pour faire des mariages (au pluriel).
- 9—Bourg de Prusse, près Coblenz — Du verbe tuer.

VERTICALEMENT

- 1—Unis par un sentiment d'affection réciproque. — Titre donné à toute femme mariée.
- 2—Espace de terre entouré d'eau — Avant-midi (abréviation).
- 3—Deux consonnes. — Saint (abré-

- 4—Colère — Préfixe indiquant la duplication.
- 5—De la basoche.
- 6—Ordre prescrit des cérémonies qui se pratiquent dans une religion. — Du verbe lire.
- 7—Article espagnol — Pronom personnel. — L'un des quatre points cardinaux.
- 8—Bonne chère avec gaieté. — De l'auxiliaire avoir.
- 9—Qui n'agit pas avec promptitude — Partie adoptée en arc, par laquelle on prend un vase, un panier.

AVIS DES POSTES

Le Directeur de District du Service Postal à Montréal désire aviser le public du fait que l'avance de l'heure sera adoptée par l'Hôtel des Postes à commencer dimanche, le 26 courant, à 12.01 du matin.

SOLUTION DU PROBLEME DE JEUDI MATIN



SERIE-G-No. 78

Le scoutisme catholique

Guido Morel, commissaire-adjoint des scouts catholiques de Montréal, par décision de Monseigneur Georges Gauthier, archevêque co-adjuteur de Montréal, vient d'être nommé commissaire diocésain pour succéder au docteur René Desaulniers, démissionnaire.

Le nouveau commissaire, principal de l'école LeCaron, fut avec son frère Philippe, chef du groupe Immaculée-Conception, l'instigateur du scoutisme catholique et canadien-français en ce pays et surtout en cette province.

Sa nomination lui permettra de faire profiter le scoutisme diocésain de ses dix années d'expérience.

On vole un pont sous les yeux de la police

VARSOVIE, 23. — Des voleurs ont hier démantibulé et volé un pont de fer traversant la rivière Ochunia près de Kutno devant les yeux de la police et des citoyens du voisinage qui croyaient en la présence d'hommes préposés à des réparations. Les soupçons se manifestèrent toutefois lorsque l'on constata que le pont tout entier avait été enlevé et qu'apparemment l'on ne se proposait pas de le remplacer. Ni le pont ni les voleurs n'ont été localisés.

ce. Avant de s'occuper de scoutisme il consacra une dizaine d'années de sa vie à l'oeuvre des colonies de vacances pour les enfants. Il fut même un des pionniers de ce mouvement.

Le docteur René Desaulniers, démissionnaire, occupait la fonction de commissaire depuis le mois de juillet dernier alors qu'il avait été invité par Monseigneur l'Archevêque à prendre les rênes du scoutisme catholique dans le diocèse de Montréal. En outre d'être membre du conseil d'administration de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc il est aussi secrétaire du conseil médical de cette institution.

Il continue à servir la cause scoutie en demeurant membre du Comité-Directeur.

UNDERWOOD RECONSTRUIT \$40

REMINGTON, UNDERWOOD Portatifs seuls \$15. Remington Scott \$24. Additionneur et calculateur, toutes les marques. Service. Réparation et Accessoires.

McGill Typewriter Co.
N. Martineau & Fils, Prop.
1019 rue Beaucy (près Vitré)
MARQUETTE 2545 Montréal

Pour plus amples informations, écrivez ou maillez ce coupon.

Nom

Adresse

SPECTACLES et CONCERTS



GARY COOPER et JEAN ARTHUR dans une scène de "Mr. Deeds Goes To Town", à l'affiche du cinéma Princess.

L'Ombre dans le Miroir

La première émission du grand Roman radiophonique: "L'ombre... dans le Miroir", par Jean-Bart, a remporté, vendredi dernier, un succès sans précédent. L'intérêt suscité par ce sketch est vraiment extraordinaire et nul doute que les radiophiles qui ont écouté cette émission sont anxieux de connaître les développements de cette intrigue dramatique si bien présentée par un groupe d'artistes de premier ordre.

La seconde émission sera présentée vendredi soir, à 8 h. 30 comme à l'ordinaire. Ce deuxième sketch de "L'OMBRE DANS LE MIROIR" vous promet des surprises. Nous essaierons de découvrir avec Marion, le détective, quels sont les véritables caractères des personnages... plutôt louches qui entourent l'inventeur Berthel, qui se sont glissés dans son intimité et qui convoitent le fameux avion X23... et veulent empêcher la démonstration. "L'OMBRE" fera de nouveau son apparition et soulèvera... peut-être, un coin de son voile sinistre.

Donc, veuillez être aux écoutes, vendredi soir, à 8 h. 30, pour la deuxième émission de "L'Ombre dans le Miroir" que vous présentera le poste CHLP.



DANIELLE DARRIEUX dans "Mlle Mozart" avec Pierre Mingan, au théâtre Impérial à partir de samedi, le 25 avril.

Concours pour les spectateurs qui verront le "Prince Jean" au St-Denis

La direction de la compagnie canadienne-française France - Film, toujours à l'affût d'innovation de nature à intéresser le public, lancera dès samedi prochain le concours le plus original, le plus facile et le plus instructif qui soit. Il est ouvert à tous ceux qui aiment le cinéma.

En voici les détails. Ces jours derniers, un comité de sommités du cinéma français a décerné une médaille d'or à l'artiste Pierre Richard-Willm avec le titre de "Jeune Premier Idéal français". Le jury s'est basé, pour motiver ce choix, sur deux scènes du film "Le Prince Jean", qui prendra l'affiche dès samedi au Saint-Denis.

Quelles sont ces deux scènes? C'est ce qu'il faudra trouver. Il s'agit d'aller voir le film le plus tôt possible et d'y choisir les scènes qui, selon vous, peuvent avoir impressionné le jury français.

Une fois les deux scènes trouvées, on n'a plus qu'à les désigner en écrivant au Saint-Denis.

CONCOURS DE BEAUTE

Un grand concours de beauté est ouvert dans toute la province et à toutes les demoiselles. Des personnages en vue de la province seront les juges à ce concours. Pour informations: M. Romuald Quintal, 2158, Jacques-Hertel, Ville-Émard. (Communiqué)

SAINT-DENIS présente
MARCELLE CHANTAL dans
"BACCARA"
aussi "LE COUP DE 3"
avec RENE LEFEBVRE

Une somme de \$100 sera distribuée en prix pour les meilleures réponses. Tous les concurrents qui en feront la demande recevront gracieusement une belle photo de Pierre Richard-Willm. Le concours débute le samedi 26 avril pour se terminer le 2 mai. Les réponses seront acceptées au Saint-Denis jusqu'au 4 mai.

L'HEURE PROVINCIALE

Voici le programme de l'Heure Provinciale qui sera transmis ce soir par le poste CKAC:

- 8h.—Causerie: "The Gaspé Tour (St-Andrews, Fredericton, Bathurst, Matapédia)"
- Dr Wilfrid Bovey, de l'université McGill.
- 8h. 15—Concert
 - 1—"Inauguration — Marche" ... Moszkowski (extrait de l'opéra "Boabdil")
 - Le Septuor de l'Heure provinciale
 - 2—Chant:
 - a) "Les Trois Princesses" E. Wuillermioz
 - b) "Le Printemps" Ch. Gounod Mlle Florette Trotter
 - 3—Intermezzo: "Scintillations", Lucius Hosmer
 - 4—Chant:
 - a) "Mattinata" Paola Tosti
 - b) "Mon désir" E. Nevin M. Nino Franco
 - 5—Sketch—Intermède
 - 6—Chant: "Ni jamais, ni toujours" F. Darrieux Mlle Fleurette Trotter
 - 7—"Cadiz" (Saete) ... Albeniz
 - 8—Chant: "Naples et Sorrente" Tagliaferri M. Nino Franco
 - 9—"Malaguena" de l'opéra "Boabdil" ... M. Moszkowski
 - Le Septuor de l'Heure provinciale.



La petite PIERRETTE LAFERRÈRE qui jouera un des rôles principaux dans "Les 3 Petits Cochons", au Gesù, samedi, le 25 avril, à 2h. 15.

DEUX BEAUX FILMS AU THEATRE IMPERIAL

Les montréalais auront, dès demain, l'opportunité de voir, en programme double, deux des plus grandes vedettes de l'écran français, Raimu, dans "Le Secret de Polichinelle", et Danielle Darrieux dans "Mlle Mozart".

Ce superbe programme double entièrement français prend l'affiche du théâtre Impérial demain. La direction est particulièrement fière de pouvoir présenter les derniers et les plus grands succès de ces deux artistes fameux, à des prix vraiment populaires. Le triomphe de Raimu dans "Le Secret de Polichinelle", fut tel qu'à la demande générale on le retint à l'affiche du théâtre Paramount à Paris pour un mois complet, ce qui constitue un record. Danielle Darrieux, de sa part, connut un si beau succès dans "Mlle Mozart", que la compagnie cinématographique américaine R-K-O l'a mise sous contrat afin qu'elle tourne des films à Hollywood dans un avenir prochain.

Une attraction spéciale au cours de la semaine prochaine, sera le nouveau programme du poste CKAC, "Variétés Professionnelles", qui sera irradié directement de la scène du théâtre Impérial, mercredi soir, de 9 à 10 heures, au lieu de l'heure amateur qui vient de terminer sa saison. "Variétés Professionnelles" mettra en vedette un groupe des artistes favoris de la scène et de la radio, avec le concours de Maurice Meerte et son orchestre de 16 musiciens.

La "Shirley Temple" française rendra visite à la véritable "Shirley"

PARIS.—La petite GINETTE MARBOEUF-HOYET, la sosie de Shirley Temple, qui compte cinq printemps s'embarquera à bord du S. S. "Paris" le 29 avril prochain, pour aller rendre visite à la véritable "Shirley", celle d'Hollywood. Elle sera accompagnée de sa mère, madame Bernard Marboeuf-Hoyet, et de son grand-père, M. Camille Marboeuf, qui pendant cinq années fut chef de service à la gare de Paris St-Lazare et a eu ainsi maintes fois l'occasion d'accueillir ou de souhaiter "bon retour" aux étoiles d'Hollywood, Marlène Dietrich, Charley Chaplin, Douglas Fairbanks, etc.

A la suite d'un concours organisé par certains grands quotidiens de Paris, de Toulouse, Bordeaux, Marseille, Lyon, Rennes, Lille, Reims et Nancy, GINETTE fut choisie parmi 3,000 concurrentes comme étant la petite Française dont la ressemblance avec Shirley était la plus parfaite. Un premier examen des 3,000 photos des "Shirley" éventuelles, permit d'en retenir d'abord 50 "possibles". Une nouvelle sélection réduisit le nombre des candidates à 15, parmi lesquelles GINETTE se révéla finalement comme la "Shirley française".

Il est probable que le grand-père, M. Marboeuf, est aussi heureux que la petite fille de ce voyage en Amérique. "J'ai souhaité la bienvenue à des milliers et des milliers de touristes américains à Paris", nous a-t-il dit et c'est bien maintenant mon tour d'aller là-bas. J'ai mis sur la route de New-York de nombreux et éminents passagers.

parmi eux: M. Franklin Roosevelt, le président Pierre Laval, sans oublier les grandes vedettes: Maurice Chevalier, Yvonne Printemps, feu Will Rogers, etc. J'ai donné le signal de départ à plus de 3,000 trains transatlantiques et maintenant, pour la première fois, je vais traverser l'océan à mon tour, avec la plus gentille, la plus délicate des passagères — ma GINETTE!

Pendant 33 ans, M. Marboeuf appartenait à l'Administration des Chemins de fer de l'Etat qu'il quitta il y a seulement quelques années; il débuta simple employé et graduellement arriva en haut de l'échelle présidentielle lors de la venue de Woodrow Wilson à la Conférence de la Paix. Aujourd'hui ses loisirs sont surtout consacrés à GINETTE, véritable double de Shirley Temple. Comme la véritable Shirley, son hôtesse d'Hollywood, GINETTE a un charmant sourire, des boucles blondes et un remarquable talent pour la danse et le chant. Jusqu'ici, elle ignore complètement le "trac".

Née à Lisieux, la ville du fameux pèlerinage, elle est, comme les jeunes princesses de Belgique, d'Italie, et du Luxembourg, une "protégée" de Ste-Thérèse.

Warner Baxter et Myrna Loy en apparaissant ensemble dans "Tommy, With Love" rappelleront à un grand nombre de cinéphiles que les deux acteurs s'attirèrent l'admiration de tous lorsqu'ils figurèrent tous deux dans "Broadway Bill".

Causerie du Dr Marc Trudel

M. le docteur Marc Trudel, m.p.p., député actionniste du comté de St-Maurice, sera le conférencier à la prochaine émission hebdomadaire de l'Action libérale nationale.

La causerie du docteur Trudel sera transmise dimanche soir prochain, de 7 heures à 7 heures 30, par les postes CRCM de Montréal et CRCK de Québec.

IMPERIAL
COMMENÇANT Demain
UN PROGRAMME SENSATIONNEL
ENTIÈREMENT FRANÇAIS!

RAIMU
dans son dernier
magnifique triomphe

LE SECRET de POLICHINELLE
En Programme Double avec

DANIELLE DARRIEUX
dans
"Mlle MOZART"

A 5-30 APRES 5-10 DIMANCHE
15-20 20-25 25-34

PRINCESS Maintenant
"Mr Deeds Goes To Town"
avec Gary Cooper, Jean Arthur, AUSA
"Don't Gamble on Love"
Tous les jours: 10 à 1h. 25 (partout)

AMHERST SAMEDI A
11 HRS. 30 P.M.
(Après la représentation régulière)
UN SPECTACLE INOUBLIABLE
Le Secret de la Mort!
avec les artistes du programme
SEDOZAN 203
Billets au Amherst 34c. — HA. 7500

MAJESTY'S
Maintenant — Deux fois par jour:
à 2.30 et 8.30
"THE GREAT ZIEGFELD"
En vedette: William Powell, Myrna Loy
et Louise Rainer.
Soir: 50c à \$1.50. Matinée: 50c à \$1.00
(Tous les sièges réservés)

ELECTRA
JUSQU'À SAMEDI
Pierre FRESNAY et Marie BELL
dans "LE ROMAN D'UN
JEUNE HOMME PAUVRE"
aussi MAURICE CHEVALIER dans
"FOLIES BERGÈRE"

Sur la scène Maintenant une fantaisie printanière de galeté, frivolité et féminité!

WAKE UP and LIVE REVUE
avec CARL FREED et ses arlequins de l'harmonica
CARROLL & HOWE WORTH, WHILE & HOWE
"Le silence est d'or" Les Toniques Printaniers
JIMMY BARRY un brillant banjoiste 12 favoris de la danse

2 films à succès
La vérité toute crue! Épatant! Aveuglant! Foudroyant!

WARNER BAXTER IN
THE PRISONER OF SHARK ISLAND
with GLORIA STUART · ARTHUR BYRON
et une troupe de mille

Aussi **BOULDER DAM** with ROSS ALEXANDER PATRICIA ELLIS

RADIO PROGRAMME

VENDREDI, LE 24 AVRIL

CKAC

Matinée

- 7.15—"Cheerful Earfull".
- 7.30—Réveil matin musical.
- 7.45—A la table canadienne.
- 8.15—Variétés matinales.
- 8.30—Chansons françaises.
- 8.45—"Dear Columbia".
- 8.55—Mélodies d'orgue du Palace.
- 9.45—Objets perdus ou trouvés.
- 9.55—Nouvelles.
- 10.00—Les mélodies London House.
- 10.15—Entre vous et moi.
- 10.45—"Azark Melodies"—CBS.
- 11.00—Boîte à surprises.
- 11.30—Variétés.

Après-midi

- 12.00—L'heure de la gaieté.
- 12.15—Les Galeries Baillargcon.
- 12.30—Programme trifluvien.
- 1.00—Nouvelles locales.
- 1.15—"La Chansonnette".
- 1.50—Moment musical avec Yvette Doyer.
- 1.45—Ligue des droits de la femme.
- 2.00—"Between the Bookends".
- 2.15—Variétés.
- 2.30—American School of the Air.
- 2.45—Orchestre.
- 4.15—"Penn Relays"—CBS.
- 4.20—Musique militaire.
- 4.45—"Penn Relays".
- 5.00—Les événements sociaux.
- 5.15—Le programme Lakko.
- 5.30—Le programme du foyer.
- 5.44—Nouvelle du jour.
- 6.45—"Little's Orphan Annie".

Soirée

- 6.00—Le programme du foyer.
- 6.15—Drame vécu.
- 6.20—Nouveautés instrumentales.
- 6.25—L'heure récréative.
- 7.00—Nouvelles.
- 7.05—Emission Henri Hébert.
- 7.15—Le curé de village.
- 7.30—Le trio de l'hôtel Queen's.
- 7.45—Le Roman de l'Orpheline.
- 8.00—L'heure provinciale.
- 8.00—"Hollywood Hotel"—CBS.
- 10.00—L'orchestre vin St-Georges.
- 10.15—Le commentateur de CKAC.
- 10.30—Le Merle Rouge.
- 10.45—Bruna Castagna, contralto.
- 11.00—Le reporter sportif Moisson.
- 11.05—Musique de danse.

CHLP

Matinée

- 9.00—Chansons françaises.
- 9.15—Variétés.
- 9.30—Musique militaire.
- 9.45—Comédies musicales.
- 10.00—Les magasins E. M.
- 10.15—Musique classique.
- 10.45—Causerie sur la beauté.
- 11.00—Menu musical.
- 11.15—Leonard Enrg.
- 11.30—Le salon de beauté Lina.
- 11.45—Albert Lefebvre.

Après-midi

- 12.00—L'heure féminine.
- 1.30—En causant avec Corectal.

- 1.45—Mme X, graphologue.
- 2.00—Poèmes symphoniques.
- 3.00—Radio-baseball.

Soirée

- 5.00—Thé-dansant.
- 5.15—M. J.-A. Blondeau donnera à la population anglaise une courte causerie sur la Fédération des oeuvres de charité.
- 5.30—Méli-Mélo.
- 6.30—Radio-annuaire.
- 7.30—Mme X, graphologue.
- 7.45—O.-O. Martin, — Sports.
- 8.00—Jean qui chante.
- 8.15—La Fédération des oeuvres de charité canadienne-françaises.
- 8.30—L'ombre dans le miroir.
- 9.00—Meunier du Sylva, pianiste.
- 9.30—Récital d'artistes.
- 10.00—Orchestre.
- 10.30—Trio de concert "La Patrie".
- 11.00—Radio-reportage.

CFCF

Matinée

- 8.00—"Morning Devotions".
- 8.15—Programme de mélodies.
- 8.30—"Cheerio".
- 9.00—"Breakfast Club".
- 10.00—"Morning Review".
- 10.15—Edward McHugh.
- 10.30—"Ladies on Parade".
- 10.45—"Homefinders Program".
- 11.00—"Honeymooners".
- 11.15—"Chas. Marshall's Mavericks".
- 11.30—Orchestre.

Après-midi

- 12.00—Nouvelles.
- 12.05—Mélodies.
- 12.45—Programme commercial.
- 1.00—Cotes de la Bourse.
- 1.15—Trio de concert.
- 1.30—"Carroll Gibbons Program", de Londres.
- 2.00—"Crystallizers".
- 2.15—Mélodies.
- 2.30—Orchestre.
- 2.45—Orchestre.
- 3.00—Musique militaire.
- 3.45—Solliste.
- 4.00—"Woven's Radio Review".
- 4.30—"Girl Alone".
- 4.45—"Strolling Songsters".
- 5.00—"Pen-Drake Relays".
- 5.30—"Singing Lary".
- 5.45—L'honorable Archie.

Soirée

- 6.00—Les valeurs minières.
- 6.15—Variétés.
- 6.45—Programme musical.
- 7.00—Renseignements.
- 7.15—Mélodies.
- 7.30—Chant par Gala Page.
- 7.45—Dorothy Lamour, soprano.
- 8.00—"Earth and Man".
- 8.15—Trio de concert.
- 8.45—"O. K. Bill Simms".
- 9.00—Emission du "Montreal Spoke Club".
- 10.00—Dîner de l'Association nationale des manufacturiers.
- 10.30—Musique magique.
- 11.00—Nouvelles sportives.



Demandant à son père de tenir bon jusqu'à la fin Ethel Scadding, de Waukesha, Wisconsin, âgée de 15 ans, fille d'Alf. Scadding, est aujourd'hui des plus heureuses, sachant que son père est sain et sauf.

- 11.05—Les nouvelles en anglais.
- 11.15—Musique de danse.

CRCM

Soirée

- 5.00—Concert.
- 5.30—Concert du Château Laurier.
- 5.45—Cotes des Bourses.
- 6.00—Chansonnettes françaises.
- 6.30—"By Candlelight".
- 6.45—L'Union Nationale.
- 7.00—M. Gérald Duranleau, ténor.
- 7.15—L'orchestre de Rex Battle.
- 7.30—Service de nouvelles.
- 7.45—Boîte à surprises.
- 8.00—Communiqué sur l'état des routes.
- 8.15—Concert.
- 8.30—"Band Box Revue".
- 9.00—Sérénade canadienne.
- 9.30—Concert.
- 10.00—Concert.
- 10.30—Orchestre.
- 10.45—Radio-journal.



LUISE RAINER, l'une des vedettes du film sensationnel intitulé "The Great Ziegfeld" qui tient présentement l'affiche du théâtre His Majesty's, attirant des foules de plus en plus considérables à chacune des représentations. Le film est en quelque sorte, dans un décor à nul autre pareil, la biographie vivante de Florenz Ziegfeld qui débuta dans la carrière de façon très modeste et qui plus tard devait ébahir les foules par le talent qu'il sut déployer pour assurer aux populations de tous les âges un divertissement où se mêlait avantageusement l'utile à l'agréable.



MYRNA LOY, CLARK GABLE et JEAN HARLOW dans "Wife vs Secretary", à l'affiche du Palace à partir d'aujourd'hui, vendredi.



John Fiorenza, employé dans un établissement de rembourrage, qui a avoué avoir assassiné Mme Nancy Evans Titerton, auteur de romans policiers, est ici photographié dans trois poses caractéristiques. Fiorenza avait été appelé à la demeure en question pour y réparer un meuble. Il retourna le matin du Vendredi-Saint après avoir déclaré à son patron qu'il se rendait au bureau de probation. Après le crime il retourna à son appartement. Theodore Kruger, le patron, fit la découverte du cadavre et c'est Fiorenza qui prévint la police. Un bout de corde ayant servi à liigoter les mains de la femme permit à la police de mettre le grappin sur le meurtrier.

L'inspecteur Wade

Je vais retrouver mon frère et le tuer avant qu'il ne me tue. Les hommes qui sont avec lui mourront aussi.

Mais ce sont des détectives. Vous-même les avez fait venir.

Ce sont les espions de mon frère. Il veut me tuer et s'emparer du trésor. Mais il ne réussira pas, c'est moi qui le dis.

C'est une écriture secrète. Wade. Elle indique la véritable location du trésor.

Nous devons retrouver Leslie. Ceci n'est pas important.

Vous avez tort, Chel-ford, c'est très important.

LYMAN ANDERSON

LA PAGE OUVRIERE

Nombreuses suggestions aux membres du cabinet Taschereau par les comités-conjoints

Une centaine de délégués venus de toutes les parties de la province sont reçus par l'hon. M. Taschereau et ses collègues.—Les principaux amendements suggérés à la loi des contrats collectifs.

Comme nous l'avons promis, nous publions ci-dessous, un rapport convenable de la délégation des représentants des comités-conjoints formés en vertu de la loi de l'extension juridique des conventions collectives de travail, auprès du cabinet provincial:

La loi relative à l'extension des conventions collectives de travail a fait le sujet, mardi midi, au Parlement, de l'entrevue accordée par le Cabinet provincial aux officiers, inspecteurs, patrons, ouvriers, aviseurs légaux, représentants des différents comités conjoints de la province de Québec:

Dans la délégation, composée d'une centaine d'hommes, les centres suivants étaient représentés: Montréal, Québec, Hull, Trois-Rivières, Sherbrooke, Joliette, Victoriaville, Loretteville, etc. D'autre part, les industries et les métiers suivants étaient représentés: l'industrie du bâtiment, l'industrie de la chaussure, l'industrie du vêtement pour hommes, l'industrie du vêtement pour dames, l'industrie du meuble, l'industrie de l'imprimerie, l'industrie de la boulangerie, les Gantiers, les Barbiers et Coiffeurs, les Tailleurs de pierre, etc. L'hon. M. Edgar Rochette, ministre du Travail, a présenté la délégation à ses collègues. Le Cabinet était présidé par l'hon. M. L.-A. Taschereau, premier ministre.

Un mémoire

Le mémoire soumis par la délégation des comités conjoints contient plusieurs amendements importants à la loi des conventions collectives. Ces amendements ont trait à ceux que lie la loi, aux pouvoirs des comités conjoints, aux certificats de qualification, et aux sanctions.

Le premier paragraphe de l'article 2 de la loi dit qu'une convention collective signée régulièrement "lie également tous les salariés et employeurs d'un même métier, d'un même industrie ou d'un même commerce, pourvu que ceux-ci exercent leurs activités dans la juridiction territoriale déterminée dans ladite convention. Les comités conjoints demandent que cette partie de la loi soit remplacée par la suivante: "lie également toute personne mentionnée et désignée comme salarié ou employeur dans la dite convention et exerce ses activités dans la juridiction territoriale déterminée par la dite convention". Cet amendement permettra de définir dans les conventions collectives plusieurs termes qui ont soulevé bien des difficultés et provoqué des jugements contradictoires depuis un an. Les termes que l'on veut surtout préciser sont les trois mots suivants: employeur, artisan et salarié.

Des registres

Les comités conjoints demandent aussi que tout employeur soit contraint à tenir des registres où seront consignés les noms, lieu de résidence des salariés, la durée de travail régulier et supplémentaire de chaque jour, ainsi que le salaire payé pour ce travail, que les salariés soient engagés à la journée, à l'heure, à la pièce ou suivant tout autre mode. Ces registres devront être tenus à la disposition des délégués officiels des comités conjoints.

Le mémoire des comités conjoints demande aussi que seules les associations reconnues par les comités conjoints aient le droit d'é-

mettre le certificat de qualification. Mais une association qui se verrait refuser le droit d'émettre des certificats de qualification, pourrait en appeler au ministre du Travail.

La qualification

Les délégués ont soumis aussi une demande pour que le certificat de qualification devienne obligatoire dans toute la juridiction territoriale d'une convention collective. Mais il y avait aussi un autre projet sur ce point déterminant en plusieurs alinéas le rayon d'après lequel le certificat pourrait devenir obligatoire.

On a demandé de biffer à l'article 10c les mots suivants: "Toute action en répétition, en outre des dispositions de la présente loi, devra être décidée suivant l'équité et la bonne foi". Cette expression n'est pas claire, des aviseurs légaux ont déclaré qu'elle n'avait pas de sens particulier, et l'expérience a démontré qu'elle avait été interprétée défavorablement à peu près toujours.

Des sanctions

Au chapitre des sanctions, il y a des changements très substantiels. Actuellement, pour violation de la clause des salaires, les poursuites ne peuvent être prises qu'au civil. Les comités conjoints veulent aussi avoir le droit de poursuivre au criminel. Cependant, les deux poursuites ne seraient pas prises contre un même employeur ou contre un même ouvrier. On poursuivrait ou au civil, pour faire rembourser les montants dus et faire payer vingt pour cent de la réclamation au comité conjoint; ou au criminel, et alors la sanction serait non plus le remboursement de la différence entre le salaire payé et le salaire dû, mais une amende de dix dollars et les frais pour la première offense, et une amende variant de cent à deux cents dollars, en plus des frais, pour la deuxième offense et les suivantes, ou, à défaut du paiement de l'amende et des frais, à l'emprisonnement. Cet emprisonnement serait de pas moins d'un mois et de pas plus de deux mois. Ces pénalités ne s'appliqueraient pas seulement dans le cas des salaires, mais aussi pour toute autre disposition d'une convention collective rendue obligatoire en vertu d'un arrêté ministériel.

Les comités conjoints suggèrent aussi les sanctions suivantes: "Toute personne, association, ou corporation, employeur ou employé, qui communique délibérément un rapport faux au comité conjoint ou à un délégué agissant comme inspecteur pour le comité conjoint; ou qui refuse de transmettre, dans un délai raisonnable, soit au comité conjoint ou à son délégué des renseignements nécessaires sur l'application des dispositions d'une convention; ou qui empêche tel comité conjoint ou tel délégué de remplir ses devoirs; ou qui refuse ou néglige de faire parvenir, dans les délais fixés par le comité conjoint, les prélèvements prévus par la loi; ou qui néglige de tenir les registres exigés par la loi; commet un acte illégal et est passible, sur conviction sommaire, en sus des frais, d'une amende n'excédant pas vingt-cinq dollars pour la première offense, et pour la seconde offense, ou toute offense subséquente, en sus des frais, d'une amende de pas moins

de cent dollars mais n'excédant pas deux cents dollars, et à défaut de paiement de l'amende et des frais, d'un emprisonnement de pas moins d'un mois et de pas plus de deux mois.

Quelques autres suggestions moins importantes ont aussi été faites par les délégués. Nous donnerons demain le rapport de la discussion qui a eu lieu au cabinet des Ministres en marge du mémoire des comités conjoints.

Voici maintenant la liste de ceux qui composaient la délégation:

Délégation des comités conjoints

Auprès du Cabinet provincial, mardi, le 21 avril 1936, 11 h. a.m. Délégation composée de:

MM. Hector Perrier, avocat, de Montréal, Guy Hudon, avocat, de Québec, A. Brassard, avocat, de Montréal, Wilbrod Bhéner, avocat, de Québec, tous aviseurs légaux de comités conjoints;

MM. Abel Ratté, entrepreneur-général, du comité conjoint de la construction de Québec; D.-A. Paterson, représentant patronal du comité conjoint de la construction de Montréal; Léopold Favreau, du comité conjoint de la boulangerie de Montréal; Rodolphe Pouliot, secrétaire du comité conjoint de la boulangerie de Québec; J.-A. Juneau, entrepreneur-peintre, représentant du comité conjoint des Peintres de Québec; Pierre Lefèvre, représentant des employés au comité conjoint de la construction de Montréal; Emile Tellier, représentant des comités conjoints de la construction et de la boulangerie des Trois-Rivières; O.-D. Paulhus, représentant des comités conjoints de la construction, de la boulangerie et des Barbiers de Sherbrooke; Maurice Doran, représentant des comités conjoints de la construction, de la boulangerie, des Barbiers et des Tailleurs de pierre de Hull; Alb. Eton, représentant du Ladies Garment Joint Committee of Montreal; Albert Gaudreault, représentant du comité conjoint de la construction de Sherbrooke; Alphonse Roberge, de Québec, du comité conjoint de l'industrie de la chaussure; Louis Coderre, de Montréal, secrétaire du comité conjoint de l'industrie de la chaussure; Joseph Schubert, du comité conjoint de l'industrie des vêtements pour hommes, province de Québec; R. Gilbert, du comité conjoint des Barbiers et Coiffeurs de Montréal; Alph. Robitaille, du comité conjoint des Barbiers et Coiffeurs de Québec; F.-C. Dorval, du comité conjoint de l'imprimerie de Québec; J.-E. Picard, secrétaire du comité conjoint de la construction de Québec; Maurice Fortier, du comité conjoint de la construction des Trois-Rivières; W. Rousseau, du comité conjoint de la construction des Trois-Rivières; Lucien Bazin, du comité conjoint des Barbiers des Trois-Rivières; Raymond Brunet, représentant patronal du comité conjoint de la construction de Montréal; Alfred Charpentier, du comité conjoint du meuble; Désiré Delisle, entrepreneur-couvreur, du comité conjoint de la construction de Québec; Lauréat Morency, inspecteur du comité conjoint de la construction de Québec; A.-S. Bédard, entrepreneur-peintre, du comité conjoint de la construction de Québec; L. Genêt, du comité conjoint des Gantiers de Montréal; A. Paquet, de Loretteville, du comité conjoint des Gantiers; E. Breton et Jules Larocque, du comité conjoint de l'imprimerie de Québec; J.-H. Côté, du comité conjoint de l'imprimerie de Québec; J.-Adj. Marquis et Adélard Bouthillier, du comité conjoint de la boulangerie de Québec; Pierre Villeneuve, du comité conjoint des Peintres de Québec, de

Les plâtriers

Une très importante assemblée de l'Association des plâtriers et finisseurs en ciment aura lieu, ce soir, au No 1231, rue De Montigny est, sous la présidence de M. G. Morache.

A cette assemblée, tous les membres ont le devoir d'être présents car les questions à l'ordre du jour méritent leur plus sérieuse considération. Les membres devraient comprendre la nécessité qu'il y a pour chacun de donner aux officiers la plus généreuse collaboration en vue d'assurer à tous les membres la protection la plus entière de leurs intérêts.

Comme les officiers ne doivent pas être les seuls à travailler pour l'avancement de l'association et au règlement des questions qui se posent à l'attention de tous, il est nécessaire que les membres sachent faire leur large part. Ce n'est qu'à cette condition que l'association fera des progrès.

Les wagonniers

L'assemblée régulière de la Loge Ste-Marie No 234 des wagonniers aura lieu, ce soir, à la salle de l'Assistance Publique, rue Lagouchetière est, sous la présidence de M. H. Massé. Des questions de la plus grande importance doivent être soumises à l'attention des membres.

Les officiers comptent sur la généreuse coopération des membres pour apporter une solution pratique aux sérieux problèmes qui se posent à la meilleure attention des membres qui doivent vouloir la marche en avant de leur organisation professionnelle.

Convocations

CE SOIR

Internationaux: Local 249 de la B.S.W.U., au No 1331, rue Ste-Catherine est. Union internationale des ouvriers en cuivre, local 785, au No 2010, rue Cartier. Union internationale des chaudronniers, local 134, au No 415, rue Ste-Catherine est. Union internationale des charpentiers-menuisiers, local 1558 au No 1651, rue Létourneux. Loge Ste-Marie, No 234, des wagonniers, au No 340, rue Lagouchetière est. Union internationale des rembourseurs, local 78, au Monument National. Local 452 des dames auxiliaires des charpentiers-menuisiers, au Monument National.

Catholiques: Section des tailleurs de cuir, des triseurs. Association des plâtriers et finisseurs en ciment. Syndicat des tailleurs de pierre. Syndicat des poseurs de lattes en bois, au No 1231, rue De Montigny est. Union nationale des briqueteurs, au Temple du travail.

même que M. Jos. Dorion, du même comité; Joe. Légaré, du comité conjoint des Barbiers de Québec; Léonce Girard, de Montréal, secrétaire du comité supérieur des comités conjoints de Montréal; Hector Mainville, du comité conjoint de la construction de Joliette;

Délégation appuyée également par les Associations suivantes:

La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, par MM. Alfred Charpentier, président, et Gérard Ficard, secrétaire-trésorier;

Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, par M. G.-R. Brunet, de Montréal, président de l'Exécutif provincial;

La Fédération des Travailleurs en Chaussure de la province de Québec, par M. Adélard Pruneau, secrétaire-général.

La Section Féminine des Travailleurs en Chaussure, par Mlle Cécile Bouchard, de Québec;

L'Association Professionnelle des Coiffeurs pour Dames de la province de Québec, par M. Montambeau, président;

L'Association des Maîtres-Barbiers de Montréal, par M. Albert Hadley, etc., etc.

Les briqueteurs

L'Union des briqueteurs Inc. de Montréal, affiliée au Syndicat Catholique aura son assemblée ce soir, au Temple du Travail, 1197 St-Dominique, sous la présidence de M. Armand Brien. Les membres qui comprennent tout leur devoir d'unionistes ne manqueront pas d'assister à cette assemblée au cours de laquelle les officiers auront sûrement des renseignements utiles à fournir à leurs membres.

Assister aux assemblées est un devoir d'honneur, car pour être un bon membre d'une organisation, il ne suffit pas que son nom soit inscrit dans les registres, il faut encore assister aux assemblées, y prendre la parole, manifester sa volonté, de faire sa large part au développement de l'organisation, et savoir à l'occasion faire des sacrifices pour la cause qui triomphe finalement des difficultés qui se présentent.

Les officiers comptent donc que tous les membres seront présents à l'assemblée de ce soir, et Avis est donné aux aspirants qui doivent être initiés ce soir de se rendre à bonne heure pour qu'ils puissent passer leur examen devant les membres du bureau des examinateurs.

Les ouvriers de la boulangerie

Il y aura, demain soir, à 8 h. 30, au No 1231, rue De Montigny est, une grande assemblée de tous les employés de boulangerie: hommes de four, de tables, apprentis et aides. C'est un devoir d'honneur pour tous ces travailleurs d'assister à cette assemblée au cours de laquelle les plus précieux renseignements leur seront fournis par les officiers et l'agent d'affaires.

Ces travailleurs, membres ou non du syndicat, ont une occasion exceptionnelle de montrer leur bonne volonté et le désir qu'ils doivent avoir de voir leurs conditions de travail redevenir les meilleures possibles. L'heure des hésitations est passée et c'est de l'action bien concertée qu'il faut pour arriver à des résultats pouvant donner satisfaction à tous les employés de la boulangerie.

A St-Hyacinthe

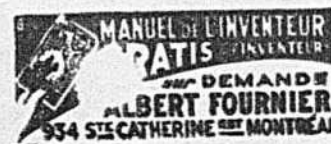
Les mécaniciens de machines à vapeur de St-Hyacinthe et des environs auront la bonne fortune de rencontrer, ce soir, à huit heures, au Grand Hôtel M. G. Myrand, agent d'affaires de l'Union nationale des mécaniciens de machines à vapeur.

Tous les ouvriers intéressés devraient se faire un devoir de rencontrer M. Myrand qui leur fournira des renseignements fort intéressants en vue d'apporter des améliorations aux conditions de travail de ces ouvriers comme aussi à leurs salaires. M. Myrand donnera des détails sur la campagne commencée à travers la province au bénéfice de ces ouvriers.

UNE ASSEMBLEE

Le local 112 de l'union internationale des ouvriers en confection pour dames tiendra son assemblée, ce soir, au No 395, rue Ste-Catherine ouest, sous la présidence de M. Boudrias. Tous les membres sont invités car les officiers leur fourniront d'intéressants renseignements sur la grève et sur autres questions.

—L'ouvrier qui néglige d'assister aux assemblées de son union, devient presque toujours un critiqueur dangereux.



Bonjour Madame!

Que dis-tu? Que dit-on?

Il se trouvera toujours des amis



Jovette

Vous aurez beau avoir tous les défauts au monde, les vieux, les inédits, les compliqués, ne vous en faites pas, je vous dis. Il se trouvera toujours des amis sur votre route, des gens qui vous aimeront quand même. Et, mieux qu'un compliment, ils vous diront, parfois, "Ah, lui-là, par exemple, il est pas ordinaire..."

Croyez-moi, c'est quelque chose de passer pour quelqu'un de pas ordinaire. Même quand on est tout à fait quelconque. C'est la réputation qui compte. Bonne ou mauvaise!... Demandez aux politiciens.

Et ne vous troublez pas pour si peu lorsqu'un jour, on vous abordera, comme ça, par exemple: "Toi, sais-tu que t'es un che-napan... un, propre-à-tout, un bon à rien!?"

Dites: "Je le sais!" Et ça va les désarmer. (Les gens s'imaginent toujours qu'ils nous apprennent des tas de choses... On a beau dire, quand on est si mauvais garnement, on s'en rend compte avant le voisin...)

Convenez de tout, ça évite les chicanes, les mots qu'on regrette, les ennemis jurés.

Pensez qu'il faut être fort pour admettre qu'on est un imbécile. Et l'admettre devant un individu qui vous le siffle dans la figure.

Souvent, il a raison... C'est bien le plus outrageant. Mais, comme je vous le dis, mon ami, ayez tous les défauts, ils sont dans la nature et qui les portera, ces défauts-là? si ce ne sont les humains? Répondez n'importe quoi, mais méfiez-vous d'un seul défaut. Ce n'est difficile. Le seul qui soit contre vous, qui puisse vous faire rater une carrière, vous briser vos amours, vous faire honnir, c'est le défaut exécré de dire aux autres leurs propres défauts.

Hors cela tout est pardonnable.

Jovette.

C'EST LE PETIT TAILLEUR QUI SALUERA LE PRINTEMPS



Fantaisistes ou classiques, les tailleurs prédominent sur les manteaux et redingotes à Paris comme à Hollywood. A gauche, voyez Joan Arthur qui vient de tourner: "Mr Deeds Goes to Town". Il s'agit d'un veston gris très pâle assorti à une jupe noir métal. Au centre, Joan Perry; tailleur de tweed beige et rosé avec chemise rose. A droite, Florence Rice qui tourne à Colomba avec ce tailleur, le film "Pride of the Marines".

GRAPHOLOGIE

NOTE. — Faites analyser gratuitement votre écriture et celle de vos amis en envoyant un fragment de lettre (une lettre à la fois) à notre graphologiste. Ceux qui désirent une étude personnelle et détaillée devront adresser vingt-cinq sous. Adressez toute lettre à Sabine Sabin, L'Illustration Nouvelle, casier postal 1480, Montréal.

ROBERT LE DIABLE — Il a l'air plus diable qu'il ne l'est. Seulement, il faut dire que c'est un boute-en-train qui fait le plaisir des autres tout en faisant le sien. Ce n'est pas un sentimental à proprement parler, mais il en a des sentiments, monsieur Robert. Il aime! Mais ce n'est pas à tout le monde qu'il l'avouera. Tout à l'air de béguin chez lui, mais lui seul et quelques copains savent comme il a de respect intérieur et de sollicitude. Plus crâne que courageux, mais capable de remonter le moral à quiconque. Seulement, quand il s'agit de lui, il préfère se confier et demander conseil.

AUORE L. — N'êtes-vous pas un peu cachottière, ma petite Aurore? Je le croirais. Vous n'aimez pas vous confier ni raconter un peu vos histoires. La crainte est en vous et vous ne donnez pas votre confiance à tout venant, c'est vrai. C'est bien, mais vous dissimulez des choses bien anodines et même vous les niez. Oh! non, pas menteuse, mais mystérieuse et défiante parce qu'elle a sans doute raison: je vois de l'expérience qui vous a coûté des larmes et des ennuis. C'est ce que vous voulez éviter à l'avenir. Sentimentalité qui ne se voit guère mais qui vous fait cette âme sensible et délicate. Beaucoup de dévouement, un brin

Bonne Fête

— A Robert Léger, 7607, rue Henri-Julien, qui célèbre aujourd'hui son 1er anniversaire de naissance, de la part de ses grands-parents, M. et Mme Arsène Boudreault et de la famille de M. et Mme Louis Hamel.

NOS MEILLEURS VOEUX

A M. Jules Grenier, 4418, rue Papineau, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de son épouse, ses enfants et de M. et Mme Raoul Jobin.

A M. Arthur Bourdon, 2012, rue Joliette, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de son épouse et de ses enfants, Arthur et Gilles.

A M. et Mme Dominique Huard, qui célèbrent aujourd'hui leur 30e anniversaire de naissance, de la part de leurs enfants, Cécile, Maurice, René, Jean-Paul, Jacqueline et Denise.

A M. Joseph-Alexandre Beauchamp qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de son petit-fils, Alexandre Brisebois.

A Mlle Yvette Ruel, de la rue Drolet, qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de son ami.

Voeux suite

A M. Willie Bouchard qui célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance, de la part de sa femme et de sa petite fille Pauline.

Mobilier des champs

Les meubles n'ont pas, autant qu'on le croit, d'importance par eux-mêmes. Sans doute, un très beau meuble, magnifiquement ouvré, est toujours et partout une pièce d'art incontestable; mais ce n'est pas là ce que nous désirerons pour notre maison des champs; un mobilier rustique, bien adapté à l'ensemble, sera plus indiqué que tout autre.

Tout d'abord nous aurons grand avantage à rechercher des meubles régionaux, sinon très anciens du moins assez vieux et d'authentique provenance locale.

Tables, chaises, fauteuils doivent être, avant tout simples, pratiques et d'une belle solidité. Il faut qu'ils soient aussi d'un entretien facile et cela nous amène à la suppression des meubles à moulures, sculptures, ferronneries compliquées, qui donnent un certain cachet "vieux-manoir" mais font précisément plus château que maison rustique.

Si nous disposons de pièces assez

vastes, pourquoi ne pas y installer quelques-unes de ces vastes armoires, impraticables à la ville, dans les appartements presque toujours étriés, mais dont la robustesse est si séduisante?

L'armoire à portes pleines en beau bois fruitier, en noyer, en chêne massif, gagne à être très simple de lignes; elle vaudra surtout par sa chaude couleur, par sa patine et ses nobles proportions. Une moulure discrète, un fronton à peine sculpté d'un bouquet ou d'une coquille suffisent à l'ornement.

Le vaisselier qui garnira la salle à manger est, par excellence, le meuble campagnard plein de savoir.

Le buffet sert de garde-manger; on y conserve les oeufs, les légumes secs, l'épicerie, les fruits (peu fragiles) utilisables dans la journée.

Le pain trouve sa place dans la huche que l'on tâchera de découvrir assortie au vaisselier, meuble rare, d'un grand caractère, et précieux à posséder.

La partie haute de notre vaisselier, reçoit les assiettes peintes, les pots d'étain ou de faïence, disposés en étagère. Ces objets colorés et frais donnent une note lumineuse qui anime très agréablement la pièce; il est assez spirituel de placer le vaisselier dans un coin un peu obscur... L'éclat des porcelaines réveille ce coin d'une manière pittoresque, qui évoque les tableaux des maîtres flamands. Rien de plus amusant que de varier l'arrangement de cette étagère et de collectionner, par exemple, de vieux émaux, des cuivres arabes, des assiettes anciennes.

Le papier de tenture de la pièce sera choisi en harmonie avec le caractère du mobilier. (Le Journal de la Femme)

Nouveau courrier graphologique

Toute personne désireuse de recevoir personnellement une étude graphologique détaillée n'aura qu'à communiquer avec notre graphologue Sabine Sabin, L'Illustration Nouvelle, casier postal 1480, Montréal, en envoyant un bon-de-poste de vingt-cinq sous et un fragment de lettre pour analyse.

L'ILLUSTRATION NOUVELLE

Tarif d'Abonnement
(Edition quotidienne)

MONTREAL et BANLIEUE

12 mois	\$6.00
6 "	3.50
3 "	1.75
1 "	0.75

PROVINCE

12 mois	\$5.00
6 "	2.75
3 "	1.50
1 "	0.50

TELEPHONE: FAIKIRK 1171*
CASE POSTALE 1480
1124 EST, RUE MARIE-ANNE

Payable d'avance par mandat postal ou chèque au pair à Montréal. En vente dans tous les dépôts et dans tous les grands centres de la province.



DANS LA FINANCE



Baisse de prix sur les deux marchés

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Cours fournis par la maison J.-A. HEBERT & CIE, 231, rue Notre-Dame, ouest.

	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Ame Oil	.14	.14	.14	.14
Afton	.72	.74	.70	.70
Barry Holl.	.04	.04	.04	.04
Base Metals	.22	.22	.22	.22
B. E. A. R.	.42	.42	.40	.40
Big Missouri	.60	.60	.60	.60
Bobjo	.15	.15	.13	.13
Braiorne	7.30	7.35	7.30	7.35
Buff. Ank.	4.90	4.95	4.90	4.90
Can. Mal.	1.12	1.12	1.10	1.11
Cast. Tr.	1.50	1.50	1.47	1.47
Cent. Patricia	3.30	3.30	3.25	3.30
Chem. Res.	1.08	1.08	1.05	1.05
Chibougamau	1.45	1.45	1.40	1.40
Conifurum	2.65	2.75	2.58	2.58
Dome Mines	4.91	4.91	4.81	4.91
Eldorado	1.05	1.05	1.05	1.05
Falconbridge	5.50	5.50	5.35	5.35
God's Lake	1.00	1.00	.90	.90
Granada	.20	.21	.20	.20
Gunnar	.92	.92	.90	.90
Hollinger	14.14	14.14	14.14	14.14
Howey Gold	.60	.61	.60	.61
J. M. Cons.	.50	.50	.49	.49
Kirkland Lake	.42	.44	.43	.43
Lake Shore	.53	.53	.53	.53
Little L. L.	6.75	6.75	6.75	6.75
Macassa	3.70	3.72	3.65	3.66
McIntyre	.43	.43	.43	.43
McK. R. L.	1.50	1.50	1.45	1.48
McVittie	.25	.25	.25	.25
McWatters G.	1.34	1.39	1.34	1.35
Morris K.	.54	.66	.64	.66
Nipissing	2.60	2.60	2.50	2.50
Noranda	5.31	5.31	5.3	5.30
Paymaster	.90	.92	.87	.88
Pickle Crow	6.60	6.60	6.45	6.45
Pioneer	10.00	10.00	9.90	9.90
Premier	2.25	2.27	2.25	2.27
Read Authier	2.06	2.08	2.02	2.02
Reed L. G. S.	1.15	1.15	1.10	1.13
San Antonio	2.35	2.35	2.30	2.30
San Antonio	2.35	2.35	2.30	2.30
Sherritt G.	1.26	1.26	1.20	1.24
Siscoe	2.57	2.57	2.43	2.43
Stadacona	.22	.22	.21	.21
St. Anth.	.23	.23	.22	.22
Sud. Basin	3.90	3.90	3.75	3.75
Sullivan	.95	.99	.95	.96
Sylvanite	2.37	2.37	2.32	2.35
Teck Hughes	4.60	4.65	4.55	4.55
Ventures	2.07	2.12	1.90	1.95
Wayside	.13	.14	.12	.12
W. Hargreaves	7.95	7.95	7.80	7.80

MINES NON INSCRITES

Fournis par Burke, Dansereau & Co., membres du Toronto Stock Exchange.

	Offre	Dem.
Athabasca	.20	.25
Albany River	.38	.40
Alsbach	.06	.08
Adanac	.07	.09
Ardeen	.24	.26
Albion	.46	.48
Bankfield	.45	.48
Bidgood Kirkland	1.23	1.28
Big Master	.36	.38
Bouquet	.14	.16
Casey Contact	.02	.04
Casey Summit	.22	.23
Crown Reserve	.09	.10
Chromium	2.00	2.10
Dorval Siscoe	.17	.19
East Cons.	.01	.02
East Malartic	.22	.23
Glenora	.25	.27
Gilbee	.09	.10
Gold Bagie	.42	.45
Hudson Patricia	1.71	1.8
Inland Lake	.02	.03
Johnson Nipigon	.05	.06
Jellicoe L. Lac	.08	.09
Kowkash	.10	.12
Lamaque Gold	3.55	3.70
Lafayette L. Lac	.04	.05
Long Lac Lagoon	.08	.10
Leitch Gold	.57	.59
McFarlane L. Lac	.02	.04
McQuate Red Lake	.07	.10
McLeod Cockshutt	.78	.80
Moffatt Hall	1.11	1.12
Marbuan	.95	.95
Madsen	.43	.45
Mosher	.14	.16
MacJoe	.07	.10
Magnet Lake	.05	.06
Normetals Corp.	.65	.66
Oklend Gold	.25	.27
Orlando	.09	.10
Opemiska Copper	1.30	1.40
Oleary Malartic	.10	.11
Queen Label	.08	.10
Red Gold	.14	.16
Rice Lake	.04	.06
Springer Sturgeon	.10	.12
Sladen Malartic	.38	.40
Siscoe Extension	.12	.14
Sturgeon River	.45	.45
Shenango	.40	.45
Smelters Gold	.07	.07
Seguin Rouyn	.01	.02
Sigma Mines	2.70	2.80
Tibmont Island	.45	.45
Thompson Cadillac new	.24	.25
Wells L. Lac	.05	.06
Wendigo	.18	.20
Winfold	.08	.08
Wallace Lake	.02	.03
West Red Lake	.03	.04
Young Davidson	.25	.28

BOURSE DE NEW-YORK

Courtoisie de la Maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84, ouest, rue Notre-Dame.

	Per.
Air Reduction	591
Allied Chemical	1861
American	122
American & For. Power	78
American Power & Light	101
American Smelting	751
American Water Works	211
American Tel. & Tel.	1621
Anconda	361
Atchison	73
Atlantic Refining	201
Auburn	881
Baldwin Loco.	31
Baltimore & Ohio	181
Bethlehem Steel	651
Canadian Pacific	111
Commercial Solvents	151
Chrysler Motors	98
Columbia Gas & Elect.	181
Consolidated Gas of N.-Y.	311
Corn Products	741
Commonwealth Southern	21
Curtis Wright	61
Dupont	1401
Douglas Aircraft	611
Electric Power & Light Corp.	141
Freight Texas	291
General Foods Corp.	351
General Motors	651
Gillette	16

General Electric	371
Hudson Motors	151
Int. Tel. & Tel. Co.	131
Johns Manville	98
Kennecott Copper	371
Loew's Theatres	441
Mac Trucks	311
Montgomery & Ward	401
Nash Car Co.	181
National Power Light	101
New-York Power Light	101
New-York Central	351
North American	251
Packard Motors	101
Pennsylvania R. R.	211
Phillips Petroleum	441
Pub. Service New-Jersey	401
Radio Corporation	111
Remington Rand	201
Republic Iron & Steel	211
Sears Roebuck	65
Simmons Bed	271
Southern Ry	151
Standard Brand	151
Standard Gas & Electric	61
Standard Oil of New-Jersey	611
Socony Vacuum Oil	141
Studebaker	311
Texas Corp.	241
Union Pacific	111
United Aircraft	221
United Gas Improvement	151
U. S. Rubber	301
U. S. Industrial Alcohol	801
Western Union	351
Westinghouse	1131
Woolworth	451

Total des ventes: 2,660,000 actions.

NICKEL PERD PLUS D'UN POINT

Les réactions subies par Wall Street ont été ressenties sur le marché de Montréal hier, spécialement dans le cas d'International Nickel. Le volume d'échange a maintenu une allure légère.

Nickel a commencé la journée à 48. Il est ensuite descendu de presque trois points jusqu'à 45 3/4 mais dans l'heure finale il est remonté à 47, terminant à ce point, soit 1 5/8 de moins qu'au début de la journée.

Noranda est demeuré ferme à 54, un gain de 1-4, au début, mais est descendu jusqu'à 53 pour terminer la journée quelques fractions au-dessus de ce chiffre. Consolidated Smelters s'est tenu aux environs de 269.

Montreal Power a été parmi les leaders sur un marché silencieux et après avoir débuté à 32 1-2, n'est descendu qu'à 32 à la fermeture. Shawinigan n'a pas changé à 21 5-8. Brazilian a perdu 1-8 en tombant à 11 7-8 tandis que C. P. R. a perdu 1-2 à 11 3-4. Foundation Company a perdu un point à 15 3-4.

A WALL STREET

NEW-YORK 23. — Les opérateurs craintifs ont pris peur aujourd'hui à Wall Street et n'ont pas hésité à jeter leurs valeurs par-dessus bord. Les prix ont rétrogradé au cours de l'un des mouvements baissiers les plus prononcés depuis le commencement de l'année. L'activité était tellement grande à un certain moment que le ticker était six minutes en retard sur les opérations du parquet.

Les titres ferroviaires ont touché les plus bas niveaux depuis le 27 janvier, tandis que les industrielles et les utilités publiques atteignirent de nouveaux bas prix depuis le 13 mars.

L'activité était surtout prononcée au commencement de la quatrième heure. L'insuccès de la liste à poursuivre le mouvement de reprise commencé en fin de séance hier, a causé de l'appréhension chez les spéculateurs timides.

METAL-ARGENT

Courtoisie de la Maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84, ouest, rue Notre-Dame.

Un ajustement officiel des prix sur l'option de métal-argent à la fermeture sur le Canadian Commodity Exchange, hier était:

Avril	4528
Mai	4540
Juin	4545
Juillet	4555
Août	4555
Septembre	4560
Octobre	4574
Novembre	4590
Décembre	4610
Janvier	4610
Février	4610
Mars	4610

Ventes: 8 lots. — 80,000 onces.

VARSOVIE 2

500 personnes sans emploi se sont présentées devant les bureaux du gouvernement à Pozhan aujourd'hui pour demander qu'on exécute immédiatement le programme de travaux publics pour venir en aide aux chômeurs.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Armand Fournier, No (arr) 1672 Ste-Catherine est, pour permission de maintenir un atelier de réparations d'automobiles sur le lot No 434, subdivisions 3, 4, 5, 6 et 7, Quartier Papineau, No (arr) 1672 Ste-Catherine est.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les quinze jours, à

J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 24 avril 1936.

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Armand Fournier, No (arr) 1672 Ste-Catherine est, pour permission de maintenir un atelier de réparations d'automobiles sur le lot No 434, subdivisions 3, 4, 5, 6 et 7, Quartier Papineau, No (arr) 1672 Ste-Catherine est.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les quinze jours, à

J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité, Montréal, 24 avril 1936.

CURB de MONTREAL

Courtoisie de la Maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84, ouest, rue Notre-Dame.

	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Asbestos	26	26	26	26
Abitibi 6%	9	9	9	9
Bathurst P. B	3	3	3	3
Brew. & Dist.	1.00	1.00	1.00	1.00
Brewing Corp.	17	17	16	17
Br. Amer. Oil	24	24	23	23
B.C. Packers pr	101	101	101	101
Can. Malt'ng	31	31	31	31
C. N. Power pr	110	110	110	110
C. Dredge & D.	46	46	46	46
Can. Marconi	2	2	2	2
Catell Mac.	1.25	1.25	1.25	1.25
do priv.	20	21	20	21
Cons. Paper	2	2	2	2
Claude Neon	40	40	40	40
Dom. Far pr	77	77	77	77
Donnacona B.	5	5	5	5
Dora Stores	8	8	8	8
D. Engineering	31	31	31	31
Ford A.	23	23	23	23
Fraser	12	12	12	12
do (Voting)	12	12	12	12
G. St. Wares pr	55	55	55	55
Home Oil	1.00	1.00	.99	.99
H. Walker	29	29	28	28
H. Walker pr	181	181	181	181
Imp. Oil	22	22	22	22
Int. Petroleum	37	37	37	37
Int. Utilities B	1.10	1.15	1.05	1.05
Mansey Har. pr	32	32	32	32
McLachlan A.	9	9	9	9
McC. Front pr	102	102	102	102
Page Hersey	86	86	86	86
Price Bros.	3	3	3	3
do priv.	33	33	32	32
Reliance Gr.	7	7	7	7
Royalite Oil	29	30	29	29
Rob. Mitchell	61	61	61	61
S. C. Power pr	99	99	99	99
Th. Stores pr	8	8	8	8
Walkerville B.	2	2	2	2

MINES

Arno	.06	.08	.07	.07
Beaufort	.35	.41	.35	.39
Big Missouri	.41	.41	.40	.40
Brownlee	.02	.02	.02	.02
Can. Kirkland	1.09	1.10	1.09	1.10
Cent. Patricia	3.30	3.30	3.23	3.23
Chibougamau	1.40	1.42	1.40	1.40
Cherby	.07	.08	.07	.08
Duparquet	.07	.07	.07	.07
Falconbridge	8.50	8.50	8.35	8.35
Francœur	.25	.26	.24	.24
Greene Stabell	.50	.50	.50	.50
Hudson Bay	.26	.26	.26	.26
Jacka, Manion	.58	.58	.47	.47
Lake Shore	.53	.53	.53	.53
Macassa	3.74	3.74	3.74	3.74
Moffatt Hall	.12	.12	.12	.12
Parkhill	.21	.21	.20	.20
Pickle Crow	6.60	6.60	6.50	6.50
Perron	1.69	1.69	1.53	1.53
Read Authier	2.09	2.09	2.02	2.02
Sherritt G.	1.25	1.25	1.25	1.25
Siscoe	3.50	3.50	3.42	3.42
Stadacona	.31	.32	.31	.31
Sullivan	.95	.98	.95	.97
Teck Hughes	4.60	4.60	4.60	4.60
Ventures	2.06	2.06	2.00	2.00
Wayside	.13	.13	.13	.13
W. Hargreaves	8.00	8.00	8.00	8.00

LE CHANGE ETRANGER

Les mouvements du change étranger ont été peu prononcés mais la pression contre le bloc européen de l'or s'est continuée sans flexion. Les devises européennes ont été secouées par l'intensité de l'inquiétude politique de la deuxième semaine, et le franc français a décliné à sa valeur d'exportation. Les pertes de l'or ont cependant été faibles et le franc s'est raffermi à la fin du mois, aidé par une avance du taux d'escompte bancaire de 3 1-2 à 5 p.c.

Le sterling a conservé sa stabilité vis-à-vis du franc, et a été en conséquence un peu plus faible. Le dollar des Etats-Unis a été de nouveau à prime à Montréal au commencement de mars, et à la fin du mois il cotait \$1.005. Les derniers mois de 1935 la prime était d'environ 1 p.c. On a annoncé la stabilisation du rouble à l'équivalent de trois francs français.

BOURSE DE MONTREAL

Courtoisie de la Maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, 84, ouest, rue Notre-Dame.

	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
Ag. Surpass pr	104	104	104	104
Alberta Grain	4	4	4	4
Ass. Brew. pr	107	107	107	107
Bell Telephone	145	145	144	144
Brazilian	11	11	11	11
B. C. Power A	30	30	30	30
do B	48	48	48	48
Bldr. Products	35	35	35	35
Bathurst P. P.	12	12	12	12
Bruck Silk	13	13	13	13
Can. Cement				

Le DOMAINE SPORTIF

Dix partants dans le Wood Memorial

William Woodward aura une formidable entrée dans cette course disputée à N.-Y. Les inscrits au Narragansett Special

NEW-YORK, 23. — Le Wood Memorial, qui sera disputé en fin de semaine, à Jamaica, devrait réunir au moins dix partants. En tête de ce champ, on trouvera Granville et Bold Venture, qui devraient faire les choix du public. Tous deux ont fait de fort belles courses dans leurs essais en vue du Derby du Kentucky. Ned Reigh, Hollyrood, Tintagel, Delphinium et Bright Plumage sont aussi des inscrits, et devraient améliorer leur tenue.

Sunny Jim Fitzsimmons, entraîneur pour l'établissement Belair, appartenant à William Woodward, enverra un fort contingent pour cette épreuve avec Granville, Seabiscuit et Teufel. Fitzsimmons a déjà fourni au turf deux vainqueurs de la triple couronne, le Derby, le Preakness et le Belmont, et semble posséder dans Granville un trois ans qui a de bonnes chances de répéter. Sa victoire mardi dernier a dépassé les espérances du vieil entraîneur et sa course de samedi devrait définitivement le classer parmi les plus dangereux concurrents pour le Derby.

Au Texas
Time Supply, qui a fini deuxième à Top Row dans le handicap de Santa Anita, a reçu la plus lourde pesanture, 126 livres, pour le handicap Centennial Exposition qui sera disputé samedi à Arlington Downs. Marynell, vainqueur du Frontier Exposition et Our Count viennent à sa suite avec 18 livres de moins et les pesantures diminuent ainsi graduellement jusqu'à 91 livres.

Cheval	Pes.
Time Supply	126
Marynell	108
Our Count	108
Sarada	107
South Gallant	106
Bold Lover	106
Crofter	106
Sun Monk	105
Rushaway	105
Woodlander	103
Grand Rock	103
Martin Barton	102
Wacoche	102
Doran	100
Whisking	100

Ixion	100
Salaam	99
Gar. Message	98
Genteel Lady	98
Flag Cadet	97
Skipit	94
Lolschen	94
London Blaze	93
Irish Ford	91

A Narragansett
La date des premières souscriptions pour le Narragansett Special de Walter O'Hara, de \$25,000 ou \$50,000 est arrivée, avec quarante-six nominations faites par 31 établissements différents. Cette course sera disputée le 16 septembre prochain, sur une distance d'un mille et trois-seizièmes, et la fermeture aura lieu le 15 juillet alors qu'une somme additionnelle de \$250,000 devra être versée.

Les conditions de la course stipulent que si deux ou plus de chevaux ayant gagné le Derby du Kentucky, le Preakness, le Belmont, le handicap d'Arlington et le Derby Americain, si ce dernier est disputé cette année, sont inscrits dans cette épreuve, la bourse sera portée à \$50,000.

Voici la liste complète des inscriptions: Indian Broom, Azucar, Howard, New Deal, Top Row, Granville, Isolator, Merry Pete, Palma, Grand Slam, Balladier, Banister, Bien Joli, Bow to Me, Cavalcade, Good Goods, Delphinium, Skip It, Time Supply, Bien Fait, Tintagel, Sarada, Count Arthur, Only One, Cycle, Firethorn, Ahriman, Chancery, Dark Hope, Sun Portland, Thursday, Flamenco, Chance Line, Ladysman, Roman Soldier, Stand Pat, St. Bernard, Alfred the Great, Rushaway, Discovery, Identify, Knight Warrior Bright Plumage et Tatterdemallion.

Entrées de Jamaica

NATIONWIDE NEWS SERVICE — G.N.B.
(Premier départ à 2 h. 30)

PREMIERE COURSE \$900 à réclamer. 2 ans. — 5 furlongs.

a-Brush Handle	108	Sis Royal	112
Light Moment	104	Tintoretto	108
Flagstick	108	Gumpton	110
Hia Nibs	118	a-Hornet	108

a-Entrée Bromley.

DEUXIEME COURSE \$900 Novices de 3 ans et plus. — 6 furlongs.

Black Brigade	112	Mr. Bill	120
Dundrum	112	Evening Hour	107
Gean Conach	112	oHoor Bright	107
Flying Hoofs	112	Hedric	120

TROISIEME COURSE \$900 à réclamer. 3 ans et plus. — 6 furlongs.

Well Done	111	Flying Amazon	101
Dreany Isle	96	Vince Farley	116
Sophisticated	111	Machilla	116
Ima Dear	109	Dame Quickly	116
Arbitrary	116	Wise King	106
Pompelus	116	Nandi	110
Forced Landing	106	Jack Snipe	110

QUATRIEME COURSE \$900 Handicap. Classe C. 3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.

Merry Pete	109	Glastonbury	114
Singers Folly	108	Crystal Prince	120
Brindle	112		

CINQUIEME COURSE \$900 Novices de 3 ans et plus. — 6 furlongs.

Secret Vote	107	Match Play	112
Star Scout	112	Bogertin	112
Ruffy	112	Social Error	103
Hellespont	112	Flying Centaur	112

SIXIEME COURSE \$900 à réclamer. 3 ans. — 1 mille et 70 verges.

Bright Emerald	113	First Bid	112
Sandy Boy	110	Timepiece	120
Feuette	110	Hymn	107
Step Miss	109		

Temps clair. Piste rapide.



"Sunny" JIM FITZSIMMONS, l'entraîneur du Belair Stud, qui a préparé Gallant Fox et Omaha lorsque ces chevaux remportèrent la triple couronne, le Derby du Kentucky, le Preakness et le Belmont, et qui espère répéter cette année avec Granville.

LES DOUBLES

A HAVRE DE GRACE — Staraway \$6.60 et Red Wagon \$5.50 — \$18.60.
A ARLINGTON DOWNS — Justa Hymn \$13.30 et Greenstone \$16.80 — \$315.10.

Entr. d'Arlington Downs

NATIONWIDE NEWS SERVICE — G.N.B.
(Premier départ à 3 h. 15)

PREMIERE COURSE \$800 à réclamer. Novices de 2 ans. — 4 1/2 furlongs.

Colonel's Miss	104	Prairie Bell	105
Sandvato	112	Mirella	111
Star Cluster	111	Canavia	109
Hearty	114	Disarray	109
Escour	113	Paiffo	113
Lady Mar	104	Albert Beck	116

DEUXIEME COURSE \$800 à réclamer. 3 ans et plus. — Tracé Waggoner (150 pieds de moins que 6 furlongs).

Altent	104	Rosy Doon	99
Baldy	109	Disapproval	95
Cogay	105	Barrido	113
Willow Wood	100	Judge Peak	114
Two Tricks	104	Owen	109
Bonnie Pan	109	Chicaro Boy	110

TROISIEME COURSE \$800 à réclamer. 3 ans et plus. — Tracé Waggoner.

March Line	96	Metaurus	113
Jean Lee	108	Bill Donoghue	113
Kieva	110	Linden Tree	110
Lassie's Son	96	Westy's Duke	109
Ima Count	113	Baj Ele	116
Sun Idol	103	Seythe	109

QUATRIEME COURSE \$800 à réclamer. 3 ans et plus. — Tracé Waggoner.

Golden Key	100	Backlog	113
Guy Bubble	100	Khamseen	105
Southern Way	105	Volta Maid	104
Quick Flight	108	Merry Caroline	109

CINQUIEME COURSE \$800 à réclamer. La Porte Handicap. 3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.

Amazing	108	Countess Ann	100
Thistle Guy	112	Continuity	99
Martin Barton	113	Strideway	111
Crout au Pot	104		

SIXIEME COURSE \$800 à réclamer. 3 ans et plus. — Tracé Waggoner.

Fanfern	98	Our David	111
Molly Greenock	105	Molsson	109
Gift of Roses	108	Double Kerry	95
Odd Blue	115	Heartbreak	106

SEPTIEME COURSE \$800 à réclamer. 3 ans et plus. — 1-1/16 milles.

Parqua Pass	102	Trevallion	110
Cappoquin	108	Lonesome Pine	111
Bright Knot	111	Let Her Play	110
Lady Trust	100	Harold Wiley	114
Star Royal	111	Cabotin	110
Playstickie	109	Moon Moss	98

HUITIEME COURSE \$800 à réclamer. 3 ans et plus. — 1-1/8 milles.

Van Hastings	108	Aureas	104
Sure Gamble	107	Carl B.	114
Reverberate	99	Vin Noir	109
Wee Did It	108	Miss Anthony	95
Uleadus	103	Baboo	110
Sickle Hour	106		

Temps clair. Piste rapide.

Entrées de Havre de Grace

NATIONWIDE NEWS SERVICE — G.N.B.
(Premier départ à 2 h. 30)

PREMIERE COURSE \$800 à réclamer. 3 ans. — 1 mille et 70 verges.

Exaggeration	102	a-Droll Story	110
Dixie Dora	105	a-Counter Pass	105
Stack Arms	102	Sumac	105
Gentleman	102	Corvus	107
Bland Jester	107	Au Folly	102
Highdry	107	Royal Ballad	106

a-Entrée C. T. Grayson et H. P. Metcalf.

DEUXIEME COURSE \$800 à réclamer. 2 ans. — 4 1/2 furlongs.

Pass Em By	106	Gaul	106
a-Goldcraft	106	Cathy P.	110
White Sweets	107	Aquinian	106
Silver Palm	114	a-Scout Plane	103
Happy Hoat	110	Ejector	110

a-Entrée M. et Mme W. M. Jeffords.

TROISIEME COURSE \$1,000 Novices de 3 ans. — 6 furlongs.

Baby Wrack	115	Redley	115
Gold Clip	115	Sir Windsor	115
Miss Mared	110	Better Forget	110
Dalinger Lewis	115	Blue Alice	110
Flaming Swords	110	Flight Talk	115
Golden Hind	115	Per Diem	115

QUATRIEME COURSE \$1,000 The Mayfield. 4 ans et plus. — 6 furlongs.

Officall	102	Dark Hope	114
Accolade	107	Dancing Doll	97
Palomede	104	Firethorn	120
Billy Bee	108		

CINQUIEME COURSE \$1,000 The Page Brook. 3 ans. — 1-1/16 milles.

Transporter	106	Night Cap	109
Bootless	105	Phantom Fox	106
Maxine F.	104		

SIXIEME COURSE \$800 à réclamer. Pouliches et juments de 3 ans et plus. — 1-1/16 milles.

Jakovia	108	Pumice Stone	102
Mischief Maker	108	Flying Dere	113
Tiempo	112	Peppery	112
Last Romance	115	Infilée	108

SEPTIEME COURSE \$800 à réclamer. 4 ans et plus. — 1 mille et 70 verges.

Sockdologer	114	Sunned	103
Manager Bill	103	Sparky	104
American Belle	96	Petee Blue	108
Fluffy Lee	103	Idle Along	111
Mister Gander	114	First Pigeon	106
Kindacorn	103	Hoops	108

Temps clair. Piste rapide.

EN ETUDIANT LE TABLEAU

[CHART]

INDIANA—Bien placé dès le début, s'est avancé avec beaucoup de force durant la dernière poussée, mais ne put menacer le vainqueur. Course à conditions.

PETER PUMKIN—Lent à se mettre au travail, a amélioré graduellement sa position après la dernière courbe et a gagné beaucoup de terrain à la fin. Inscrit à \$1,500.

VITASCOPE—Lassé en arrière du peloton au départ, s'est avancé graduellement durant la dernière poussée et se rapprochait du vainqueur en passant sous le fil. Inscrit à \$3,500.

BIRD FLOWER—Bien placé dès le début, a pris momentanément la tête aux six furlongs, ne put résister à la poussée du vainqueur, mais a tenu avec beaucoup de courage à la fin. Handicap, classe C.

BRAVING DANGER—Lent à se mettre au travail et en arrière jusqu'à la demie, s'est avancé avec force par la suite et a gagné beaucoup de terrain à la fin. Handicap, classe C.

XANDRA—Bien placé dès le début, a fait preuve de beaucoup de vitesse durant la dernière poussée et a bien tenu à la fin. Inscrit à \$2,500.

CACHALOT—Dernier durant les six premiers furlongs, s'est avancé avec force lorsqu'il fut secoué après la dernière courbe et a fini avec beaucoup de vitesse. Inscrit à \$2,500.

PALASA—Bien placé dès le début, mais forcé de tirer à l'extérieur de la piste pour trouver une ouverture, a fini avec beaucoup de vitesse et se rapprochait rapidement du vainqueur en passant sous le fil. Inscrit à \$1,250.

ETHEL'S CHOICE—Bien placé dès le début, se trouva une ouverture à l'intérieur de la piste durant la dernière poussée, et a fini avec beaucoup de vitesse. Inscrite à \$1,500.

CREOLE BIRD—Lent à se mettre au travail et en arrière jusqu'à la demie, s'est avancé avec force par la suite et a fini avec beaucoup de vitesse. Inscrit à \$1,500.

SANDY BOY—Bien placé dès le début, a tenue avec beaucoup de courage et a fait preuve de vitesse durant la dernière poussée. Inscrit à \$2,000.

OLD STORY—Bien placé dès le début, prit les devants après la dernière courbe, mais ne put résister à la poussée du vainqueur et fut battu par un nez. Handicap, classe B.

CLAPPING JANE—Lente à se mettre au travail, a tenu avec bon courage au début et a fini avec beaucoup de vitesse durant la dernière poussée. Inscrit à \$2,000.

MARION BURR—Lente à se mettre au travail, a amélioré graduellement sa position après la dernière courbe et a fini avec beaucoup de vitesse. Inscrite à \$1,250.

Entrées de Bay Meadows

NATIONWIDE NEWS SERVICE — G.N.B.
(Premier départ à 5 h.)

PREMIERE COURSE \$600 à réclamer. Pouliches de 2 ans. — 5 furlongs.

Proud Goldie	106	Superior Hills	110
Sporting Green	107	Lady Valorous	110
Bay Salute	110	Panarella	110
Kumals	106	Sweet Mystery	110
Runan Conard	106	Humber	106
Patty Jean	107	Mignon	114

DEUXIEME COURSE \$600 à réclamer. 3 ans et plus. Nés en Californie. — 6 furlongs.

Eddy Stone	111	Rapid Mortgage	106
Golden Chystal	104	Star Shower	111
Rose Crystal	101	Ben's Hope	111
Boyd McGee	106	Banzai	101
Maxwell M.	111	Morcharm	101
Red Casino	111	Thoughtful	111

TROISIEME COURSE \$600 à réclamer. 3 ans. — 6 furlongs.

Double Four	116	Monks Jane	101
Sheph Chance	112	Princess Ora	101
Totness	107	Valorous Mary	107
Ardeleo	109	aDnfield	113
Bon Shot	106	Army Lash	101
Captain Hatch	109	Uncle Gus	110

QUATRIEME COURSE \$700 à réclamer. 3 ans et plus. — 5 furlongs.

Great Lower	112	Lysander	110
Chatter Queen	111	Risky Miss	107
Good Politian	116	Morale	110

CINQUIEME COURSE \$600 à réclamer. Pouliches et juments. — 1 mille.

Veruzza	101	Gold Set	106
Sabina H.	105	Bon Honest	105
Brilliant Baby	110	Rare Chance	101
Dark Colleen	101	Black Minnie	105
Ruffe	110	Brown Idyll	101
Shady Past	106	Careful Nell	110

SIXIEME COURSE \$1,000 The Watsonville Handicap, Classe B. 3 ans et plus. — 1 mille.

Velociter	102	Mickeys Man	106
Bahamas	113	Boiling Point	107
Seacliff	108	Bon Amour	102
Arson	112	Cold Water	104

SEPTIEME COURSE \$700 à réclamer. 3 ans et plus. — 1-1/16 milles.

Midshipman	108	San Ramon	111
His Way	116	Zevar	111
Merry Go Round	94	War Letter	103
Sickle Hill	107		

HUITIEME COURSE \$600 à réclamer. 3 ans et plus. — 1-1/16 milles.

Capt. Glibber t.	108	Charles Adece	103
Peterkin	108	Sun Thrills	103



WILLIAM WOODWARD, président du Jockey Club, et propriétaire du Belair Stud, qui espère voir son cheval Granville remporter une troisième triple couronne pour cet établissement.

Une autre surprise à la piste de N.-Y.

Goldeneye débute comme trois ans en remportant le handicap Bergen.—Bow And Arrow vainqueur à Havre de Grace

(SERVICE NATIONWIDE NEWS — G. N. B.)

NEW-YORK, 23. — Goldeneye, appartenant à Mme F. A. Clark, a fait un beau début comme trois ans en remportant la victoire dans le handicap Bergea, sur une distance de six furlongs, pour une bourse de 1,200, à Jamaica, cet après-midi.

Goldeneye l'a emporté par deux longueurs pendant que Seabiscuit devait se contenter du troisième argent. Cette victoire a causé une grosse surprise, et Goldeneye a bouleversé les calculs des parieurs. Il a rapporté près de 10 pour 1 à ceux qui avaient parié sur ses chances.

Drawbridge, appartenant à l'établissement Wheatly, est sortie des rangs des novices en remportant la bourse Spittfire, ouverte aux pouliches novices de la jeune division en l'emportant par une tête sur Drowsy, pendant que Belle Elan prenait le troisième argent. Bien supportée des parieurs, Drawbridge a rapporté moins que par égal à ceux qui avaient parié sur ses chances.

A HAVRE DE GRACE

La piste du Maryland offrait aujourd'hui la bourse Century comme numéro principal à l'affiche au programme, et Bow and Arrow, appartenant à E. R. Bradley a décroché la victoire en l'emportant par deux longueurs sur Galmica, pendant qu'Aneroid finissait troisième.

Le candidat au Derby du Kentucky a rapporté plus que deux pour un à ceux qui l'avaient supporté.

AU TEXAS

Arlington Downs offrait cet après-midi la bourse Lone Star et Pharatime, appartenant à Mmes E. Haughton et F. West a remporté la victoire en l'emportant par un nez sur Garden Message pendant que On Rush prenait le troisième argent.

Pharatime qui n'avait pas fait grand chose depuis quelque temps a été négligé des parieurs, et a rapporté près de huit pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances.

On disputait aussi la bourse San Pedro, ouverte aux chevaux de trois ans et plus, et Unkle Tom a causé une surprise en l'emportant par une longueur sur March Step pendant que Takus finissait troisième.



JOE RENICK s'est distingué hier après-midi à Havre de Grace, en remportant deux victoires consécutives dont la course principale, alors qu'il pilotait Bow and Arrow, appartenant au colonel E. R. Bradley, son nouveau patron.

QUATRIEME COURSE \$1,000 The Century, 3 ans. — 6 furlongs. Bow and Arrow (Renick) 6.50 5.00 3.80 Galmica (Mauro) 6.20 4.00 Aneroid (Merritt) 6.00 Temps 1.12 4-5. — Ont aussi couru: My Colla, Night Play, War Emblem, Two Bob et Rossell.

CINQUIEME COURSE \$1,000 à réclamer 3 ans. — 1 mille et 70 verges. o-Gay Edward (Renick) 12.40 5.20 3.90 Fairast Flag (Jones) 6.40 4.50 Movie Laas (Hanford) 5.10 Temps 1.48. — Ont aussi couru: Fez, Corum, oGrandmas Ivy, Custer, Jack Patches, oSeedling, Ma Myself, Devilmot.

SIXIEME COURSE \$800 à réclamer. 4 ans et plus. — 1 mille et 70 verges. Light Brook (Dabson) 8.00 4.89 4.10 Lone Hand (Rosen) 9.50 5.60 Dancing Cloud (Renick) 6.10 Temps 1.45 2-5. — Ont aussi couru: Guilder, Baydrop, oMarge, Dalmatia, Viva Pete, oScotty Don, Tuleyries Wand.

SEPTIEME COURSE \$800 à réclamer. 4 ans et plus. — 1 1-4 milles. Mad Frump (Shelbamer) 8.80 5.00 3.70 Apathy (Decamillas) 8.10 5.10 Wishing Star (Jones) 7.30 Temps 2.08 3-5. — Ont aussi couru: Coventry Queen, Overtstimulate, Monedy, Miss Belize, Mt. Hood, Six Bells.

Résultats de Jamaica

NATIONWIDE NEWS SERVICE — G.N.B.

Afin de faciliter les calculs pour nos lecteurs nous publions les prix tels que payés au mutuel pour les trois chevaux qui ont fini dans l'argent. Les prix d'ouverture et de fermeture sont inscrits plus bas.

PREMIERE COURSE \$900 Novices de 3 ans. The Spittfire, 2e division. Pouliches. — 5 furlongs. Red Wagon (Dabson) 5.50 4.30 3.10 Staraway (Peters) 6.90 4.60 3.40 True Tune (Merritt) 10.70 6.20 Peggy Shippen (Richard) 5.20 Temps .54 3-5. — Ont aussi couru: Swiftly, Monologue, Harrys Dream, Warrior Queen, Alahad, Happy Hostess, Accree.

DEUXIEME COURSE \$900 à réclamer. 4 ans et plus. — 6 furlongs. Chillard (Bryson) 12.00 6.00 4.20 Sunned (Faust) 5.09 3.50 Distracting (Brooks) 3.00 Temps 1.13 1-5. — Ont aussi couru: Mahi, Little Argo, oTitian Kiddie, Silent Don, oGoody Goody, Dona Dulcin, oSun Alley, Close Call, Doeakin.

TROISIEME COURSE \$1,000 à réclamer. 3 ans et plus. — 6 furlongs. Red Wagon (Dabson) 5.50 4.30 3.10 Epitaph (Leblanc) 6.40 4.20 Headin Home (Merritt) 4.20 Temps 1.12 3-5. — Ont aussi couru: Cruising, Prevention, Beveau, Apprehend, Wise Sister, Master Lad, Semaphore.

QUATRIEME COURSE \$1,200 The Bergen Handicap, 3 ans. — 6 furlongs. Golden Eye (Wagner) 21.00 7.00 out Chanter (Seabo) 3.00 out Seabiscuit (Hanford) out Temps 1.12 1-5. — A aussi couru: Wha Hae.

CINQUIEME COURSE \$900 à réclamer. 3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges. Warren Jr. (Anderson) 13.00 4.50 2.50 Fusco (Workman) 10.00 3.60 Sunanair (Seabo) 3.20 Temps 1.45 2-5. — Ont aussi couru: Young Native, Captain Jinks.

SIXIEME COURSE \$800 à réclamer. 3 ans et plus. — 1 mille et 70 verges. Languorous (Pollard) 18.00 8.00 5.20 Masked Queen (Coucel) 14.00 8.00 Early Dawn (Eye) 3.50 Temps 1.46 3-5. — Ont aussi couru: Go Quickly, Flying Gypsy, Delight, Chatterdoe, Patrice Runyon, Yap, Wizardress, Gunwale.

FRUX D'OUVERTURE ET FERMETURE 1ère — Buttermik ouvre à 8-5 ferme à 5-2. 2e — Move Faster ouvre à 8-5, ferme à 6-5. 3e — Drawbridge ouvre à 1-1, ferme à 9-10. 4e — Golden Eye ouvre à 7-1, ferme à 12-1. 5e — Warren Jr. ouvre à 5-1, ferme à 6-1. 6e — Languorous ouvre et ferme à 8-1.

Rés. d'Arlington Downs

NATIONWIDE NEWS SERVICE — G.N.B.

PREMIERE COURSE \$800 Conditions. 3 ans. — 4 furlongs. Erb (Duncan) 14.60 5.40 3.30 Prince Sador (Deering) 5.80 3.90 Hatty (Tilden) 3.00 Temps .47. — Ont aussi couru: Rustic Miss, Royal Countess, Lyra, Ruth Scout, Howard O.



HEARTBREAK est inscrit à la sixième course, à Alington Downs, aujourd'hui. Ce cheval semble en excellente course mercredi dernier, alors qu'il a fini troisième, battu par une tête et un cou, après avoir couvert six furlongs en 1.11, avec une demie en .46 1-5, et la description de sa course dit qu'il a faibli à la fin. Il revient aujourd'hui sur la piste Waggoner, avec quatre livres de moins, et un effort du genre ne devrait pas manquer de le placer parmi les trois premiers, s'il n'arrive pas à temps pour décrocher la décision.

A ARLINGTON DOWNS

- Première course — Albert Beck, Sandvato, Coloned's Miss.
- Deuxième course — Judge Peak, Baldy, Two Tricks.
- Troisième course — Bill Donoghue, Bal Ele, Ima Count.
- Quatrième course — Merry Caroline, Gay Bubble, Southern Way.
- Cinquième course — Thistle Guy, Martin Barton, Amazing.
- Sixième course — Heartbreak, Moisson, Our David.
- Septième course — Star Royal, Parqua Pass, Bright Knot.
- Huitième course — Carl B., Sure Gamble, Wee Did It.

A JAMAICA

- Première course — His Nibs, Tintoretto, Sis Royal.
- Deuxième course — Dundrum, Flying Hoofs, Black Brigade.
- Troisième course — Jack Snipe, Wise King, Pompeius.
- Quatrième course — Crystal Prince, Singers Folly, Glastonbury.
- Cinquième course — Bogertin, Secret Vote, Star Scout.
- Sixième course — Bright Emerald, Timepiece, First Bid.

A HAVRE DE GRACE

- Première course — Blond Jester, Corvus, Droll Story.
- Deuxième course — Cathy P., Silver Palm, Ejector.
- Troisième course — Babywrack, Fight Talk, Blue Alice.
- Quatrième course — Firethorn, Dancing Doll, Accolade.
- Cinquième course — Maxine F., Night Cap, Bootless.
- Sixième course — Flying Dere, Last Romance, Tiempo.
- Septième course — Sockdologer, Manager Bill, Sunned.

A BAY MEADOWS

- Première course — Runan Conard, Bay Salute, Panatella.
- Deuxième course — Eddy Stone, Red Casino, Rose Crystal.
- Troisième course — Double Four, Danfield, Captain Hatch.
- Quatrième course — Great Lover, Lysander, Risky Miss.
- Cinquième course — Careful Nell, Bon Honest, Shady Past.
- Sixième course — Bahamas, Velociter, Arson.
- Septième course — Zevor, War Letter, Merry Go Round.
- Huitième course — Little Lad, Love Sick, Justa Jones.
- Neuvième course — Wise Baby, Mittens, Notify.

DEUXIEME COURSE \$800 à réclamer. 3 ans et plus. — Tracé WAGGONER (150 plects de moins qu'é furlongs). Justa Hymn (Meloche) 13.30 6.70 5.10 Parma Violet (Nolan) 4.80 3.50 oWendover (Grill) 5.60 Temps 1.09 3-5. — Ont aussi couru: Play May, oHonorary, Aurebon, Homer L., Warrior Slave, Joe Jay, oCold South, Albane et Sharp Thoughts.

TROISIEME COURSE \$800 à réclamer. 3 ans et plus. — Tracé WAGGONER. Greenstone (Parke) 16.80 11.20 8.30 Foxy Quiller (Kamar) 43.70 13.40 Snorky (Rukas) 3.40 Temps 1.10. — Ont aussi couru: Courant, Alwintour, oLaverne Leader, No Saint, Extrano, Winning Woman, Milandra, oMoving Clouds.

QUATRIEME COURSE \$800 à réclamer. The San Pedro, 3 ans et plus. — Tracé WAGGONER. Unkle Tom (Nolan) 28.20 13.20 5.60 March Step (Keester) 7.60 4.90 Takus (Hooper) 6.30 Temps 1.09 3-5. — Ont aussi couru: oBeginners Bait, Inscription, Dozans, Ned Vive, My Blonde, Clarify, oDasher, oSad Knight.

CINQUIEME COURSE \$800 à réclamer. The Lone Star, 4 ans et plus. — 6 furs. Pharatime (Mattoli) 17.30 7.20 4.30 Garden Message (Keester) 3.80 2.60 On Rush (Thornton) 4.50 Temps 1.12. — Ont aussi couru: The Darb, Dark Zenl, Indiantown, Wise Anne.

SIXIEME COURSE \$800 à réclamer. 3 ans et plus. — 1 1-16 milles. Moreanmore (Parke) 10.90 6.30 4.40 Eternal Flash (C'jnacki) 13.50 6.50 Ladino (Nolan) 5.10 Temps 1.46. — Ont aussi couru: Barrette, Strange Times, Shalot, Fabius, Spicate, Burning Up.

SEPTIEME COURSE \$800 à réclamer. 4 ans et plus. — 1 1-16 milles. Pretty Peg (Nolan) 10.10 5.50 3.40 Fandan (Grill) 11.40 4.30 Flaming Light (Parke) 2.80 Temps 1.46 4-5. — Ont aussi couru: Tienette, oHermis Lad, Royal Julia, Allenfern, Sure Gamble, oWestko, Carl B., et Starbrook.

HUITIEME COURSE \$800 à réclamer. 4 ans et plus. — 1 1-16 milles. Beau Bon (Calvert) 12.10 5.40 4.40 Barney Keen (Longden) 6.20 4.90 Saraita (Kamar) 6.50 Temps 1.48. — Ont aussi couru: Benefit Baboo, Northgalla, Captain Red, Brilliant Rose, Kuvito.

Résultats de Bay Meadows

NATIONWIDE NEWS SERVICE — G.N.B.

PREMIERE COURSE, Bourse de \$600. Novices de 2 ans. — 4 1/2 furlongs. Major Lad (Summers) \$1.20 16.20 9.80

The Lake (Stoddard) 6.50 4.20 Koreana (Smith) 13.50 Temps .54 3-5. — Ont aussi couru: Binger, Wrackfield, Mollify, Broadwink, Idler, Mekong, My Opinion, Black Rhapsoy et Farquhar.

DEUXIEME COURSE \$600 à réclamer. 3 ans. Nés en Californie. — 6 furlongs. Zanny (Sielaff) 12.40 5.20 4.00 Sue Grafton (Shultz) 5.00 3.80 Mantea (Richardson) 5.40 Temps 1.13. — Ont aussi couru: Release Fulfilled, Holmfirth, Dazledor, Shasta Blue Sweet Mayme, Rock Carbon, Take It Easy, Gold Return.

TROISIEME COURSE \$600 à réclamer. 4 ans et plus. — 6 furlongs. Chief Evergreen (Neves) 6.40 4.60 3.60 Barbara Lee (Reeve) 4.00 3.00 Captain Fried (Gray) 4.00 Temps 1.12 4-5. — Ont aussi couru: Chazzan, Mammys Miss, Silver Dime, Pickard, Mabel Krassa, French Honey, Wrackdale, Petrina B., First Rap.

QUATRIEME COURSE \$700 à réclamer. 3 ans et plus. Nés en Californie. — 6 furs. Tamaplus (Neal) 17.80 6.20 3.60 Joe Flores (Neves) 3.20 2.40 Shasta Banner (Gray) 2.50 Temps 1.12. — Ont aussi couru: Small Mortgage, Wood Hill, Sun T., Fresno.

CINQUIEME COURSE \$700 à réclamer. 3 ans. — 6 furlongs. Wild Land (Merritt) 32.60 9.40 6.40 Harrogate (Neves) 3.80 3.00 Shasta Banner (Gray) 2.50 Temps 1.12. — Ont aussi couru: Fanlon, Silver Klev, Wise Ace, Natalie Alice, Thennar, Fair Quest, Chlana, Madam Attorney et Howden.

SIXIEME COURSE \$800 Hawthorne Purse. 4 ans et plus. — 1 1-16 milles. Uncle Fred (Sielaff) 20.00 8.20 4.40 Dignified (Neves) 6.00 3.60 Gertie (Shultz) 3.20 Temps 1.45. — Ont aussi couru: Uncle Leas, American Emblem, Squeezeh et Black Mail.

SEPTIEME COURSE \$700 Conditions. 3 ans et plus. — 6 furlongs. Bye Bye (Richardson) 7.80 2.80 2.20 In Chiberry (Neal) 2.80 2.20 Upperrat (Leishman) 2.40 Temps 1.12 1-5. — Ont aussi couru: Del Monte, Mr. Bun et Tarpaulin.

HUITIEME COURSE \$600 à réclamer. 4 ans et plus. — 1 1-16 milles. Saiz (Neal) 6.40 4.60 4.00 Greenwald (Miller) 98.60 32.40 Dunas (Arnold) 14.80 Temps 1.47. — Ont aussi couru: Jim X, Bourbon Prince, Voltation, Clatsop Chief, Deputation, Silver Bond, Polly Cee, Buddy Carlos, Aggie Star.

Lisez "L'illustration Nouvelle" tous les matins afin d'être bien renseigné.



FLAG CADET, cheval hongre de trois ans, appartenant à Butch Hernandez, qui a établi un nouveau record à Arlington Downs, mercredi, en couvrant le mille et soixante-dix verges en 1.41 3-5, abaissant de deux-cinquièmes de seconde le record établi par The Fighter et égalé par Sangreal.

EN BLANC ET EN NOIR

PAR ARMAND JOKISCH

Deux joueurs viennent d'être honorés dans la ligue de hockey Nationale pour leurs efforts durant la saison qui vient de se terminer et Eddie Shore et "Doc" Romnes avaient largement mérité les honneurs qui viennent de leur être décernés. Il n'y a aucun doute qu'Eddie Shore a été encore, cet hiver, le pilier de son club, celui qui inspira l'esprit combattif aux Bruins lorsque tout semblait perdu vers la fin de février. Le Boston se trouvait alors relégué en dernière position dans la section Américaine, sans beaucoup d'espoir de pouvoir en sortir.

Shore ne s'est jamais avoué vaincu et il est parvenu à redonner confiance aux joueurs de Frank Patrick, à un tel point que durant la dernière partie de la cédule, les Bruins ont affiché une tenue sensationnelle pour parvenir à déloger les Rangers et participer aux éliminations.

Les journaux de Boston ont mentionné il y a quelque temps qu'Eddie Shore serait peut-être nommé gérant de l'équipe, et si la chose se produit, ce serait sûrement la meilleure récompense que les directeurs du club Boston puissent offrir à cet athlète qui s'est dépensé sans compter dans les intérêts de son club.

Choix judicieux

Le choix de "Doc" Romnes pour le trophée Lady Byng est sûrement un des plus judicieux qu'on ait pu faire. Romnes est un bon joueur de hockey, mais aussi un de ceux dont on parle le moins souvent. Il n'est pas de ce calibre sensationnel qui met certains joueurs en vedette à tout moment, mais un joueur sur lequel on peut toujours dépendre dans les moments critiques. Romnes a joué la saison entière sans mériter une seule punition, tout en se trouvant continuellement dans la mêlée et se classant parmi les meilleurs compteurs de la ligue.

Les descendants de Gallant Fox

On concède maintenant de bonnes chances à Granville, un rejeton de Gallant Fox, dans le Derby du Kentucky, et Sunny Jim Fitzsimmons, l'entraîneur de William Woodward, a été lui-même surpris de la tenue de son poulain. Lorsqu'on lui demandait comment Granville se comparait à Gallant Fox et Omaha, le vieil entraîneur a refusé de se prononcer, déclarant que l'avenir le dirait. Il a cependant ajouté que Granville avait fait preuve de plus de vitesse que ces deux fameux chevaux au début de la course et qu'il n'aurait maintenant aucune crainte de le lancer contre les meilleurs chevaux.

Tout comme Omaha, Granville est un rejeton de Gallant Fox. On sait que le Fox et Omaha ont décroché la triple couronne, le Derby du Kentucky, le Preakness et le Belmont, et ce serait un bel exploit pour le vieil entraîneur, ainsi que le président du Jockey Club, si Granville remportait à son tour la triple couronne.

McAvoy encore défait

Jock McAvoy, le champion mi-moyen de Grande-Bretagne vient de subir un nouvel échec. Il a été défait à Londres, hier soir, par Jack Petersen, champion poids-lourd de Grande-Bretagne. McAvoy qu'on nous avait fait comme un champion extraordinaire n'est après tout pas aussi dangereux que les publicistes avaient tenté de le faire croire, et nous serions maintenant portés à donner raison à Florian LeBrasseur, qui avait déclaré à son retour de New-York, à la suite de sa défaite, qu'il mettrait McAvoy hors de combat dans un match de quinze rondes.

Lorsque l'Anglais a rencontré John Henry Lewis à New-York, il n'a certainement pas prouvé qu'il était du calibre de champion. Le récit qu'avait rapporté LeBrasseur de New-York, à l'effet qu'on l'avait joué en l'induisant à perdre de la pesanteur semble maintenant plus plausible. A ce moment, nous avons pris la chose avec "une goutte d'eau", mais connaissant Dave Lumianski, et devant la tenue de Jock McAvoy par la suite il est plus que probable que ce récit était vrai, et que LeBrasseur ne tentait pas d'excuser sa défaite.

Les espoirs blancs

Décidément, si on ne peut faire mieux qu'à Toronto, Joe Louis n'aura rien à craindre. Le vainqueur du tournoi des espoirs blancs dans la Ville Reine, est un jeune homme de Sutton, Ontario, qui pèse exactement 170 livres. Pour un poids lourd et un espoir pour vaincre la "Bombe Brune", ce n'est véritablement pas mal.

Nous aurons, ici, à Montréal, non pas un, mais bien deux tournois des espoirs blancs, et si les deux promoteurs qui se disputent l'honneur de découvrir un homme qui parviendra à battre Joe Louis, ne peuvent faire mieux que ceci, ce ne sera pas riche, et Québec ne devra pas songer à compter au nombre de ses citoyens le futur champion poids lourd de l'univers.

Nous ne voyons pas bien comment on peut espérer parvenir à trouver là un homme pour battre Joe Louis. Après tout, Louis n'est pas devenu ce qu'il est du jour au lendemain. Nous admettons qu'il a fait une ascension rapide, mais il s'est toujours bien battu pendant environ deux ans avant d'arriver où il est actuellement. Il fut découvert lors des championnats amateurs des Etats-Unis, connus sous le nom de Golden Gloves. Il s'est battu pendant environ six mois, comme amateur, s'il faut en croire la publicité faite sur le nègre. Il a ensuite été professionnel pendant un an et demi avant de rencontrer des bons hommes. Il suffit de relire son record pour constater que pendant un an on ne lui a opposé que des boxeurs de troisième ordre et que ce n'est qu'en juin dernier qu'on décida de la lancer afin de savoir s'il était réellement aussi bon qu'il paraissait.

Nous ne voulons aucunement discréditer Joe Louis, mais nous tentons par ceci de démontrer que dans son cas exceptionnel il lui a fallu deux ans pour arriver au sommet, de sorte que même si on parvenait à sortir un boxeur de son calibre, il faudrait au moins deux ans pour le préparer, et d'ici là, Louis pourrait fort bien être disparu de la circulation.

LES QUILLES

La section Montréal, de la ligue de quilles féminine Régale, a terminé sa cédule régulière. Mlle Georgette Côté du club Cigarettes Grads a joué la plus grosse partie simple, soit 179 et a obtenu 401 en trois parties.

CIGARETTES GRADS			
G. Allard	127	116	153-396
B. Vallée	81	97	120-298
Y. Provençal	145	107	104-356
F. Vallée	114	135	109-358
G. Côté	117	179	105-401
584 634 591 1809			

TABLETTES CEPHANOL			
A. Charette	115	99	95-309
L. Savard	66	87	76-229
E. Charette	77	90	97-264
B. Charette	103	117	98-318
G. Savard	87	133	144-364
448 526 510 1484			

STADIUM BALL ROOM			
A. Riendeau	104	128	86-318
A. Page	86	108	107-301
A. Vézina	130	105	108-343
A. Laverdure	90	79	91-260
G. Nadeau	103	108	111-322
513 528 503 1544			

CORONA GINGER			
E. Broadbeck	76	76	101-253
R. Young	101	96	76-272
L. Tremblay	89	100	106-305
L. Roy	82	113	103-298
R. Girardeau	96	67	89-252
464 452 474 1380			

Stadium Ball Room gagne 3 parties.

CABARET L'ETOILE			
P. Clément	106	75	110-291
G. Harvey	130	87	90-307
A. Levert	130	77	76-282
A. Harvey	131	85	103-319
L. Beausoleil	103	79	107-289
600 403 485 1488			

CANADA LAUNDRY			
A. St-Laurent	81	81	162-324
L. Vaudreuil	100	127	110-337
B. Tessier	83	98	85-266
A. Maher	117	135	104-356
B. Pelletier	84	93	77-254
465 534 538 1537			

Canada Laundry gagne 2 parties.

RUDE ADVERSAIRE POUR TRUDEAU, AU MARCHE SAINT-JACQUES, LUNDI

Dynamite Dunn n'avait pas encore rencontré Jacques Trudeau, un de nos plus solides lutteurs locaux. Ce rude athlète de Boston aura l'occasion de rencontrer Trudeau lundi prochain dans un match de deux dans trois et limité à 90 minutes. C'est le promoteur Hector Beaupré qui offrira cette rencontre à sa clientèle, lundi au marché Saint-Jacques. Trudeau sait que Dunn est habile et qu'il frappe durement mais il sera prêt à lui rendre la monnaie de sa pièce.

Bob Steele rencontrera Wilfrid DuTremble en semi-finale au même programme. Wilfrid DuTremble a causé une surprise en battant John Marchand la semaine dernière et il veut en causer une autre en battant maintenant Bob Steele. Un match spécial sera entre Eddie Marquette et Johnny Dallas. Il sera de 30 minutes ou une chute. On a mis deux bonnes préliminaires à ce programme: John Marchand aura comme adversaire dans un combat de 20 minutes ou une chute Paul Pelland qui a débuté très bien comme professionnel la semaine dernière et Young Sonnenberg rencontrera Harold Peters dans le premier match à l'affiche.

Un collégien envoyé au club Chattanooga

ST-LOUIS, 23. — Harold Warnock, voltigeur et joueur de premier-but, qui vint avec les Browns de St-Louis au commencement de la période d'entraînement a été optionné aujourd'hui, au Chattanooga, de la Southern League. L'an dernier, Warnock jouait pour l'université d'Arizona. Avec ce renvoi, les Browns ont sur leur alignement présentement 23 joueurs, la limite des joueurs.

ST-PAUL IND.

Le club de baseball St-Paul Ind. qui fera partie de la ligue Inter-Cité, aurait besoin de quelques bons joueurs afin de compléter son alignement.

Tous ceux qui sont désireux de faire partie de l'équipe sont priés de communiquer avec Albert Gilbert Dupont 1414 (entre 6 et 7 heures).



JACK PETERSEN

Jack Petersen défait McAvoy et conserve son championnat

LONDRES, 23. — Jack Petersen a conservé les championnats poids lourds, d'Angleterre et de Grande-Bretagne, en remportant la victoire par décision sur Jock McAvoy, au cours d'un combat lent, ici, ce soir.

Un seul des boxeurs est allé au plancher. Petersen a atteint le champion poids moyen et mi-lourd, de Grande-Bretagne, avec un uppercut de la droite vers la fin de la rencontre et l'a envoyé au plancher pour huit secondes.

Petersen, qui avait un avantage de douze livres, pesant 190 livres, a toujours tenté de forcer le combat au début, mais son adversaire, rempli en deux, a été superbe sur la défense et le champion a toujours eu de la difficulté à l'atteindre. Petersen a atteint McAvoy sur la tête à plusieurs reprises et fut averti par l'arbitre. Après un début rapide et prometteur, le combat est devenu très lent. La foule évaluée à 10,000 personnes, a frappé des mains à de nombreuses reprises, réclamant de l'action, et l'arbitre a sommé les deux boxeurs de se battre.

McAvoy a abandonné la défensive pendant quelques instants et porta plusieurs gauches qui secouèrent Petersen. Le champion poids-lourd revint cependant à la charge pour coucher son adversaire. McAvoy a cependant affiché une belle tenue à la fin, en se protégeant à la perfection pendant que Petersen ten-

ait de le mettre hors de combat. Dans la semi-finale, Dave McCleave de Londres a défait Chuck Parker, de Bantley pour remporter le championnat mi-moyen de Grande-Bretagne.

ALABAMA PITTS SE BLESSE DE NOUVEAU

YORK, 23. — Edwin "Alabama" Pitts, l'ancien athlète de la prison de Sing Sing, s'est blessé encore une fois à son bras, la seconde en trois jours, et fut placé sous les soins d'un médecin.

Pitts, qui joue pour le York, un club de la ligue New-York Pennsylvanie, se blessa au bras et à l'épaule en se heurtant sur la clôture du champ centre lorsqu'il voulut attraper un long "fly", dimanche dernier. Hier, il s'est blessé au même bras en voulant glisser au troisième but.

Cette Réelle
Saveur de
Hollande
40 ONCES,
\$ 2.65

GIN 26 ONCES, FLACON PLAT,
\$ 1.90 85¢

de KUYPER

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande — Maison fondée en 1695. 140F

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

La première défaite de la saison pour les Royals

Un ralliement de quatre points à la quatrième manche cause la première défaite des locaux. Bob Seeds se met encore en évidence au bâton

BALTIMORE, 23. — Les Royals ont été le dernier club des ligues majeures et Internationale à être éliminés du rang des invincibles lorsque les Orioles de Baltimore leur ont fait subir leur première défaite de la saison par le score de 7 à 5.

Jusqu'à aujourd'hui, les Royals avaient remporté quatre victoires consécutives et, hier, avaient écrasé les Red Birds. Aujourd'hui, ils furent cependant opposés à Johnny Bivin qui ne leur alloua que sept coups sûrs bien espacés.

D'autre part, le trio de lanceurs qui défila sur le monticule pour les Royals, Don French, Phil Hensick et George Granger, ne furent jamais un mystère pour les Orioles et accordèrent quinze coups sûrs. Hensick a été chargé de la défaite.

Les Royals firent un excellent début en comptant deux points dès la première manche, ainsi que dans la neuvième alors qu'ils commencèrent un dangereux ralliement, mais ne purent compter que deux points.

Dans la première manche, Bates qui n'a pas obtenu un coup sûr de l'après-midi fut retiré. Thompson reçut une passe au premier puis compta sur le home run de Bob Seeds par-dessus la clôture de gauche.

Seeds a été la vedette des Royals. Il frappa trois des sept coups sûrs du Montréal, un home run, un trois buts et un simple. Thompson a frappé un deux buts, tandis que Dugas et Sankey ont frappé des simples et Charley Wilson, apparaissant comme frappeur d'urgence a cogné un deux buts à la neuvième.

Le Baltimore est revenu à la charge dans la première manche pour compter un point, puis égalèrent le score 2 à 2 avec un point dans la troisième manche, mais les Royals reprirent de nouveau les devants dans la manche suivante en comptant un autre point.

Seeds, le premier homme au bâton frappa un trois buts dans la droite et compta sur le retrait dans l'intérieur de Del Bissonnette.

On put croire pendant un instant que les Royals allaient prendre une grosse avance lorsque Gus Dugas

fut passé. King frappa un "fly" et fut retiré, puis Sankey frappa un coup sûr dans le gant de Molesworth qui ne put retenir la balle trop rapide. Une balle passée avança les deux coureurs. Ceci était une belle opportunité pour Glenn Myatt mais il fut passé intentionnellement afin de pouvoir travailler Hensick, qui remplaça French à la troisième manche. Cette tactique eut de bons résultats, car Hensick ne put faire autre chose que de cogner un coup en l'air qu'Abernathy attrapa facilement.

Jusqu'à la neuvième, les Royals furent impuissants contre Bivin, et pendant que le lanceur tenait les frappeurs du Montréal à sa merci, les Orioles frappaient Hensick, le remplaçant de French. Granger vint lui prêter main forte dans la manche suivante.

Un ralliement de quatre points sur ces deux lanceurs fut suffisant pour gagner la partie. Dans la neuvième manche, Charlie Wilson vint frapper pour Ben Sankey et cogna un deux buts. Myatt fut passé, mais Billy Rhief qui frappait pour Granger fut retiré sur un coup en l'air. Un mauvais lancer avança les deux coureurs, mais Bates frappa dans les mains de Mayo. Thompson frappa alors un deux buts et les deux coureurs comptèrent, mais la manche se termina lorsque Seeds frappa dans les mains de Wright.

Au champ, les Royals ont affiché une très belle tenue aujourd'hui, exécutant quatre double-jeux. Une seule erreur fut commise par Ben Sankey et elle ne causa aucun dommage.



BOB SEEDS

LES FRAPPEURS ET LES LANCEURS DES ROYALS

MOYENNE DES FRAPPEURS									
	ab.	cs.	2b	3b	c.	ppp	p.c.		
Wilson	1	1	1	0	0	0	0	1.000	
Myllykangas	7	5	0	0	0	4		.714	
Chagnon	3	2	1	0	0	0		.667	
Dugas	17	7	1	0	3	4		.412	
Thompson	10	7	2	0	0	6		.339	
Seeds	23	8	2	2	1	5		.348	
Bissonnette	21	5	2	0	1	5		.238	
Bates	20	4	0	1	0	0		.200	
King	20	3	0	0	1	1		.150	
Sankey	18	2	1	0	0	1		.111	
Myatt	16	1	1	0	0	0		.063	
French	1	0	0	0	0	0		.000	
Hensick	1	0	0	0	0	0		.000	
Granger	1	0	0	0	0	0		.000	
Pollé	2	0	0	0	0	0		.000	
Rhief	4	0	0	0	0	0		.000	

MOYENNE DES LANCEURS									
	ML.	CS.	P.	BB	R.	G.	P.	P.C.	
Myllyk's	18	18	4	4	8	2	0	1.000	
Chagnon	9	4	0	1	2	1	0	1.000	
Pollé	9	4	0	1	2	1	0	1.000	
Granger	5	5	1	1	1	0	0	.000	
French	2	6	1	0	2	0	0	.000	
Hensick	1	4	5	0	1	0	1	.000	

Résultats de baseball

- LIGUE INTERNATIONALE
 Baltimore 7, Montréal 5.
 Newark 3, Rochester 0.
 Syracuse 9, Toronto 5.
 Albany 4, Buffalo 3.
- LIGUE AMERICAINE
 Détroit 10, St-Louis 0.
 Cleveland 6, Chicago 0.
 New-York 10, Washington 6.
 Philadelphie 9, Boston 1.
- LIGUE NATIONALE
 Brooklyn 4, New-York 3.
 Chicago 2, Pittsburgh 1.
 Cincinnati 8, St-Louis 6.
 Philadelphie 5, Boston 3.

20e anniversaire du Mtl Live Stock Exchange

Le Montreal Livestock Exchange Inc., a commémoré le vingtième anniversaire de sa fondation dans le salon York de l'Hôtel Windsor, hier soir, par un excellent banquet présidé par M. T. J. Ryan, président du Livestock Exchange.

Les différents discours prononcés ont pour la plupart rappelé les débuts du Livestock Exchange en 1916. L'hôte d'honneur était M. J. Neely qui eut une large part dans la fondation du Livestock Exchange de Montréal il y a 20 ans, venant expressément de Toronto à cette date pour aider à fonder cette organisation.

En tête des invités d'honneur était l'honorable Sénateur H. Mullins, lui aussi l'un des pionniers du Livestock Exchange. Etaient aussi assis à la table d'honneur et ont prononcé des discours: MM. A. Savoie, W. J. Hushon, S. J. Hungerford, W. H. Maher, A. Morin, A. Fraser, vice-président du C. N. R.; J. M. McCallum, Jas. Tweedie, T. S. Bridel, George C. Beall, le premier président du Livestock Exchange, H. J. Humphrey, Alfred Leduc et F. L. C. Bond.

George Hagen fera face à Morelli, lundi soir

George Hagen, le bon lutteur ancien champion de la marine américaine, reviendra à l'affiche lundi prochain à l'Aréna Mont-Royal. Il rencontrera Al Morelli l'as du flying tackle qu'on a vu à l'oeuvre ici depuis son terrible accident lorsqu'il vint lutter à Montréal, l'automne dernier. Ce match sera de trente minutes ou d'une chute.

Le matchmaker Jack Ganson a organisé un match qui sera sans aucun doute une autre rencontre sensationnelle comme toutes celles auxquelles a pris part depuis l'ouverture de la saison Gentleman Jack Washburn. Washburn rencontrera en semi-finale John Spellman un gaillard qui peut encaisser et qui sait aussi se défendre quand il est attaqué à coups de poings ou autrement.

Nick Lutze le vétérinaire lutteur qui espère décrocher avant longtemps le championnat du monde à la lutte sera à son meilleur lundi pour rencontrer le jeune athlète canadien Yvon Robert dans la finale au programme du promoteur Lucien Riopel. Jack Ganson fut surpris de la tenue de Lutze lors de ses premières apparitions ici cette année. L'habile matchmaker du promoteur Riopel avait entendu

dire que le Polonais de la Californie avait perdu un peu de sa souplesse extraordinaire et il fut enchanté de le voir plus souple et plus rapide que jamais. Lors de son match contre Geo Hagen surtout Lutze donna une démonstration de rapidité qu'on n'est pas habitué à voir chez les lutteurs poids-lourd.

Ganson et Riopel croient que ce match entre Robert et Lutze donnera une excellente idée de leurs ressources. Robert est plus jeune et plus fort. Lutze est beaucoup plus rusé que lui, a plus d'expérience que lui et possède un répertoire déconcertant pour tout adversaire qu'on peut lui emmener. On a dit avec raison que ce qui faisait surtout la force du Polonais c'est la faculté qu'il a de découvrir en un rien de temps le point faible de l'adversaire, de deviner quelle tactique et quelle manœuvre l'embarrasse le plus. Ce sont des détails de finesse que n'ont pas tous les lutteurs mais que possèdent seulement une douzaine de lutteurs nous assure Jack Ganson. Lutze est de ceux-là; c'est ce qui lui permettra de battre des rivaux qui paraissent beaucoup trop forts et trop rudes pour lui.

LES HOME RUNS D'HIER

Les coups de circuit hier: Walker, Yankees; Foxx, Red Sox; Kuhl, Senators; Selkirk, Yankees; Norris, Phillies; Goodman, Reds; Myers, Reds; Watkins, Phillies; Ott, Giants, un chacun.

Les meneurs: Klein, Cubs, 4; Dickey, Yankees, 3; Trosky, Indians, 3; Ott, Giants, 3; Foxx, Red Sox, 3; Goodman, Reds, 3.

Total des ligues: Nationale, 47; American, 32. Grand total, 79.

Association Américaine

St-Paul . . . 100 000 010 00—2 14 1
Indianapol. 000 010 010 01—3 9 9
(11 manches.)
Batteries: Weinert et Fenner; Turner et Riddle.

Minneapolis . . . 000 300 000—3 7 2
Louisville . . . 102 000 01x—4 10 0
Batteries: Kolp, McKain et George; Lamaster, Ryan et Ringhofer.

Kansas City 001 000 003 3—7 13 1
Toledo . . . 001 110 100 0—4 11 0
(10 manches.)
Batteries: Shores, Niggeling et Madjeski, Susce; Garland, Stein et Linton.

joueuses devront être rendues à 8 heures. Mlle A. Maher du Canada Laundry a eu le plus gros total des parties pendant dix semaines soit, un total de 442. Mlle L. Latour du Daoust et fils, a joué 191 pour la plus grosse partie durant la période, et Mlle D. Hutcheson du club Chez Charlebois a obtenu la plus grosse moyenne pour dix semaines, soit 127.21.

Les joutes de détail dans la ligue Féminine

Le détail de la ligue de quilles féminine Régat aura lieu dimanche soir 26 avril. Voici les noms des équipes des deux sections qui se rencontreront chez Charlebois vs Stadium Ball Room. Salon Romain vs Cigarettes Grads. Syndicat St-Henri vs Canada Laundry. Toutes les



MAX SCHMELING, le fameux boxeur allemand, qui vient d'arriver à New-York pour se mettre à l'entraînement en vue de son combat contre Joe Louis au Stade des Yankees, en juin prochain, salue ici les nombreux admirateurs qui l'attendaient sur le quai, lorsqu'il arriva à bord du "Bremen". Schmeling s'est déclaré fort confiant de mettre fin à la série de victoires du fameux boxeur nègre.

SANGCHILI, CHAMPION DU MONDE, EST DETENU COMME ETANT "UN INDIGENT"

NEW-YORK, 23. — Balthazar Sangchili, reconnu comme le champion poids coq de l'univers, dans certains quartiers, était détenu à Ellis Island, ce soir, parce que les officiels n'étaient pas convaincus qu'il avait des moyens apparents de subsistance.

Telle a été la décision dans cette cause, mais en arrière de ceci, se trouve le récit d'un poids léger italien, Enrico Venture, qui n'a pas eu le don de plaire aux officiels avec ses mots d'esprit.

Sangchili, qui détient deux victoires sur l'ancien champion, Panama Al Brown, est arrivé à bord du Conte di Savoia, dans l'espoir d'obtenir des combats en Amérique. Son gérant américain, Lew Burston, le rencontra à Ellis Island, ayant en sa possession un contrat du Madison Square Garden et avec l'espoir de le tenir très occupé.

Venture fut le premier à être questionné par les officiels de l'immigration. "Qu'avez-vous l'intention de faire ici?" lui a-t-on demandé. "Je vais faire de la boxe," répondit Venture qui parla assez bien l'anglais.

"Que faites-vous en Europe?"

demanda l'officier. C'est alors que Venture décida de faire de l'esprit, ce qui devait le mettre en difficulté. Il répondit d'un ton hautain: "Oh, je me promenais dans les rues, je respirais l'air frais et je regardais les jolies filles."

L'officier décida de le garder sur l'île. Puis, Sangchili s'avança. "Qu'avez-vous l'intention de faire ici?" lui demanda le même officier. "J'ai l'intention de boxer," répondit Sangchili. L'officier le regarda et répondit, "oh, un autre mauvais plaisant, n'est-ce pas?" et Sangchili, le champion du monde fut détenu.

Burston était furieux hier soir. "Maintenant", a-t-il dit, "mon boxeur devra passer une nuit en prison, et demain, je devrai déposer un cautionnement de \$500 pour obtenir sa liberté et tout ceci à cause de cet imbécile."

HOCKEY INTERIEUR

Le club Christophe Colomb a gagné la première partie de détail, lundi dernier, à la salle St-Sulpice, en écrasant le club Boudreau par le score de 17 à 3.

BOULEVARD HOTEL

LAPRAIRIE,
OUVERT POUR LA SAISON
ORCHESTRE de DANSE
TOUS LES SOIRS
(Jamais de charge de couvert)

Les Indiens et les Red Sox sur un pied d'égalité

Cleveland gagne tandis que le Boston perd. Le Détroit écrase les Athletics de Philadelphie par 10 à 0.—Une victoire pour les Yankees

LIGUE AMERICAINE

Cleveland, à la suite de sa victoire par le score de 6 à 0, sur le Chicago a repris la première position de la ligue, sur un pied d'égalité avec les Red Sox de Boston, défaits hier, par les Athletics de Philadelphie, par 9 à 1. Les champions du monde, les Tigers de Détroit qui ont été défaits à deux reprises par les Browns de St-Louis, ont pris leur revanche en triomphant par 10 à 0, hier. Les Yankees ont défait les Sénateurs de Washington par 10 à 6.

Les Red Sox défaits, 9 à 1

PHILADELPHIE, 23. — Les Athletics de Philadelphie ont forcé Wes Ferrell de se retirer du monticule au commencement de la cinquième manche, après avoir frappé huit coups sûrs, et compté neuf points contre lui. Son rival, Harry Kelley, n'alloua que trois coups en lieu sûr aux fameux artilleurs des Red Sox pour décrocher une victoire par le score de 9 à 1. Les Athletics en sont à leur deuxième victoire depuis le début de la saison.

Jimmy Foxx évita un blanchissage à son club en frappant pour le circuit à la cinquième manche. Jimmy Foxx frappa aussi un simple, au cours de la joute. Le troisième hit fut obtenu par le successeur de Ferrell, Henry.

Wallace Moses fut le plus brillant des Athletics au bâton. Sur quatre apparitions au bâton, il obtint trois coups sûrs.

Boston . . . 000 010 000—1 8 3
Philadelphie. 103 500 000—9 10 1
Batteries: W. Ferrell, Henry et R. Ferrell; Kelley et Hayes.

Cleveland blanchit le Chicago

CLEVELAND, 23 — Les Indiens ont repris la première position dans la ligue Américaine en comptant 6 points contre les White Sox de Chicago pour le blanchir par le score de 6-0. Johnny Allen a tenu les visiteurs à sept coups sûrs, très espacés.

Les artilleurs du Cleveland ont pris l'avantage dès le début de la joute en frappant quatre hits pour compter autant de points, et forcer ainsi Johnny Whitehead à se retirer.

Les White Sox ont été brillants au champ. Les joueurs d'intérieur ayant figuré dans deux double-jeux.

Chicago . . . 000 000 000—0 7 1
Cleveland . . 400 020 00x—0 10 0
Batteries: Whitehead, Phelps, Wyatt et Sewell, Shea; Allen et Pytlak.

Détroit blanchit le St-Louis

ST-LOUIS, 23 — Après avoir été défaits à deux reprises par les Browns de St-Louis, les champions du monde les Tigers de Détroit ont pris une douce revanche en les é-

crasant par le score de 10 à 0. aujourd'hui.

Le grand Mickey Cochrane, absent dans les dernières joutes à cause d'une maladie à ses yeux, est revenu en arrière du marbre aujourd'hui. Au bâton, il a obtenu deux simples, le premier dans la manche initiale pour commencer un ralliement de cinq points. Son suivant fut frappé dans la deuxième manche qui a fourni trois points aux Tigers.

Eldon Auker a été brillant sur le monticule pour les Tigers. Seulement six coups sûrs ont été frappés contre lui. Pas une seule fois, les Browns en ont obtenu plus d'un dans une manche.

Charlie Gehring a frappé trois coups sûrs obtenant ainsi une journée parfaite au bâton. Il compta quatre points pour son club. Tous les joueurs des Tigers ont obtenu au moins un coup sûr pendant la joute.

Détroit . . . 350 100 001—10 15 0
St-Louis . . . 000 000 000—0 6 1
Batteries: Auker et Cochrane; Andrews, Meola, Thomas et Quillan, Hemsley.

Selkirk donne la victoire aux Yanks

NEW-YORK, 23. — Le joueur de baseball canadien, George Selkirk et Dixie Walker ont donné une victoire aux Yankees de New-York sur les Sénateurs de Washington par le score de 10 à 6.

Les Sénateurs ont eu le meilleur au bâton, mais deux des coups sûrs des Yankees ont été des quatre buts par Selkirk et Walker. A chacune des fois, que ces coups ont été frappés, deux coureurs étaient sur les buts.

Les Sénateurs ont employé cinq lanceurs. Ils ont été: Monte Weaver, Kendall Chase, Joe Bokina, Jack Russell et Henry Coopola.

Lou Gehrig, à ces cinq voyages au marbre, a obtenu quatre buts sur balles et un simple.

Washington . 003 003 000—6 12 1
New-York . . . 040 033 00x—10 9 1

TORONTO, 23. — Le constable en chef D.-C. Draper a été exonoré de tout blâme par le maire Sam McBride et le juge W.-T.-J. Lee, des accusations proférées contre lui par l'inspecteur de police Miller, hier.

LIGUE INTERNATIONALE

Syracuse gagne sa 1ère partie SYRACUSE, 23. — Les Chiefs de Syracuse ont gagné leur première partie de la saison, en triomphant des Maple Leafs de Toronto par le score de 9 à 5, malgré que les Maple Leafs aient eu l'avantage au bâton en frappant 13 coups sûrs contre 9.

Babe Dahlgren, l'ex-joueur des majeures qui n'avaient obtenu aucun coup sûr dans ses deux premières joutes dans l'Internationale, en a frappé trois aujourd'hui, sur quatre apparitions au bâton, dont un triple. Il a produit quatre des points de son équipe.

Aucun des lanceurs débutants ont été effectifs. Leo Mangum fut remplacé par Ray Starr à la septième manche. Ce dernier alloua seulement un hit. Cook le deuxième lanceur des Maple Leafs alloua cinq buts sur balles avant d'être envoyé à la douche, et remplacé par Pattison.

Toronto . . . 001 012 100—5 13 2
Syracuse . . . 202 020 30x—9 9 1
Batteries: Wistert, Cook, Pattison et Heath; Mangum, Starr et Legget.

Albany gagne par 4 à 8

ALBANY, 23. — J. Millard Hayes, le lanceur des Sénateurs d'Albany a alloué huit buts sur balles, mais par contre les huit coups sûrs pour lesquels il fut touché n'ont pas permis à ses rivaux de gagner. Le Albany a triomphé par le pointage de 4 à 8.

Dans les moments critiques, Hayes a prouvé qu'il possédait beaucoup de contrôle, tandis qu'au bâton, il figura avec avantage. Sur ses quatre voyages au marbre, il a obtenu autant de coups sûrs; trois simples et un double.

Buffalo . . . 200 100 000—3 6 0
Albany . . . 003 010 00x—4 12 1
Batteries: Kline et Crouse; Hayes et Savino.

Les Wings blanchis par une recrue

NEWARK, 23 — AL Piechota, une recrue, qui en est dans sa première année dans le baseball organisé, a remporté son deuxième blanchissage et sa troisième victoire consécutive aujourd'hui, en blanchissant les Red Wings de Rochester par le score de 3 à 0. Cette victoire place les Bears en première position, les Royals ayant perdu contre le Baltimore.

Piechota alloua seulement quatre coups sûrs, et fit une aussi brillante figure au bâton qu'il l'a fait sur le monticule. Il accepta six chances sans aucune erreur, et au bâton, il commença le ralliement en frappant un beau simple, à la troisième manche. Piechota est un lanceur que les Yankees ont envoyé au Newark, pour qu'il prenne de l'expérience.

Rochester . . . 000 000 000—0 4 2
Newark . . . 002 100 00x—3 6 0
Batteries: Weiland, Munns et Poland; Piechota et Baker.

POSITION DES CLUBS

LIGUE INTERNATIONALE				
	G.	P.	P.C.	Dif.
Newark . . .	7	1	.875	..
Montréal . . .	4	1	.800	1½
Baltimore . . .	5	2	.714	1½
Albany	3	2	.600	2½
Syracuse . . .	1	2	.333	3½
Rochester . . .	1	3	.250	4
Buffalo	1	6	.143	5½
Toronto	1	6	.143	5½

LIGUE AMERICAINE				
	G.	P.	P.C.	Dif.
Cleveland . . .	5	2	.714	..
Boston	7	8	.700	..
Chicago	4	2	.667	1
New-York . . .	5	4	.556	1½
Washington . .	5	6	.455	2½
Détroit	3	4	.429	2½
St-Louis	2	6	.250	4
Philadelphie . .	2	6	.250	4

LIGUE NATIONALE				
	G.	P.	P.C.	Dif.
New-York . . .	7	2	.778	..
Cincinnati . . .	5	4	.556	2
Philadelphie . .	5	5	.500	2½
Chicago	4	4	.500	2½
Pittsburgh . . .	3	3	.500	2½
Brooklyn	4	5	.444	3
St-Louis	3	4	.429	3
Boston	2	6	.250	4½

Les Dodgers et les Reds triomphent de leurs adversaires à la dixième.—Randy Moore est victime d'un grave accident.—Chicago gagne

LIGUE NATIONALE

Deux joutes dans la Nationale se sont terminées à la dixième manche. Les Reds de Cincinnati ont eu raison des Cardinals de St-Louis par le score de 8 à 6, après un engagement supplémentaire. Il en fut de même pour les Dodgers qui ont décroché un triomphe par le score de 4 à 3 sur les Giants de New-York. Larry French a livré un beau duel à Birkofer pour donner la victoire au Chicago par le score de 2 à 1. Le Philadelphie a défait le Boston par le score de 5 à 3, dans la dernière joute.

Un ralliement donne la victoire aux Dodgers

BROOKLYN, 23. — Le simple du frappeur d'urgence, Sidney Gautreaux à la dixième manche a permis aux Dodgers de décrocher la victoire sur les Giants par le score de 4 à 3.

N'ayant obtenu aucun point pendant les huit premières manches, les Giants se sont mis à l'oeuvre dans la neuvième et ont obtenu deux points pour égaliser le score. Ils ont pris l'avantage à la dixième, lorsque Mel Ott frappa son troisième coup de circuit de la saison. Le double d'Hassett, le but sur balles à Frey, et les simples de Jimmy Bucher et de Gautreaux gâchèrent le travail des Giants fait dans les dernières manches.

La victoire fut cependant coûteuse, surtout pour Randy Moore. Le champ droit des Dodgers s'est brisé la jambe droite en tentant de voler son deuxième but, à la seconde manche.

Les Giants ont égalisé leurs chances à la neuvième sur le simple de Leiberg, le double du gérant Bill Terry, et sur un autre simple par Travis Jackson.

New-York . . 000 000 002 1—3 8 1
Brooklyn . . . 000 101 000 2—4 12 0
Batteries: Schumacher, Coffman, Gumbert, Smith et Mancuso; Clark, Butcher et Berrés.

Les Reds triomphent des Cards à la 10ème

CINCINNATI, 23.—Billy Myers, l'arrê court des Reds de Cincinnati qui a commis l'erreur qui a permis aux Cardinals de St-Louis d'égaliser le score à la huitième a brillamment contrebalancé cette faute, en frappant un coup de circuit à la dixième manche pour donner la victoire à son club par le score de 8 à 6. Lorsque Myers frappa ce quatre-but, Gilly Campbell, était sur les sacs.

Une foule d'environ 8,000 personnes ont vu les Cardinals briser l'égalité de 5 à 5, à la dixième manche après que James Martin eut frappé un double pour faire compter Mike Ryba qui avait obtenu un simple auparavant.

Ival Goodman, le premier frappeur à faire face au lanceur dans la dixième manche frappa un triple et égala le score sur le simple de Campbell. C'est alors que Myers se présenta au bâton, et frappa un coup de circuit pour donner aux Reds leur deuxième victoire consécutive sur les Cardinals. Ces derniers gagnèrent la première joute de la série, lundi dernier, en faisant un ralliement de 5 points à la dernière manche.

St-Louis . . . 002 100 020 1—6 16 2
Cincinnati . . 010 030 100 3—8 12 2
Batteries: P. Dean, Ryba et Ogdowski, Davis; Derringer et Campbell.

Norris et Watkins se distinguent

BOSTON, 23. — Leo Norris et George Watkins ont frappé pour le circuit alors que des coureurs étaient sur les buts pour faire compter tous les points du Philadelphie, et triompher ainsi des Bees, par le score de 5 à 3.

Norris a produit deux points, lorsqu'il a frappé son coup dans les estrades de gauche, alors que Chiozza était sur les sacs. A la huitième, il a fait ajouter un autre

point à son club en frappant un simple.
Philadelphie . 000 200 012—5 9 4
Boston 000 000 021—3 6 4
Batteries: Walters, Johnson et Wilson; Brown, Cantwell et Lopez.

French défait le Pittsburgh, 2-1

CHICAGO, 23. — Larry French a remporté les honneurs d'un duel de lanceurs gauchers, contre Ralph Birkofer, ici aujourd'hui, en triomphant des Cubs de Chicago par le score de 2 à 1, contre le Pittsburgh. French alloua seulement six coups sûrs aux Pirates pour être crédité de son deuxième triomphe depuis le début de la saison.

Frank Demaree a été l'étoile de la joute au bâton en frappant deux doubles et un simple. Lui et Harnett ont compté les points des Cubs lorsque Phil Cavaretta et Stan Hack frappèrent des volants dans l'extérieur.

Pittsburgh . . 000 010 000—1 6 4
Chicago 020 000 000—2 9 4
Batteries: Birkofer et Padden; French et Harnett.

PARTIES D'AUJOURD'HUI

LIGUE INTERNATIONALE

Montréal à Baltimore.
Rochester à Newark.
Buffalo à Albany.
Toronto à Syracuse.

LIGUE AMERICAINE

Chicago à Cleveland.
Détroit à St-Louis.
Washington à New-York.
Boston à Philadelphie.

LIGUE NATIONALE

New-York à Brooklyn.
Philadelphie à Boston.
Pittsburgh à Chicago.
St-Louis à Cincinnati.



JIMMY FOXX a évité un blanchissage aux Red Sox en frappant un coup de circuit.



JOHNNY ALLEN a alloué seulement sept coups sûrs aux White Sox pour les blanchir par le score de 6 à 0.



FRANK DEMAREE s'est signalé au bâton pour les Cubs. Il a frappé trois coups sûrs en quatre voyages au marbre.

MONTREAL, VENDREDI, 24 AVRIL 1936

Vol. 1—No 50—Tél. FAIrkirk 1171*
20 pages — Case Postale 1480

La première défaite de la saison pour les Royals



On voit ici l'équipe de hockey de l'école supérieure Richard de Verdun, qui au cours de l'hiver a remporté la coupe Sénecal, lors du festival de l'académie Rousin. De gauche à droite, en avant: J.-P. Brosseau, R. Bourdeau, J. Desgrosselliers, M. Masson et R. Martin. Deuxième rangée, de gauche à droite, le Frère Antonin, s.c., directeur sportif, F. St-Laurent, R. Sauvé, J. Bourgie, R. Proulx, J. Labelle, J. St-Pierre, G. Gauthier et le Frère Vincent, c.s., assistant directeur sportif.



JOHN HENRY LEWIS ne manquera pas de travail cet été. On le voit signant ici avec le promoteur Andy Neiderreiter un contrat pour trois rencontres qui seront livrées à Brooklyn cet été.



RANDY MOORE, voltigeur des Dodgers, qui s'est brisé la jambe hier après-midi en tentant de voler le deuxième but au cours de la joute avec les Giants. Malgré cette perte, les Dodgers l'ont tout de même emporté sur leurs grands rivaux. Moore qui était un vétéran du baseball sera perdu pour une couple de mois aux Dodgers, qui emploieront un autre vétéran, Ox Eckhardt à sa place.



M. et Mme Marshall Fields, propriétaires de Tintagel, photographés à la piste de Jamaica, New-York. Tintagel prendra part à la classique Wood Memorial demain.

ROYALS, 5; ORIOLES, 7

MONTREAL ROYALS

	AB	P	CS	2B	3B	HR	TB	PPF	BV	R	A	E	P.O.
Bates, cc.	5	0	0	0	0	0	0	0	0	3	1	0	.000
Thompson, 3b.	4	1	1	1	0	0	2	2	0	1	1	0	.250
Seeds, cg.	5	2	3	0	1	1	8	2	0	0	0	0	.600
Bissonnette, lb.	4	0	0	0	0	0	0	1	0	8	0	0	.000
Dugas, cd.	2	0	1	0	0	0	1	0	0	2	1	0	.500
King, 2b.	4	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	0	.000
Sankey, ac.	3	0	1	0	0	0	1	0	0	1	3	1	.333
Myatt, r.	2	1	0	0	0	0	0	0	0	5	1	0	.000
French, l.	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	.000
Hensiek, l.	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000
Granger, l.	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	.000
a-C. Wilson	1	1	1	1	0	0	2	0	0	0	0	0	1.000
b-Rhiel	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000
Totaux	34	5	7	2	1	1	14	5	0	24	14	1	.208

BALTIMORE ORIOLES

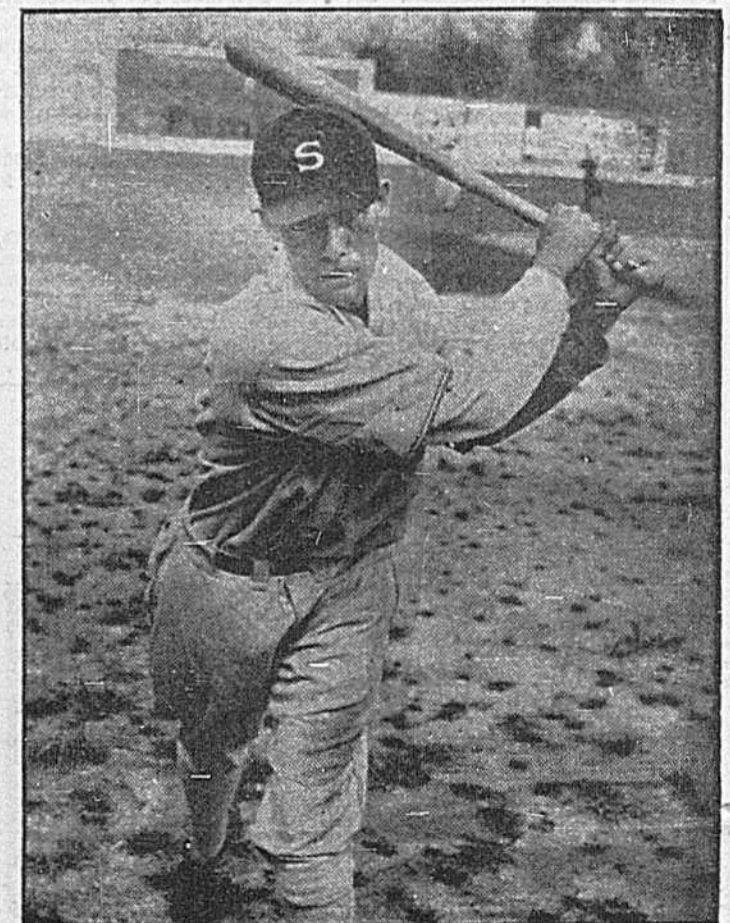
	AB	P	CS	2B	3B	HR	TB	PPF	BV	R	A	E	P.O.
Molesworth, ac.	5	2	2	1	0	0	3	1	0	3	2	0	.400
Mayo, 3b.	3	2	3	0	0	0	3	2	0	1	2	0	1.000
Chapman, cc.	4	0	2	0	0	0	2	2	0	4	0	0	.500
Wright, cg.	4	0	1	0	0	0	1	1	0	5	0	0	.250
Abertnathy, cd.	4	0	1	0	0	0	1	1	0	1	0	0	.250
Roettger, lb.	4	0	2	0	0	0	2	0	0	7	0	0	.500
Cissell, 2b.	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	.000
Florence, r.	4	1	3	1	0	0	4	0	0	6	0	0	.750
Bivin, l.	3	1	1	0	0	0	1	0	0	0	1	0	.333
Totaux	35	7	15	2	0	0	17	7	0	27	7	0	.429

a-Frappa pour Sankey à la neuvième manche.
b-Frappé pour Granger à la neuvième manche.

MONTREAL	2	0	0	1	0	0	0	0	2	—	5
BALTIMORE	1	0	1	4	0	0	1	0	x	—	7

Doubles-jeux: Dugas à King; King à Sankey à Bissonnette; Bates à Thompson; Sankey à King à Bissonnette. Laissés sur les buts: Montréal 7; Baltimore 6. Buts sur balles: de Bivin 4; Granger 1; Retirés: par Bivin 6; French 2; Hensiek 1; Granger 1. Coups sûrs: sur French 6 en 2 manches; Hensiek 4 en 1 1-3; Granger 5 en 4 2-3; Frappé par le lanceur Hensiek (Bivin). Balles passées: Florence 2. Lanceur perdant: Hensiek. Arbitres: Kelly, Tobin et Van Graflan. Durée de la joute 1.45.

Explications des abréviations: AB—combien de fois au bâton; P—points; CS—coups sûrs, "hits"; 2B—deux buts; 3B—trois buts; HR—circuits "home-runs"; TB—total de buts frappés; PPF—points produits par; BV—buts volés; R—retirés; A—assistés; E—erreurs; P.O.—moyenne.



JACK HAYES des Sénateurs d'Albany, bien qu'allouant huit passes au premier but, a été solide dans les moments critiques et n'accordant que six coups sûrs pour remporter la victoire.